

Information réglementaire supplémentaire

Pour le troisième trimestre clos le 31 juillet 2021

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec : Service des relations avec les investisseurs de la TD 416-308-9030

www.td.com/investor

Gillian Manning, chef, Relations avec les investisseurs (gillian.manning@td.com)
Derrick Wong, directeur principal, Relations avec les investisseurs (derrick.wong@td.com)

Introduction

L'information contenue dans le présent document vise à aider le lecteur à comprendre les exigences de fonds propres du Groupe Banque TD (la « TD » ou la « Banque »). Cette information doit être utilisée en complément du rapport aux actionnaires, du communiqué de presse sur les résultats, de la présentation à l'intention des investisseurs et du document *Information financière supplémentaire* du troisième trimestre de 2021 de la Banque, ainsi que du rapport annuel de 2020 de la Banque. Pour plus de renseignements sur la terminologie de Bâle et les acronymes utilisés dans les présentes, se reporter aux sections intitulées « Glossaire – Bâle » et « Acronymes » du présent document.

Présentation de l'information financière de la Banque

La Banque dresse ses états financiers consolidés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board, qui sont les principes comptables généralement reconnus actuels, et désigne les résultats dressés selon les IFRS « comme présentés ».

Comme l'indique l'index sur les exigences de communication financière au titre du troisième pilier aux pages suivantes, les exigences de communication financière sont regroupées par sujet. Il convient de souligner que la note Risque de crédit regroupe les expositions au risque de crédit en excluant le risque de crédit de contrepartie (RCC) et en incluant les expositions sur les engagements utilisés et non utilisés ainsi que les autres expositions hors bilan, tandis que le RCC inclut les transactions assimilables aux prises en pension et les expositions sur dérivés. Le glossaire fournit des renseignements supplémentaires sur les éléments compris dans ces types d'expositions.

utilisés ainsi que les autres expositions hors bilan, tandis que le RCC inclut les transactions assimilables aux prises en pension et les expositions sur dérivés. Le glossaire fournit des renseignements supplémentaires sur les éléments compris dans ces types d'expositions.

Le cas échéant, les actifs pondérés en fonction des risques présentés pour chacune des exigences tiennent compte du facteur scalaire de 6 % prescrit par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF).

Table des matières

	Page		Page
Exigences de communication financière au titre du troisième pilier	Index	NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de	
Situation des fonds propres – Bâle III (CC1)	1 - 3	probabilité de défaillance (RC6) – Expositions aux produits de détail	
État de rapprochement des fonds propres réglementaires	4	renouvelables admissibles	35 - 36
Rapprochement avec le bilan entrant dans le périmètre de la		NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de	
consolidation réglementaire (CC2)	5	probabilité de défaillance (RC6) – Autres expositions de détail	37 - 38
Ratio de levier	6	NI – Actions selon l'approche de la pondération simple	
Indicateurs clés – Exigences de TLAC (KM2)	7	des risques (RC10)	39
Composition de la TLAC (TLAC1)	8	Analyse de l'exposition au risque de crédit de contrepartie (RCC)	
Rang de créancier au niveau de l'entité juridique (TLAC3)	9	par approche (RCC1)	40 - 41
Aperçu des actifs pondérés en fonction des risques (AP1)	10	Exigence de fonds propres touchés par le rajustement de la valeur du crédit	
États de rapprochement des actifs pondérés en fonction des risques -		(RVC) (RCC2)	42a
Risque de crédit	11	Approche standard – Exposition au RCC par portefeuille réglementaire	
États de rapprochement des actifs pondérés en fonction des risques -		et par pondération des risques (RCC3)	42b
Risque de marché	12	Expositions au RCC par portefeuille et par fourchette de probabilité	
États de rapprochement des actifs pondérés en fonction des risques -		de défaillance (RCC4) – Entreprises	43 - 44
Risque opérationnel	12	Expositions au RCC par portefeuille et par fourchette de probabilité	
Différences entre les périmètres de consolidation comptable et réglementaire		de défaillance (RCC4) – Emprunteurs souverains	45 - 46
et correspondance entre les états financiers et les catégories de risques		Expositions au RCC par portefeuille et par fourchette de probabilité	
réglementaires (LI1)	13	de défaillance (RCC4) – Banques	47 - 48
Principales sources d'écarts entre les valeurs comptables et réglementaires		Nature des sûretés pour l'exposition au RCC (RCC5)	49
des expositions dans les états financiers (LI2)	14	Expositions sur dérivés de crédit (RCC6)	50
Qualité de crédit des actifs (RC1)	15 - 16	Expositions sur les contreparties centrales (RCC8)	50
Aperçu des techniques d'atténuation du risque de crédit (RC3)	17	Dérivés - Notionnel	51 - 52
Expositions brutes au risque de crédit	18 - 20	Dérivés – Exposition au risque de crédit	53
Approche standard – Exposition au risque de crédit et effets de		Expositions de titrisation dans le portefeuille bancaire (TITR1)	54
l'atténuation du risque de crédit (ARC) (RC4)	21	Expositions de titrisation dans le portefeuille de négociation (TITR2)	55
Approche standard – Expositions par classe d'actifs et par coefficient		Expositions de titrisation dans le portefeuille bancaire et exigences de fonds	
de pondération des risques (RC5)	22	propres réglementaires associées – banque agissant comme émetteur ou	
NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de		mandataire (TITR3)	56 - 57
probabilité de défaillance (RC6) – Entreprises	23 - 25	Expositions de titrisation dans le portefeuille bancaire et exigences de fonds	
NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de		propres réglementaires associées – banque agissant comme	
probabilité de défaillance (RC6) – Emprunteurs souverains	26 - 27	investisseur (TITR4)	58 - 59
NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de		Expositions au risque de crédit selon l'approche NI avancée :	
probabilité de défaillance (RC6) – Banques	28 - 29	paramètres réels et estimés	60
NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de		Glossaire – Bâle	61
probabilité de défaillance (RC6) – Garanties par l'immobilier résidentiel	30 - 34	Acronymes	62

Exigences de communication financière au titre du troisième pilier – En janvier 2015, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) a publié une norme concernant les exigences de communications financière au titre du troisième pilier – version révisée). Cette norme révisée a pour but de corriger les problèmes soulevés pendant la crise financière et d'améliorer la comparabilité et la cohérence de l'information financière entre les banques et entre les instances de réglementation au moyen de tableaux harmonisés. De plus, en avril 2017, le BSIF a publié la ligne directrice Exigences de communication financière au titre du troisième pilier, qui est entrée en vigueur le 31 octobre 2018. Voici un index des exigences de communication financière aux termes du document du CBCB (et conformément aux exigences de la ligne directrice du BSIF) et de l'endroit où sont présentées les informations connexes dans le rapport aux actionnaires, le document Information financière supplémentaire (IFS) ou le document Information réglementaire (IRS) du troisième trimestre de 2021. Les renseignements se trouvant sur le site Web de la TD, dans tout document IRS ne sont pas intégrés par renvoi, et ne devraient pas être considérés comme étant intégrés par renvoi, dans le rapport annuel, le rapport de gestion ou les états financiers consolidés de 2020.

			Page					
Sujet	Exigences de communication financière au titre du troisième pilier	Fréquence	Rapport aux actionnaires T3 2021	IFS T3 2021	IRS T3 2021	Rapport annuel 2020		
Vue d'ensemble de la	APA – Approche de la gestion des risques de la banque	Annuelle				66, 73-85, 92, 108, 220		
gestion des risques	AP1 – Aperçu des actifs pondérés en fonction des risques (APF)	Trimestrielle			10			
Liens entre les états	LI1 – Différences entre les périmètres de consolidation comptable et réglementaire et correspondance entre les états financiers et les catégories de risques réglementaires	Trimestrielle			13			
financiers et les expositions réglementaires	LI2 – Principales sources d'écarts entre les valeurs comptables et réglementaires des expositions dans les états financiers	Trimestrielle			14			
	LIA – Explications des écarts entre les valeurs comptables et réglementaires des expositions	Trimestrielle			14			
	CC1 – Composition des fonds propres réglementaires	Trimestrielle			1-3			
	CC2 – Rapprochement des fonds propres réglementaires et du bilan	Trimestrielle			5			
Composition des fonds propres et	CCA – Principales caractéristiques des instruments de fonds propres réglementaires et des autres instruments de TLAC admissibles ²	Trimestrielle						
TLAC ¹	TLAC1 – composition de la TLAC (au niveau du groupe de résolution)	Trimestrielle			8			
	TLAC2 – Entité de sous-groupe important – rang de créancier au niveau de l'entité juridique	s. o. ³	Ne s'applique pas à la TD.					
	TLAC3 – Entité de résolution – rang de créancier au niveau de l'entité juridique	Trimestrielle			9			
Ratio de levier	LR1 – Comparaison résumée des actifs comptables et de la mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier	Trimestrielle			6			
	LR2 – Ratio de levier : modèle de déclaration commun	Trimestrielle			6			
	RCA – Informations générales sur le risque de crédit	Annuelle				81-83, 85-87		
Risque de crédit	RC1 – Qualité de crédit des actifs	Trimestrielle			15-16			
	RC2 – Variation des stocks de prêts et de titres de dette en défaut ⁴	Trimestrielle						
	RCB – Informations supplémentaires sur la qualité de crédit des actifs, de a) à d)	Annuelle				88, 141, 147, 171		

			Page				
Sujet	Exigences de communication financière au titre du troisième pilier (suite)	Fréquence	Rapport aux actionnaires T3 2021	IFS T3 2021	IRS T3 2021	Rapport annuel 2020	
	RCB – Informations supplémentaires sur la qualité de crédit des actifs – e) Ventilation des expositions par zone géographique, secteur et durée résiduelle ⁴	Trimestrielle			18-20		
	RCB – Informations supplémentaires sur la qualité de crédit des actifs – f) Valeur des expositions dépréciées (d'après la définition comptable retenue par la banque) et provisions et passages en perte afférents par zone géographique, secteur et durée résiduelle	Trimestrielle		25-27, 29-31			
	RCB – Informations supplémentaires sur la qualité de crédit des actifs – g) Analyse de l'ancienneté des expositions en souffrance ⁴	Trimestrielle	77			140-141, 171	
	RCB – Informations supplémentaires sur la qualité de crédit des actifs – h) Décomposition des expositions restructurées en expositions dépréciées et non dépréciées ⁵	Annuelle					
	RCC – Informations qualitatives sur les techniques d'atténuation du risque de crédit (ARC)	Annuelle				88	
Discount of the	RC3 – Aperçu des techniques d'ARC	Trimestrielle			17		
Risque de crédit	RCD – Informations qualitatives sur le recours de la banque à des notations de crédit externes selon l'approche standard (AS) pour le risque de crédit	Annuelle				87	
	RC4 – AS – Exposition au risque de crédit et effets de l'ARC	Trimestrielle			21		
	RC5 – AS – Expositions par classe d'actifs et par coefficient de pondération des risques	Trimestrielle			22		
	RCE – Informations qualitatives sur les modèles NI	Annuelle				81-83, 86-89, 96	
	RC6 – NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (PD)	Trimestrielle			23-38		
	RC7 – NI – Effet des dérivés de crédit employés comme techniques d'atténuation du risque de crédit (ARC) sur les actifs pondérés en fonction des risques	s. o.	Incidence ne	égligeable présentée à la no	te de bas de tablea	u 3 du RC3.	
	RC8 – États des flux d'APR pour les expositions au risque de crédit selon l'approche NI				11		
	RC9 – NI – Contrôle ex post de la PD par portefeuille ⁵	Annuelle					
	RC10 – NI – Financement spécialisé et actions selon la méthode de la pondération simple des risques	Trimestrielle			39		

			Page				
Sujet	Exigences de communication financière au titre du troisième pilier (suite)	Fréquence	Rapport aux actionnaires T3 2021	IFS T3 2021	IRS T3 2021	Rapport annuel 2020	
	RCCA – Informations qualitatives sur le RCC	Annuelle				88, 102	
	RCC1 – Analyse de l'exposition au RCC par approche	Trimestrielle			40-41		
	RCC2 – Exigence de fonds propres touchés par le RVC	Trimestrielle			42a		
	RCC3 – Approche standard de l'exposition au RCC par portefeuille réglementaire et par pondération des risques	Trimestrielle			42b		
	RCC4 – NI – Expositions au RCC par portefeuille et par fourchette de PD	Trimestrielle			43-48		
	RCC5 – Nature des sûretés pour l'exposition au RCC	Trimestrielle			49		
	RCC6 – Expositions sur dérivés de crédit	Trimestrielle			50		
	RCC7 – États des flux d'APR pour les expositions au RCC selon la méthode des modèles internes (MMI)	S. O.	La TD n'emploie pas la MMI.				
	RCC8 – Expositions sur les contreparties centrales	Trimestrielle			50		
	TITRA – Informations qualitatives sur les expositions de titrisation	Annuelle				69-71, 89, 144, 173-175	
	TITR1 – Expositions de titrisation dans le portefeuille bancaire	Trimestrielle			54		
Titrisation	TITR2 – Expositions de titrisation dans le portefeuille de négociation	Trimestrielle			55		
	TITR3 – Expositions de titrisation dans le portefeuille bancaire et exigences de fonds propres réglementaires associées – banque agissant comme émetteur ou mandataire	Trimestrielle			56-57		
	TITR4 – Expositions de titrisation dans le portefeuille bancaire et exigences de fonds propres réglementaires associées – banque agissant comme investisseur	Trimestrielle			58-59		
	RMA – Informations qualitatives sur le risque de marché						
	RMB – Informations qualitatives sur les banques appliquant l'approche des modèles internes (AMI)		La TD a reporté la présentation de ces renseignements, tel que l'autorise la ligne directrice au titre du troisième pilier du BSIF publiée en avril 2017.				
Risque de marché ⁴	RM1 – Risque de marché selon l'approche standard						
Nisque de marche	RM2 – États des flux d'APR pour les expositions au risque de marché selon l'AMI						
	RM3 – Valeur du portefeuille de négociation selon l'AMI						
	RM4 – Comparaison des estimations de VaR ⁶ par rapport aux gains ou pertes						

¹ Capacité totale d'absorption des pertes (TLAC).

² L'information satisfaisant à l'exigence CCA esí disponible à l'adresse suivante : https://www.td.com/francais/investisseurs/accueil/divulgation-reglementaire/principaux-elements-du-capital/principaux-elements-du-c

³ Sans objet

⁴ Le document IFS et le rapport annuel ne traitant actuellement d'aucune exposition associée aux entités d'assurances déconsolidées, la présentation courante de l'information financière répond aux exigences de communication financière au titre du troisièrne pilier.

⁵ Se reporter au document IRS du quatrième trimestre de 2020 pour les informations annuelles.

⁶ Valeur à risque.

Situation des fonds propres – Bâle III (CC1)

(en millions de dollars)

À la date du bilan

Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires

Actions ordinaires majorées du surplus d'apport

Résultats non distribués

Cumul des autres éléments du résultat global

Fonds propres directement émis qui seront progressivement éliminés des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires²

Actions ordinaires et assimilées émises par des filiales et détenues par des tiers (montant autorisé dans les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires)

Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires avant les ajustements réglementaires

Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires

Ajustements de valorisation prudentiels

Goodwill (net du passif d'impôt correspondant)

Immobilisations incorporelles (nettes du passif d'impôt correspondant)

Actifs d'impôt différé, excluant ceux qui résultent de différences temporaires

Réserve de couverture des flux de trésorerie

Insuffisance de l'encours des provisions pour pertes attendues

Plus-values de cessions sur opérations de titrisation

Profits et pertes attribuables à l'évolution du risque de crédit propre à l'égard des passifs financiers à la juste valeur

Actifs nets des régimes de retraite à prestations définies (net du passif d'impôt correspondant)

Actions détenues en propre

Participations croisées sous forme d'actions ordinaires et assimilées

Participations non significatives de l'établissement dans les banques, entreprises d'assurance et autres entités

financières, déduction faite des positions vendeur admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %)

Participations significatives sous forme d'actions ordinaires de banques, de sociétés d'assurances et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de la consolidation réglementaire, déduction faite des positions

vendeur admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %)

Charges administratives transférables liées aux créances hypothécaires (montant supérieur au seuil de 10 %)

Actifs d'impôt différé résultant de différences temporaires (montant supérieur au seuil de 10 %, net du passif d'impôt correspondant) Montant dépassant le seuil de 15 %

Dont avoirs significatifs d'actions ordinaires d'établissements financiers

Dont charges administratives transférables liées aux créances hypothécaires

Dont actifs d'impôt différé résultant de différences temporaires

Autres déductions ou ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, tels que déterminés par le BSIF

Ajustements réglementaires appliqués aux actions ordinaires et assimilées de catégorie 1 en raison de l'insuffisance des autres éléments de catégorie 1 et des fonds propres complémentaires de catégorie 2 pour couvrir les déductions

Total des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires

Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires sans application des dispositions transitoires aux fins du provisionnement des pertes de crédit attendues

Autres instruments de fonds propres de catégorie 1

Autres instruments de fonds propres de catégorie 1 admissibles émis directement majorés des primes liées au capital

Dont instruments classés comme capitaux propres selon les normes comptables applicables

Dont instruments classés comme passifs selon les normes comptables applicables

Instruments de fonds propres émis directement qui seront progressivement éliminés des autres instruments de la catégorie 1

Autres instruments de catégorie 1 émis par des filiales et détenus par des tiers

Dont instruments émis par des filiales et destinés à être éliminés

Autres instruments de fonds propres de catégorie 1 avant ajustements réglementaires

Ajustements réglementaires appliqués aux autres instruments de fonds propres de catégorie 1

Autres instruments de fonds propres de catégorie 1 détenus en propre

Participations croisées sous forme d'autres éléments de catégorie 1

Participations non significatives de l'établissement dans les banques, entreprises d'assurance et autres entités

financières, déduction faite des positions vendeur admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %)

Participations significatives dans les fonds propres de banques, de sociétés d'assurances et d'autres entités financières, qui sortent du périmètre de la consolidation réglementaire, déduction faite des positions vendeur admissibles

Autres déductions appliquées aux fonds propres de catégorie 1, tels que déterminés par le BSIF

Dont hypothèques inversées

Ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de catégorie 1 en raison de l'insuffisance des autres éléments de catégorie 2 pour couvrir les déductions

Total des ajustements réglementaires appliqués aux autres instruments de fonds propres de catégorie 1

Autres éléments de fonds propres de catégorie 1

Fonds propres de catégorie 1

Fonds propres de catégorie 1 sans application des dispositions transitoires aux fins du provisionnement des pertes de crédit attendues n'ont pas été appliquées

N° de ligne	Т3	2021 T2	T1	202 T4	20 T3	Renvois ¹
1 2 3 4	22 879 \$ 61 167 9 164	22 791 \$ 59 035 7 742	22 594 \$ 56 032 11 152	22 570 \$ 53 845 13 437	22 429 \$ 49 934 14 307	A1+A2+B C D
5 6	93 210	89 568	- 89 778	89 852	86 670	
7 8 9 10 11 12	(16 211) (2 022) (122) (3 052)	(15 854) (1 803) (156) (2 813)	- (16 413) (1 899) (158) (3 368) -	(17 019) (2 030) (177) (3 720)	(20 001) (2 138) (207) (4 276)	E1-E2 F1-F2 G H I
13 14 15 16 17	(90) (246) (2)	- (68) (267) (11) -	(59) (9) (4)	(57) (9) (36)	- (62) (13) (87) -	J K1-K2
18	(5 163)	(5 011)	(5 873)	(6 321)	-	L1+L2
19 20 21 22 23 24	- - - -	- - - - -	- - - - -	- - - - -	(2 197) - - - - -	
25 26	960	- 1 043	- 1 398	2 133	- 1 857	М
27	-	_	_	_	_	
28 29	(25 948) 67 262	(24 940) 64 628	(26 385) 63 393	(27 236) 62 616	(27 124) 59 546	
29a	66 302	63 585	61 995	60 483	57 689	
30 31 32	6 697 6 697 —	4 947 4 947 —	5 647 5 647 -	5 647 5 647 -	5 796 5 796 -	N+O+P
33 34	440 -	615 61	615 61	1 190 –	1 193 –	Q+R
35 36	- 7 137	61 5 623	61 6 323	6 837	- 6 989	
37 38	- -	- -	-	-	-	
39	(10)	(14)	(12)	(12)	-	S
40 41	(350) —	(350) -	(350) -	(350)	(350) -	Т
41a	-	-	-	-	-	
42 43	(360)	(364)	- (362)	(362)	(350)	
43	6 777	5 259	5 961	6 475	6 639	
45	74 039	69 887	69 354	69 091	66 185	
45a	73 079 \$	68 844 \$	67 956 \$	66 958 \$	64 328 \$	

1

¹ Renvois à la page Rapprochement avec le bilan entrant dans le périmètre de la consolidation réglementaire (page 5).

² Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires.

Situation des fonds propres – Bâle III (CC1) (suite)

Instruments de fonds propres de catégorie 2 et provisions Instruments de fonds propres de catégorie 2 admissibles émis directement majorés des primes liées au capital 46 11 103 \$ 11 069 \$ 11 183 \$ 11 277 \$ 12 276 \$ Instruments de fonds propres émis directement qui seront progressivement éliminés de la catégorie 2 47 120 160 160 160 160 160 48 49 40 40 40 40 40 40 40 40 40 40 40 40 40	U V W
Instruments de fonds propres de catégorie 2 admissibles émis directement majorés des primes liées au capital 46	v w
Instruments de fonds propres émis directement qui seront progressivement éliminés de la catégorie 2 Instruments de catégorie 2 émis par des filiales et détenus par des filiales et détenus par des filiales qui seront progressivement éliminés 48	v w
Instruments de catégorie 2 émis par des filiales et détenus par des filiales qui seront progressivement éliminés 48	x
Dont instruments émis par des filiales qui seront progressivement éliminés 49	x
Provisions collectives Fonds propres de catégorie 2 avant les ajustements réglementaires Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2 Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2 Instruments de fonds propres de catégorie 2 détenus en propre 52 Participations croisées sous forme d'instruments de catégorie 2 et d'autres instruments admissibles à la TLAC Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de sociétés d'assurances et d'autres entités financières et autres instruments admissibles à la TLAC émis par des banques d'importance systémique mondiale (BISM) et des banques d'importance systémique intérieure (BISI) canadiennes qui sortent du périmètre de la consolidation réglementaire, à hauteur de 10 % au plus des actions	x
Fonds propres de catégorie 2 avant les ajustements réglementaires Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2 Instruments de fonds propres de catégorie 2 détenus en propre 52	x
Instruments de fonds propres de catégorie 2 détenus en propre 52 Participations croisées sous forme d'instruments de catégorie 2 et d'autres instruments admissibles à la TLAC 53 Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de sociétés d'assurances et d'autres entités financières et autres instruments admissibles à la TLAC émis par des banques d'importance systémique mondiale (BISM) et des banques d'importance systémique intérieure (BISI) canadiennes qui sortent du périmètre de la consolidation réglementaire, à hauteur de 10 % au plus des actions	
Instruments de fonds propres de catégorie 2 détenus en propre 52 Participations croisées sous forme d'instruments de catégorie 2 et d'autres instruments admissibles à la TLAC 53 Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de sociétés d'assurances et d'autres entités financières et autres instruments admissibles à la TLAC émis par des banques d'importance systémique mondiale (BISM) et des banques d'importance systémique intérieure (BISI) canadiennes qui sortent du périmètre de la consolidation réglementaire, à hauteur de 10 % au plus des actions	
Participations croisées sous forme d'instruments de catégorie 2 et d'autres instruments admissibles à la TLAC Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de sociétés d'assurances et d'autres entités financières et autres instruments admissibles à la TLAC émis par des banques d'importance systémique intérieure (BISI) canadiennes qui sortent du périmètre de la consolidation réglementaire, à hauteur de 10 % au plus des actions	
Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de sociétés d'assurances et d'autres entités financières et autres instruments admissibles à la TLAC émis par des banques d'importance systémique mondiale (BISM) et des banques d'importance systémique intérieure (BISI) canadiennes qui sortent du périmètre de la consolidation réglementaire, à hauteur de 10 % au plus des actions	
systémique intérieure (BISI) canadiennes qui sortent du périmètre de la consolidation réglementaire, à hauteur de 10 % au plus des actions	
ordinaires émises de l'entité (montant supérieur au seuil de 10 %) (406) (856) –	
	Υ
Participations non significatives dans les autres instruments admissibles à la TLAC émis par des BISM et des BISI canadiennes,	Υ
à hauteur de 10 % au plus des actions ordinaires émises de l'entité : montant anciennement destiné	Υ
au seuil de 5 % mais qui ne satisfait plus les conditions 54a (101) (61)	
Participations significatives dans les fonds propres de banques, de sociétés d'assurances et d'autres entités financières et	
autres instruments admissibles à la TLAC émis par des BISM et des BISI canadiennes qui sortent du périmètre de la consolidation réglementaire 55 (160) (160) (160) (160) (160)	Z
Autres déductions appliquées aux fonds propres de catégorie 2	2
Total des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2 57 (630) (625) (566) (1016) (160)	
Fonds propres de catégorie 2 58 12 162 12 037 11 949 10 930 12 922	
Total des fonds propres 59 86 201 81 924 81 303 80 021 79 107	
Total des fonds propres sans application des dispositions transitoires aux fins du provisionnement des pertes de crédit attendues 59a 86 201 81 924 81 303 80 021 79 107	
Total des actifs pondérés en fonction des risques 60 455 453 \$ 455 010 \$ 467 227 \$ 478 909 \$ 478 117 \$	
Ratios de fonds propres	
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques) 61 14,5 % 14,2 % 13,6 % 13,1 % 12,5 %	
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires sans application des dispositions transitoires aux fins du provisionnement	
des pertes de crédit attendues 61a 14,2 14,0 13,3 12,6 12,1	
Ratio de fonds propres de catégorie 1 62 15,9 15,4 14,8 14,4 13,8	
Ratio de fonds propres de catégorie 1 sans application des dispositions transitoires aux fins du provisionnement des pertes de crédit attendues 62a 15,7 15,1 14,5 14,0 13,5	
Total des fonds propres (en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques) 63 18,5 18,0 17,4 16,7 16,5	
Ratio du total des fonds propres sans application des dispositions transitoires aux fins du provisionnement des pertes de crédit attendues 63a 18,5 18,0 17,4 16,7 16,5	
Réserve (exigence minimale de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires + réserve de conservation des	
fonds propres + réserve applicable aux BISM + réserve aux BISM +	
en fonction des risques ^{2, 3} 8,0 8,0 8,0 8,0 8,0	
Dont la réserve de conservation des fonds propres 65 2,5 2,5 2,5 2,5	
Dont la réserve contracyclique spécifique à la banque ⁴ 66 – – – – – –	
Dont la réserve applicable aux BISM ⁵ 1,0 1,0	
Dont la réserve applicable aux BISI – – – – – – – –	
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires disponibles pour constituer des réserves	
(en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques) 68 14,5 14,2 13,6 13,1 12,5	
Cible du BSIF (cible minimale + réserve de conservation des fonds propres + supplément applicable	
aux BISI (le cas échéant)) ⁵	
Ratio cible des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires 8,0 8,0 8,0 8,0 8,0 8,0 8,0 8,0 8,0 8,0	
Ratio cible des fonds propres de catégorie 1 9,5 9,5 9,5 9,5 9,5 9,5 9,5 9,5 9,5 9,5	
Ratio cible du total des fonds propres 71 11,5 11,5 11,5 11,5 11,5 11,5 15	

- ¹ Renvois à la page Rapprochement avec le bilan entrant dans le périmètre de la consolidation réglementaire (page 5).
- ² La cible minimale à l'égard du ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires avant les réserves est de 4,5 %.
- ³ Le Conseil de stabilité financière (CSF), en consultation avec le CBCB et les autorités nationales, a dressé la liste des BISM de 2020 en s'appuyant sur les données de fin de l'exercice 2019. Le 22 novembre 2019, la Banque a été identifiée comme faisait partie des BISM.

- Le supplément à l'égard de la réserve anticyclique est en vigueur.

 Les BISI sont assujetties à un supplément de fonds propres sous forme d'actions ordinaires.

 Reflète les cibles du premier pilier et ne tient pas compte de la réserve pour stabilité intérieure du deuxième pilier. À compter du deuxième trimestre de 2020, la réserve s'établit à 1 %.

Situation des fonds propres - Bâle III (CC1) (suite)

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

À la date du bilan

Montants inférieurs aux seuils de déduction (avant pondération des risques)

Participations non significatives dans les fonds propres et autres instruments admissibles à la TLAC d'autres entités financières

Participations significatives sous forme d'actions ordinaires d'institutions financières

Droits de gestion de prêts hypothécaires (nets du passif d'impôt correspondant)

Actifs d'impôt différé résultant de différences temporaires (nets du passif d'impôt correspondant)

Plafonds applicables à l'inclusion de provisions dans la catégorie 2

Provisions admissibles à l'inclusion dans la catégorie 2 au titre des expositions soumises à l'approche standard (avant application du plafond)

Plafond applicable à l'inclusion de provisions dans la catégorie 2 selon l'approche standard

Provisions admissibles à l'inclusion dans la catégorie 2 au titre des expositions soumises à l'approche fondée sur les notations internes (avant application du plafond)

Plafond applicable à l'inclusion de provisions dans la catégorie 2 selon l'approche fondée sur les notations internes

Instruments de fonds propres qui seront éliminés progressivement (dispositions applicables uniquement entre le 1er janvier 2013 et le 1er janvier 2022)

Plafond en vigueur sur les instruments de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires qui seront éliminés progressivement

Montants exclus des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires en raison d'un plafond (excédent par rapport au plafond après rachats et remboursements à l'échéance)

Plafond en vigueur sur les autres instruments de catégorie 1 qui seront éliminés progressivement

Montants exclus des autres instruments de catégorie 1 en raison d'un plafond (excédent par rapport au plafond après rachats et remboursements à l'échéance)

Plafond en vigueur sur les instruments de catégorie 2 qui seront éliminés progressivement

Montants exclus des instruments de catégorie 2 en raison d'un plafond (excédent par rapport au plafond après rachats et remboursements à l'échéance)

Ratio de fonds propres d'importantes filiales bancaires

TD Bank, National Association (TD Bank, N.A.)⁷

Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires

Fonds propres de catégorie 1

Total des fonds propres

La Société d'hypothèque TD

Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires

Fonds propres de catégorie 1

Total des fonds propres

N° de			2021					202	0	
ligne	T3		T2		T1		T4		Т3	
72	7 243	\$	6 963	\$	6 927	\$	6 894	\$	1 816	\$
73	1 856		1 763		1 582		1 411		6 174	
74	87		80		66		61		56	
75	660		589		944		748		663	
76	276		255		285		316		331	
77	199		175		180		196		207	
78	2 577		2 511		3 268		3 262		2 813	
79	2 330		2 301		2 390		2 446		2 296	
80	_		-		_		_		_	
0.4										
81	-		- 075		- 075		4.050		4.050	
82 83	675		675 515		675 515		1 350		1 350	
84	876		876		876		1 753		1 753	
85	676		676		0/0		1755		1 / 33	
00	_						_			
86	17,7	%	17,4	%	15,3	%	15,0	%	14,6	%
87	17,7	,.	17,4		15,3		15,0		14,6	
88	19,0		18,7		16,6		16,2		15,9	
							·			
89	39,9		39,4		38,9		38,9		39,0	
90	39,9		39,4		38,9		38,9		39,0	
91	40,0		39,5		39,1		39,3		39,4	

⁷ TD Bank, N.A. présente séparément ses fonds propres réglementaires à l'Office of the Comptroller of the Currency à la fin de chaque trimestre de l'année civile.

État de rapprochement des fonds propres réglementaires¹

(en millions de dollars)

Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires

Solde au début de la période

Nouvelles émissions de fonds propres

Fonds propres rachetés²

Dividendes bruts (déductions)

Actions émises en remplacement des dividendes (ajout)

Profit attribuable aux actionnaires de la société mère³

Suppression de l'écart de taux propre à la Banque (après impôt)

Variations des autres éléments du résultat global

Écarts de conversion

Placements disponibles à la vente

Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Goodwill et autres immobilisations incorporelles (déduction, montant net du passif d'impôt correspondant)

Autres, y compris les ajustements réglementaires et les dispositions transitoires

Actifs d'impôt différé qui sont tributaires de la rentabilité future (à l'exclusion de ceux qui découlent des différences temporaires)

Ajustements de l'évaluation prudentielle

Autres

Solde à la fin de la période

Autres éléments de fonds propres de catégorie 1

Solde au début de la période

Nouvelles émissions d'autres éléments de fonds propres de catégorie 1 admissibles⁴

Fonds propres rachetés

Autres, y compris les ajustements réglementaires et les dispositions transitoires

Solde à la fin de la période

Total des fonds propres de catégorie 1

Fonds propres de catégorie 2

Solde au début de la période

Nouvelles émissions d'éléments de fonds propres de catégorie 2 admissibles

Fonds propres rachetés

Ajustements relatifs à l'amortissement

Provision collective autorisée

Autres, y compris les ajustements réglementaires et les dispositions transitoires

Solde à la fin de la période

Total des fonds propres réglementaires

- ¹ L'état de rapprochement se fonde sur les règles applicables et en vigueur à la fin de la période.
- ² Représentent l'incidence des actions rachetées aux fins d'annulation.
- ³ Le profit attribuable aux actionnaires de la société mère concorde avec l'état du résultat.
- ⁴ Émission de billets avec remboursement de capital à recours limité.

N° de		2021	2020		
ligne	T3 T2		T1	T4	Т3

56 - (1 492) 99 3 545 (22)	44 - (1 500) 101 3 695 (9)	46 - (1 498) 112 3 277	14 (6) (1 495) 112	12 - (1 491)
(1 492) 99 3 545 (22)	101 3 695	112	(1 495)	(1 491)
99 3 545 (22)	101 3 695	112	, ,	, ,
3 545 (22)	3 695		112	500
(22)		3 277		583
` '	(9)		5 143	2 248
		(2)	5	138
839	(2 211)	(2 286)	(301)	(2 248)
s. o.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.
118	61	318	(27)	448
226	(705)	35	14	98
(576)	655	737	3 090	835
34	2	19	30	79
_	_	_	_	_
(193)	1 102	19	(3 509)	1 147
67 262	64 628	63 393	62 616	59 546
5 259	5 961	6 475	6 639	6 621
1 750	-	_	-	-
-	, ,	_	(150)	-
		· ,	(14)	18
				6 639
74 039	69 887	69 354	69 091	66 185
12 037	11 949	10 930	12 922	15 739
-	-	-	-	_
-	-	-	(1 000)	(1 500)
(40)	-	_		(41)
136	261	663	(137)	(1 229)
29	(173)	356	(855)	(47)
12 162	12 037	11 949	10 930	12 922
86 201 \$	81 924	\$ 81 303	\$ 80 021	\$ 79 107 \$
	118 226 (576) 34 - (193) 67 262 5 259 1 750 - (232) 6 777 74 039 12 037 - (40) 136 29 12 162	s. o. s. o. 118 61 226 (705) (576) 655 34 2 - - (193) 1 102 67 262 64 628 5 259 5 961 1 750 - - (700) (232) (2) 6 777 5 259 74 039 69 887 12 037 11 949 - - (40) - 136 261 29 (173) 12 162 12 037	s. o. s. o. s. o. 118 61 318 226 (705) 35 (576) 655 737 34 2 19 - - - (193) 1 102 19 67 262 64 628 63 393 5 259 5 961 6 475 - - - - (700) - - (700) - (232) (2) (514) 6 777 5 259 5 961 74 039 69 887 69 354 12 037 11 949 10 930 - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - -	s. o. s. o. s. o. s. o. 118 61 318 (27) 226 (705) 35 14 (576) 655 737 3 090 34 2 19 30 - - - - (193) 1 102 19 (3 509) 67 262 64 628 63 393 62 616 5 259 5 961 6 475 6 639 1 750 - - - - (700) - (150) (232) (2) (514) (14) 6 777 5 259 5 961 6 475 74 039 69 887 69 354 69 091 12 037 11 949 10 930 12 922 - - - - - - - - - - - - - - - - - - -

Rapprochement avec le bilan entrant dans le périmètre de la consolidation réglementaire (CC2)

(en millions de dollars) À la date du bilan Trésorerie et montants à recevoir de banques Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global Participations non significatives dans des institutions financières (excluant Schwab) Participations non significatives dépassant les seuils réglementaires - fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires Participations non significatives dépassant les seuils réglementaires - autres éléments de fonds propres de catégorie 1 Participations non significatives dépassant les seuils réglementaires - fonds propres de catégorie 2 Participations non significatives anciennement destinées au seuil de 5 % mais qui ne satisfont plus aux conditions Participations non significatives de dépassant pas les seuils réglementaires Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances Valeurs mobilières prises en pension Provision pour pertes sur prêts Provision admissible comprise dans les fonds propres réglementaires de catégorie 2 Insuffisance de l'encours des provisions pour pertes attendues Dispositions transitoires aux fins du provisionnement des pertes de crédit attendues Provisions non comprises dans les fonds propres réglementaires Participation dans Schwab Participations non significatives dépassant les seuils réglementaires Participations non significatives ne dépassant pas les seuils réglementaires Goodwill Autres immobilisations incorporelles Autres immobilisations incorporelles (droits de gestion de prêts hypothécaires) Actifs d'impôt différé Actifs d'impôt différé à l'exclusion de ceux qui se rapportent à des différences temporaires Actifs d'impôt différé (nets des passifs d'impôt différé correspondants) réalisables par reports rétrospectifs de pertes nettes d'exploitation Actifs d'impôt différé (nets des passifs d'impôt différé correspondants) découlant de différences temporaires mais non réalisables par reports rétrospectifs de pertes nettes d'exploitation Autres aiustements aux actifs et passifs d'impôt différé Participations significatives dans des institutions financières Participations significatives dépassant les seuils réglementaires Participations significatives ne dépassant pas les seuils réglementaires Prestations des régimes de retraite à prestations définies Autres actifs TOTAL DE L'ACTIF PASSIF ET CAPITAUX PROPRES⁵ Dépôts détenus à des fins de transaction Dérivés Passifs de titrisation à la juste valeur Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net Passifs d'impôt différé Goodwill Immobilisations incorporelles (excluant les droits de gestion de prêts hypothécaires) Actifs au titre des régimes de retraite à prestations définies Autres passifs d'impôt différé (couvertures de flux de trésorerie et autres passifs d'impôt différé) Autres aiustements aux actifs et passifs d'impôt différé Profits et pertes attribuables à l'évolution du risque de crédit propre à l'égard des passifs financiers à la juste valeur Autres passifs Billets et débentures subordonnés Instruments de fonds propres de catégorie 2 admissibles émis directement Instruments de fonds propres émis directement qui seront progressivement éliminés de la catégorie 2 Amortissement des débentures venant à échéance dans le calcul des fonds propres réglementaires Passif Actions ordinaires Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres Autres instruments de fonds propres de catégorie 1 admissibles émis directement Instruments de fonds propres émis directement qui seront progressivement éliminés des autres éléments de fonds propres de catégorie 1 Actions privilégiées non admissibles à titre de fonds propres réglementaires Actions autodétenues - ordinaires Actions autodétenues - privilégiées Actions autodétenues – actions privilégiées qui comprennent des dispositions relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) Surplus d'apport Surplus d'apport - actions ordinaires Surplus d'apport - actions privilégiées Résultats non distribués Cumul des autres éléments du résultat global Couvertures de flux de trésorerie nécessitant une décomptabilisation Cumul des autres éléments du résultat global net inclus à titre de fonds propres

ſ		2021 T3		
		13 Dans le périn	nètre de la	
	Bilan ¹	consolidation ré		Renvois ³
ı	5 817 \$	\$	5 817 \$	Kenvois
1	167 543	*	167 403	
	147 438		147 438	1
	9 252		8 649	
	51 742		51 742	
	4 632		1 398	1
	84 389		81 664	1
	84 389		81 664	1
		295		L1
		295 10		S
		369		X
		101		Ŷ
		778		'
	250 310	****	250 128	1
	162 154		162 154	1
	726 031		726 031	1
	(6 811)		(6 811)	ı
	(6 611)	(1 569)	(0 011)	w
		(1 369)		VV I
		(000)		
		(960)		М
		(4 282)		ı
	100 596		98 027	ı
1				
ı		4 868		L2
ı		6 363		ı
1		16 341		E1
1		2 053		F1
1		87		1
				1
		122		G
		660		1
		2 421		1
		(1 265)		1
				1
		_		1
		84		1
		334		K1
		65 959		1
	1 703 093		1 693 640	1
				1
	29 445		29 445	1
	52 715		52 715	1
	13 633		13 633	1
				1
	92 355 1 118 681		92 355 1 118 681	1
				1
	285 054		275 601	1
1		130		E2
J		31		F2
		88		K2
ı		1 276		ı
ı		(1 265)		ı
ı		90		J
		275 251		1
ı	11 303		11 303	ı
ı		11 103		U
ı		120		V
ı		80		ı
ı	1 603 186		1 593 733	ı
ı	22 945		22 945	A1
ı	6 700		6 700	ı
J		6 700		N
ı		1 12		Q
ı		_		
J	(189)		(189)	A2
J	(169)		(5)	^~
1	(5)	(5)	(5)	0
1	125	(5)	125	•
	120	422	120	_
J		123 2		В
1	04.407	2	04.407	P
- 1	61 167		61 167	С
Į,	9 164		9 164	D
		3 052		Н
				1
	1 703 093 \$	6 112	1 693 640 \$	1

¹ D'après le bilan à la page 13 du document *Information financière supplémentaire*.

TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES

2 Les entités juridiques exclues du périmètre de la consolidation réglementaire comprennent les filiales d'assurance Meloche Monnex Inc. (consolidée), TD Compagnie d'assurance-vie et TD Reinsurance (Barbados) Inc. Le total des actifs de ces filiales inclus dans la Banque consolidée s'élève à 9,5 milliards de dollars et le total de leurs capitaux propres se chiffre à 2,3 milliards de dollars, desquels 350 millions de dollars sont déduits des autres instruments de fonds propres de catégorie 1 et 160 millions de dollars sont déduits des fonds propres de catégorie 2. Les renvois (T, Z) se rapportent à la page Situation des fonds propres — Bâle III (pages 1 et 2).

³ Renvois à la période considérée aux pages Situation des fonds propres – Bâle III (pages 1 à 3).

4 Cet ajustement est lié aux actifs et passifs d'impôt différé présentés au montant net aux fins comptables.

5 Le plafond en vigueur des autres instruments de fonds propres de catégorie 1 comprend un montant de 440 millions de dollars lié à la Fiducie de capital TD IV (qui n'est plus consolidée puisque la Banque n'est pas le principal bénéficiaire de la fiducie) (renvoi R se rapportant à la page Situation des fonds propres – Bâle III (page 1)).

Ratio de levier

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

À la date du bilan

Comparaison sommaire des actifs comptables et de la mesure de l'exposition du ratio de levier (LR1)

Actif consolidé total selon les états financiers publiés

Ajustement pour placements dans des entités bancaires, financières, d'assurance ou commerciales, qui sont consolidées à des fins comptables, mais hors du périmètre de la consolidation réglementaire

Ajustements pour les expositions de titrisation qui répondent aux exigences opérationnelles

pour la reconnaissance du transfert de risque

Ajustements pour actifs fiduciaires comptabilisés au bilan d'après le référentiel comptable applicable, mais exclus de la mesure d'exposition du ratio de levier

Ajustements pour instruments financiers dérivés

Ajustement pour cessions temporaires de titres (CTT)

Ajustement pour postes hors bilan (montants en équivalent-crédit)

Autres ajustements

Exposition du ratio de levier

Modèle de divulgation commun du ratio de levier (LR2)

Expositions au bilan

Postes au bilan (à l'exception des dérivés, des CTT et des expositions sur titrisation faisant l'objet de droits acquis, mais comprenant les garanties)

Majoration pour sûretés sur dérivés lorsqu'elles sont déduites des actifs au bilan aux termes du

référentiel comptable applicable

Déductions d'actifs débiteurs au titre de la marge pour variation en espèces liée aux opérations sur dérivés

Moins : Montants de l'actif déduits dans le calcul des fonds propres de catégorie 1

Total des expositions au bilan (à l'exclusion des dérivés et des CTT)

Expositions sur dérivés

Coût de remplacement lié à toutes les opérations sur dérivés (moins la marge pour variation admissible en espèces)

Majorations pour exposition potentielle future liée à toutes les opérations sur dérivés

Volet exonéré d'une contrepartie centrale (CC) sur les expositions compensées de client

Montant notionnel effectif ajusté des dérivés de crédit souscrits

Compensations notionnelles effectives ajustées et majorations déduites pour les dérivés de crédit souscrits

Total des expositions sur dérivés

Expositions sur cessions temporaires de titres

Actifs bruts liés aux CTT, tels qu'ils figurent au bilan (sans prise en compte de la compensation), après ajustement pour opérations comptables de vente

Montants compensés de liquidités à recevoir et de liquidités à payer sur actifs bruts de CTT

Exposition au risque de contrepartie pour les CTT

Exposition sur opérations à titre de mandataire

Total des expositions sur cessions temporaires de titres

Autres expositions hors bilan

Exposition hors bilan sous forme de montant notionnel brut

Ajustements pour conversion en montants en équivalent-crédit

Postes hors bilan

Fonds propres sur les expositions totales

Fonds propres de catégorie 1 – Méthode «tout compris» (ligne 45 à la page 1)

Fonds propres de catégorie 1 sans application des dispositions transitoires aux fins du provisionnement des pertes de crédit attendues

Total des expositions (somme des lignes 14, 20, 25 et 28) - Méthode «tout compris»

Ratio de levier

Ratio de levier sans application des dispositions transitoires aux fins du provisionnement des pertes de crédit attendues

N° de			2021					202	20		Modèle du
ligne	Т3		T2		T1		T4		Т3		BSIF
1	1 703 093	\$	1 669 058	\$	1 735 595	\$	1 715 865	\$	1 697 305	\$	1
2	(7 521)		(7 308)		(7 419)		(7 668)		(7 339)		2
3	(1 266)		(1 266)		(1 266)		(4 118)		(4 117)		3
4	-		-		- 4.50		-		- (0.4.050)		4
5	8 935		1 440		1 459		1 497		(24 350)		5
6	(25 724)		(25 602)		(19 632)		(22 701)		(17 621)		6
7	178 877		178 003		178 865		178 989		173 810		7 8
8 9	(308 910) 1 547 484	\$	(305 873)	\$	(340 409)	\$	(325 191)	\$	(312 297)	\$	9
9	1 347 404	Ф	1 508 452	ф	1 547 193	φ	1 536 673	ф	1 505 391	φ	9
ĺ										\neg	
10	1 198 679	\$	1 171 894	\$	1 204 814	\$	1 185 157	\$	1 165 828	\$	1
										· I	
11	_		_		_		_		_		2
12	(8 943)		(12 315)		(12 537)		(9 551)		(16 282)		3
13	(27 179)		(26 278)		(28 086)		(29 674)		(29 270)		4
14	1 162 557		1 133 301		1 164 191		1 145 932		1 120 276		5
15	20 493		19 699		18 180		18 971		23 260		6
16	48 335		46 687		48 520		45 544		45 141		7
17	-		_		_		_		_		8
18	1 579		1 672		2 077		1 543		1 970		9
19	(787)	-	(683)		(1 184)		(767)		(1 117)	_	10
20	69 620	_	67 375		67 593		65 291		69 254		11
21	162 154		155 375		156 176		169 162		159 672		12
22	(29 603)		(28 885)		(23 782)		(26 197)		(22 307)		13
23	3 879		3 283		4 150		3 496		4 686		14
24	-		-		- 100		-		-		15
25	136 430		129 773		136 544		146 461		142 051		16
		\neg									
26	623 817		625 570		627 795		632 676		631 527		17
27	(444 940)		(447 567)		(448 930)		(453 687)		(457 717)		18
28	178 877		178 003		178 865		178 989		173 810		19
										1	
29	74 039		69 887		69 354		69 091		66 185		20
					07.055				0.4.00-		00
30	73 079		68 844	ė.	67 956	•	66 958	<u>^</u>	64 328	_	20a
31	1 547 484	\$	1 508 452	\$	1 547 193	\$	1 536 673	\$	1 505 391	\$	21

4,5

4,4

4,5

4,4

4,4

4,3

32

33

4,8

47

4,6

4,6

22

22a

Indicateurs clés – Exigences de TLAC (KM2)

(en millions de dollars, sauf indication contraire)		2021		2020		
	ligne	Т3	T2	T1	T4	Т3
Groupe de résolution 1						
Capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) disponible TLAC disponible sans application des dispositions transitoires aux fins du provisionnement des pertes de	1	122 205 \$	114 229 \$	110 980 \$	104 933 \$	100 624 \$
crédit attendues ¹	1a	122 205	114 229	110 980	104 933	100 624
Total des actifs pondérés en fonction des risques au niveau du groupe de résolution	2	465 453	455 010	467 227	478 909	478 117
Ratio TLAC : TLAC en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques (ligne 1 / ligne 2) (%) Ratio TLAC : TLAC en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques disponible sans application des	3	26,3 %	25,1 %	23,8 %	21,9 %	21,0 %
dispositions transitoires aux fins du provisionnement des pertes de crédit attendues (ligne 1a / ligne 2) (%) 1	3a	26,3	25,1	23,8	21,9	21,0
Mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier au niveau du groupe de résolution	4	1 547 484 \$	1 508 452 \$	1 547 193 \$	1 536 673 \$	1 505 391 \$
Ratio de levier TLAC : TLAC en pourcentage de la mesure d'exposition aux fins du ratio de levier (ligne 1 / ligne 4) (%)	5	7,9 %	7,6 %	7,2 %	6,8 %	6,7 %
Ratio de levier TLAC : TLAC en pourcentage de la mesure d'exposition aux fins du ratio de levier						
sans application des dispositions transitoires aux fins du provisionnement des pertes de crédit						
attendues (ligne 1a / ligne 4) (%) 1	5a	7,9	7,6	7,2	6,8	6,7
L'exemption de subordination indiquée à l'antépénultième paragraphe du point 11				·		
du tableau des modalités du CSF sur la TLAC s'applique-t-elle?	6a	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
L'exemption de subordination indiquée au pénultième paragraphe du point 11						
du tableau des modalités du CSF sur la TLAC s'applique-t-elle?	6b	Non	Non	Non	Non	Non
Si l'exemption limitée de subordination s'applique, le montant de financement émis						
qui est assimilé à des passifs exclus et qui est reconnu comme TLAC externe,						
divisé par le financement émis qui est assimilé à des passifs exclus et						
qui serait reconnu comme TLAC externe si aucune limite n'était appliquée (%)	6c	s. o.				

¹ Comprend les dispositions transitoires aux fins du provisionnement des pertes de crédit attendues prévues par le BSIF comme il a été annoncé le 27 mars 2020. Les lignes 1a, 3a et 5a tiennent compte de la TLAC disponible sans application des dispositions transitoires aux fins du provisionnement des pertes de crédit attendues.

Composition de la TLAC (TLAC1)

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Éléments de TLAC liés aux fonds propres réglementaires et ajustements

Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires

Autres éléments de catégorie 1 (AT1) avant ajustements de TLAC

AT1 non admissibles en tant que TLAC car émis par des filiales à des tiers

Autres ajustements

Autres instruments de catégorie 1 admissibles aux termes du dispositif de la TLAC (somme des lignes 2 à 4)

Fonds propres de catégorie 2 avant ajustements de TLAC

Fraction amortie des instruments de catégorie 2 quand la durée de vie résiduelle dépasse 1 an

Fonds propres de catégorie 2 non admissibles en tant que TLAC car émis par des filiales à des tiers

Autres ajustements

Instruments de catégorie 2 admissibles aux termes du dispositif de la TLAC (somme des lignes 6 à 9)

TLAC liée aux fonds propres réglementaires (somme des lignes 1, 5 et 10)

Éléments de TLAC non liés aux fonds propres réglementaires

Instruments de TLAC externe émis directement par les banques et subordonnés à des passifs exclus

Instruments de TLAC externe émis directement par les banques et non subordonnés à des passifs exclus mais

satisfaisant toutes les autres exigences du tableau des modalités sur la TLAC

Dont montant admissible en tant que TLAC après application des plafonnements

Instruments de TLAC externe émis par des véhicules de financement avant le 1er janvier 2022

Engagements admissibles ex-ante visant à recapitaliser un BISM en résolution

TLAC liée à des instruments de fonds propres non réglementaires avant ajustements (somme des lignes 12, 13, 15 et 16)

Éléments de TLAC non liés aux fonds propres réglementaires : ajustements

TLAC avant déductions (somme des lignes 11 et 17)

Déductions des expositions entre des groupes de résolution à MPE correspondant à des éléments

admissibles à la TLAC (non applicables aux BISM et BISI à SPE)1

Déduction d'investissements dans d'autres propres passifs TLAC

Autres ajustements de TLAC

TLAC disponible après déductions (somme des lignes 18 à 21)

Actifs pondérés en fonction des risques et mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier dans le cadre de la TLAC

Total des actifs pondérés en fonction des risques ajusté selon la manière autorisée par le régime TLAC

Mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier

Ratios TLAC et réserves de fonds propres

Ratio TLAC (en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques, ajusté selon la manière autorisée par le régime TLAC) (ligne 22 / ligne 23)

Ratio de levier TLAC (en pourcentage de l'exposition aux fins du ratio de levier) (ligne 22 / ligne 24)

Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques) disponibles après satisfaction des exigences minimales de fonds propres et de TLAC du groupe de résolution²

Réserve spécifique à l'établissement (réserve de conservation des fonds propres + réserve

contracyclique + exigence de capacité accrue d'absorption des pertes, en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques)

Dont la réserve de conservation des fonds propres

Dont la réserve contracyclique spécifique à la banque

Dont la réserve applicable aux BISI/BISM

N° de			2021			2020							
ligne	Т3		T2		T1		T4		Т3				
1													
	07.000		04.000	•	00.000		00.010	•	50.510				
1	67 262	\$	64 628	\$	63 393	\$	62 616	\$	59 546	\$			
2	6 777		5 259		5 961		6 475		6 639				
3	_		_		_		_		_				
4	-	_	_		_	_	_		_				
5	6 777	_	5 259		5 961	_	6 475		6 639				
6	12 162		12 037		11 949		10 930		12 922				
7	80		40		40		40		41				
8	-		_		_		_		_				
9	-	_	-		-	_	-		-				
10	12 242	_	12 077		11 989	_	10 970		12 963				
11	86 281		81 964		81 343		80 061		79 148				
12	S. O.		S. O.		S. O.		S. O.		S. O.				
40	36 109		32 383		29 756		24 962		21 618				
13													
14	s. o.		S. O.		S. O.		S. O.		S. O.				
15	_		_		_		_		_				
16	s. o. 36 109	_	s. o. 32 383		s. o. 29 756		s. o. 24 962		s. o. 21 618				
17	36 109		3Z 303		29 / 50	-	24 902		21 010				
18	122 390		114 347		111 099		105 023		100 766				
10	122 000		114 547		111 033		100 020		100 700				
19	s. o.		S. O.		S. O.		S. O.		S. O.				
20	(185)		(118)		(119)		(90)		(142)				
21	(100)		()		()		-		(/				
22	122 205		114 229		110 980		104 933		100 624				
	122 200		220		110 000		101000		100 02 1				
23	465 453		455 010		467 227		478 909		478 117				
24	1 547 484		1 508 452		1 547 193		1 536 673		1 505 391				
25	26,3	%	25,1	%	23,8	%	21,9	%	21,0	%			
26	7,9		7,6		7,2		6,8		6,7				
07													
27	s. o.		S. O.		S. O.		S. O.		S. O.				
28	3,5	%	3,5	%	3,5	%	3,5	%	3,5	%			
29	2,5	, ,	2,5		2,5		2,5		2,5	. •			
30					_,0		_,0						
31	1,0		1,0		1,0		1,0		1,0				
٠.	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·				<u> </u>						

¹ Points d'entrée multiples (MPE), point d'entrée unique (SPE).

² Ne s'applique qu'à compter du premier trimestre de 2022.

N° de ligne			202 ⁻ T3	
			Rang de ci	éancier
	1	2	3	
	(rang le plus bas)			
		Actions privilégiées		Titres
1	Actions	aux éléments de	Dettes	reca
3	191	5	128	
4	22 754	6 695	11 191	
5	22 754	6 695	11 191	
6	_	_	_	
7	_	_	120	
8	_	_	7 475	
9	_	_	3 596	
10	22 754	6 695	-	
	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 (rang le plus bas) Actions ordinaires 2 22 945 3 191 4 22 754 5 22 754 6 7 8 9	1 2	Rang de cr

Description du rang du créancier (texte libre)
Fonds propres totaux et passifs nets de l'atténuation du risque de crédit
Sous-groupe de la ligne 12 correspondant aux passifs exclus
Fonds propres totaux et passifs, moins les passifs exclus (ligne 12 moins ligne 13)
Sous-groupe de la ligne 14 potentiellement admissible en tant que TLAC
Sous-groupe de la ligne 15 dont l'échéance résiduelle est supérieure ou égale à
1 an mais inférieure à 2 ans
Sous-groupe de la ligne 15 dont l'échéance résiduelle est supérieure ou égale à
2 ans mais inférieure à 5 ans
Sous-groupe de la ligne 15 dont l'échéance résiduelle est supérieure ou égale à
5 ans mais inférieure à 10 ans
Sous-groupe de la ligne 15 dont l'échéance résiduelle est supérieure ou égale à
10 ans, hors titres perpétuels
Sous-groupe de la ligne 15 correspondant aux titres perpétuels

Description du rang du créancier (texte libre)
Fonds propres totaux et passifs nets de l'atténuation du risque de crédit
Sous-groupe de la ligne 22 correspondant aux passifs exclus
Fonds propres totaux et passifs, moins les passifs exclus (ligne 22 moins ligne 23)
Sous-groupe de la ligne 24 potentiellement admissible en tant que TLAC
Sous-groupe de la ligne 25 dont l'échéance résiduelle est supérieure ou égale à
1 an mais inférieure à 2 ans
Sous-groupe de la ligne 25 dont l'échéance résiduelle est supérieure ou égale à
2 ans mais inférieure à 5 ans
Sous-groupe de la ligne 25 dont l'échéance résiduelle est supérieure ou égale à
5 ans mais inférieure à 10 ans
Sous-groupe de la ligne 25 dont l'échéance résiduelle est supérieure ou égale à
10 ans, hors titres perpétuels
Sous-groupe de la ligne 25 correspondant aux titres perpétuels

	1	2	3	4	5	Somme des colonnes 1 à 5	1	2	3	4	5	Somme des colonnes 1 à 5
	(rang le plus bas)				(rang le plus élevé)		(rang le plus bas)				(rang le plus élevé)	
		Actions privilégiées		Titres de créance				Actions privilégiées		Titres de créance		
		et notes associées		assujettis à la				et notes associées		assujettis à la		
	Actions	aux éléments de	Dettes	recapitalisation	Autres		Actions	aux éléments de	Dettes	recapitalisation	Autres	
1	ordinaires	catégorie 1	subordonnées	interne ¹	passifs ²	Somme	ordinaires	catégorie 1	subordonnées	interne ¹	passifs ²	Somme
2	22 945	6 700	11 319	36 761	-	77 725	22 790	4 950	11 291	33 429	-	72 460
3	191	5	128	901	-	1 225	134	5	82	1 234	-	1 455
ļ	22 754	6 695	11 191	35 860	-	76 500	22 656	4 945	11 209	32 195	-	71 005
5	22 754	6 695	11 191	35 860	-	76 500	22 656	4 945	11 209	32 195	-	71 005
3	-	-	-	9 837	-	9 837	-	-	-	5 776	-	5 776
,	-	-	120	23 688	-	23 808	-	-	160	24 083	-	24 243
3	-	-	7 475	2 316	-	9 791	-	-	7 500	2 305	-	9 805
)	-	_	3 596	19	_	3 615	-	_	3 549	31	_	3 580
0	22 754	6 695	-		-	29 449	22 656	4 945	_	_	_	27 601

T2 Rang de créancier

T4

			Rang de cr	eancier			Rang de creancier								
	1	2	3	4	5	Somme des colonnes 1 à 5	1	2	3	4	5	Somme des colonnes 1 à 5			
	(rang le plus bas)				(rang le plus élevé)		(rang le plus bas)				(rang le plus élevé)				
11	Actions ordinaires	Actions privilégiées et notes associées aux éléments de catégorie 1	Dettes subordonnées	Titres de créance assujettis à la recapitalisation interne ¹	Autres passifs ²	Somme	Actions ordinaires	Actions privilégiées et notes associées aux éléments de catégorie 1	Dettes subordonnées	Titres de créance assujettis à la recapitalisation interne ¹	Autres passifs ²	Somme			
12	22 645	5 650	11 366	32 358	-	72 019	22 487	5 650	11 446	27 530	-	67 113			
13	175	4	90	2 885	-	3 154	73	4	92	2 862	-	3 031			
14	22 470	5 646	11 276	29 473	-	68 865	22 414	5 646	11 354	24 668	-	64 082			
15	22 470	5 646	11 276	29 473	_	68 865	22 414	5 646	11 354	24 668	-	64 082			
16	-	-	-	5 894	-	5 894	-	-	-	678	-	678			
17	-	-	160	22 750	-	22 910	-	-	160	23 078	-	23 238			
18	-	-	6 213	816	-	7 029	-	-	6 198	845	-	7 043			
19	-	-	4 903	13	_	4 916	-	_	4 996	67	_	5 063			
20	22.470	5.646	_	_	_	28 116	22 /1/	5.646	_	_	_	28 060			

		Rang de cre	eancier		
1	2	3	4	5	Somme des colonnes 1 à 5
ang le plus bas)				(rang le plus élevé)	
Actions	Actions privilégiées et notes associées aux éléments de	Dettes	Titres de créance assujettis à la recapitalisation	Autres	
ordinaires	catégorie 1	subordonnées	interne ¹	passifs ²	Somme
22 361	5 800	12 456	24 128	_	64 745
146	5	124	2 748	-	3 023
22 215	5 795	12 332	21 380	-	61 722
22 215	5 795	12 332	21 380	-	61 722
-	-	-	863	-	863
-	-	160	20 320	-	20 480
-	-	7 176	130	-	7 306
_	_	4 996	67	_	5 063
22 215	5 795	_	_	_	28 010

Т3

- ' Conformément au régime de recapitalisation interne, les utres passifs en liquidation, sont assujettis à la recapitalisation interne, les titres de créance assujettis à la recapitalisation interne, les quels sont d'ordinaire de rang égal avec les autres passifs en liquidation, sont assujettis à une conversion au titre des pouvoirs de résolution, tandis que les autres passifs ne sont pas assujettis à une telle conversion.
- ² Conformément aux exigences du BSIF, cette colonne n'a pas besoin d'être remplie à l'heure actuelle.

Aperçu des actifs pondérés en fonction des risques (AP1)

(en millions de dollars) À la date du bilan	N° de ligne			Actifs pondérés e fonction des risque		Exigences de fonds propres minimums ²							
	go		2021	Tonocion doo noque		2020		2021	propreo	2020			
		Т3	T2	T1	T4	Т3	T3	T2	T1	T4	Т3	BSIF	
	1				1		_		1			1	
Risque de crédit, compte non tenu du risque de crédit de contrepartie (RCC)	1	319 035 \$	318 541	\$ 328 283	\$ 341 143	\$ 347 237	\$ 25 523 \$	25 483	26 263 \$	27 291 \$	27 779 \$	1	
Dont l'approche standard (AS) 3	2	30 827	28 595	29 909	30 022	30 250	2 466	2 287	2 393	2 402	2 420	2	
Dont l'approche fondée sur les notations internes (NI)	3	288 208	289 946	298 374	311 121	316 987	23 057	23 196	23 870	24 889	25 359	3	
Risque de crédit de contrepartie	4	20 097	17 079	19 592	19 598	20 703	1 608	1 366	1 567	1 568	1 656	4	
Dont l'approche standard pour mesurer le risque de crédit de contrepartie (AS-RCC)	5	8 789	8 041	8 785	8 698	9 134	703	643	703	696	731	5	
Dont la méthode d'exposition courante	6	_	_	_	_	_	-	-	-	_	_	s. o.	
Dont la méthode des modèles internes (MMI)	7	_	_	_	_	=	_	-	-	_	_	6	
Dont les autres RCC⁴	8	11 308	9 038	10 807	10 900	11 569	905	723	864	872	925	s. o.	
Positions en actions détenues dans le portefeuille bancaire selon l'approche des marchés	9	28 191	26 628	26 440	22 246	=	2 255	2 130	2 115	1 780	_	7	
Placements en actions dans des fonds d'investissement – approche par transparence	10	1 878	1 325	1 372	1 423	348	150	106	110	114	28	8	
Placements en actions dans des fonds d'investissement – approche fondée sur le mandat	11	93	81	76	85	53	7	6	6	7	4	9	
Placements en actions dans des fonds d'investissement – approche de repli	12	1 150	1 337	915	826	666	92	107	73	66	53	10	
Risque de règlement	13	27	59	86	36	66	2	5	7	3	5	11	
Expositions de titrisation du portefeuille bancaire	14	11 753	11 404	11 720	12 527	12 889	940	912	938	1 002	1 031	12	
Dont celles faisant l'objet de droit acquis	15	_	-	_	_		_	-		-	_	12a	
Dont l'approche de la titrisation fondée sur les notations internes (SEC-IRBA)	16	688	690	_	_		55	55		-	_	13	
Dont l'approche de la titrisation fondée sur les notations externes (SEC-ERBA),													
y compris l'approche fondée sur les évaluations internes (EI)	17	11 037	10 686	11 690	12 496	12 831	883	855	936	1 000	1 026	14	
Dont l'approche standard de la titrisation (SEC-SA)	18	28	28	30	31	58	2	2	2	2	5	15	
Risque de marché	19	16 312	12 572	12 810	16 758	20 810	1 305	1 006	1 025	1 341	1 665	16	
Dont l'approche standard (AS)	20	2 388	1 041	1 706	3 401	1 783	191	83	137	272	143	17	
Dont les approches des modèles internes (AMI)	21	13 924	11 531	11 104	13 357	19 027	1 114	923	888	1 069	1 522	18	
Risque opérationnel	22	60 410	59 905	59 454	58 715	58 112	4 833	4 792	4 756	4 697	4 649	19	
Dont l'approche indicateur de base	23	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	20	
Dont l'approche standard	24	60 410	59 905	59 454	58 715	58 112	4 833	4 792	4 756	4 697	4 649	21	
Dont l'approche de mesure avancée	25	-	-	-	_	_	_	-	-	-	_	22	
Montants inférieurs aux seuils de déduction (avant pondération des risques de 250 %)	26	6 507	6 079	6 479	5 552	17 233	521	486	518	444	1 379	23	
Ajustement du plancher	27	_	_	_	_		_	-		-		24	
Total (somme des lignes 1, 4, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 19, 22, 26 et 27)	28	465 453 \$	455 010	\$ 467 227	\$ 478 909	\$ 478 117	\$ 37 236 \$	36 399	37 378 \$	38 313 \$	38 249 \$	25	

 $^{^{\}mbox{\tiny 1}}$ Le cas échéant, les actifs pondérés en fonction des risques tiennent compte d'un facteur scalaire de 6 %.

² L'exigence minimale correspond à 8 % des actifs pondérés en fonction des risques.

³ Tient compte d'autres actifs et de titres de capitaux propres assujettis à la pondération en fonction des risques prescrite par la réglementation.

⁴ Tiennent compte des contreparties centrales admissibles (CC admissibles), du RVC et des transactions assimilables aux pensions.

États de rapprochement des actifs pondérés en fonction des risques – Risque de crédit

N° de

(en millions de dollars)

12						
5 298 374 \$ 19 592 \$ 11	070 \$					
(939) (2 334)	994)					
	229					
	-					
= =	-					
= =	-					
(7 067) (551)	298)					
= =	-					
289 946 \$ 17 079 \$ 10	007 \$					
T4						
;	Second Proceedings Proceeding Procedure Proc					

2021

	L	à une contrepartie	notations internes (NI)	notations internes (NI)		de contrepartie Tone		sur les NI à une contrepartie		notations internes (NI) ⁻		de contrepartie	tondee sur les NI
	Г												
Actifs pondérés en fonction des risques, solde au début de la période	10	383 838	\$ 311 121	\$	19 598	\$	10 767 \$	378 492	\$	316 987	\$	20 703 \$	10 956 \$
Montant des actifs ⁴	11	4 404	(180)		117		355	(2 978)		(2 620)		(1 453)	(400)
Qualité des actifs ⁵	12	(3 450)	(3 450)		285		168	(1 750)		(1 750)		487	279
Mise à jour des modèles ⁶	13	(1 440)	(1 440)		=-		=	3 378		(409)		=	=-
Méthode et politique ⁷	14	=	=		=-		=	-		-		=	=-
Acquisitions et cessions	15	_	_		_		=	6 407		-		=	=
Variations des taux de change ⁹	16	(9 640)	(7 677)		(408)		(220)	(1 307)		(1 087)		(139)	(68)
Autres ¹⁰	17	1 659	_				_	1 596		=		-	-
Actifs pondérés en fonction des risques, solde à la fin de la période	18	375 371	\$ 298 374	\$	19 592	\$	11 070 \$	383 838	\$	311 121	\$	19 598 \$	10 767 \$

	Risque de crédit non lié à une contrepartie ¹	Dont l'approche fondée sur les notations internes (NI) ²	Risque de crédit de contrepartie ³	Dont l'approche fondée sur les NI	
19	427 857	\$ 210 509	\$ 20 952	\$ 11 073	\$
20	(4 297)	(4 815)	256	(185)	
21	(4 924)	(4 924)	(141)	(77)	
22	(30 353)	119 436	=	347	
23	=	=	=	=	
24	_	_	_	_	

(3219)

316 987

Т3

1 Le risque de crédit non lié à un	trepartie comprend les prêts et avances consentis aux particuliers et aux petites entreprises clientes des services de détail, aux entreprises clientes des services de gros et commerciaux et aux banques et aux gouvernements. Il comprend aussi les titres de dette, les titres de capitaux pro	opres et
les autres actifs, y compris les	es payées d'avance, l'impôt différé, et les terrains, bâtiments, matériel et mobilier et autres actifs amortissables.	

(364)

20 703

(202)

10 956

2 Reflète les exigences du troisième piller applicables aux états des flux d'actifs pondérés des risques pour les expositions au risque de crédit selon l'approche NI (RC8), qui ne tient compte ni des titrisations ni des titres de capitaux propres.

(10 694)

378 492

903

- Le RCC comprend les dérivés négociés hors Bourse, les transactions assimilables aux pensions, les transactions réglées par des contreparties centrales et les actifs pondérés en fonction des risques calculés selon le RVC.
- La catégorie Montant des actifs comprend des modifications internes de la taille et de la composition du portefeuille (y compris les nouvelles affaires et les prêts arrivant à échéance), et, au troisième trimestre de 2021, a augmenté dans différents portefeuilles autres que de détail pour les secteurs Services de détail au Canada et Services bancaires de gros, le tout en partie contrebalancé par une diminution dans le portefeuille de prêts commerciaux du secteur Services de détail aux États-Unis.
- La catégorie Qualité des actifs concerne les changements touchant la qualité du portefeuille du fait de l'expérience, en ce qui a trait par exemple aux comportements des clients ou aux facteurs démographiques, y compris des changements par étaionnage/remaniement de modèles, et, au troisième trimestre de 2021, a diminué principalement en raison de différents portefeuilles de détail pour les secteurs Services de détail au Canada et Services de détail aux États-Unis, de même que d'économies résultant de la mise à jour annuelle des paramètres de risque de crédit des portefeuilles autres que de détail au Canada.
- La catégorie Mises à jour des modèles englobe la mise en œuvre de modèles, les modifications du champ d'application des modèles ou toute modification visant à corriger un dysfonctionnement des modèles.
- Les incidences de la catégorie Méthode et politique reflètent les changements récents apportés aux méthodes de calcul du fait de changements à la politique réglementaire comme les nouveaux règlements.

25

26

Représente l'acquisition de la Société de financement direct d'équipement Wells Fargo au Canada.

Actifs pondérés en fonction des risques, solde au début de la période

Actifs pondérés en fonction des risques, solde à la fin de la période

Montant des actifs⁴
Qualité des actifs⁵
Mise à jour des modèles⁶
Méthode et politique⁷
Acquisitions et cessions

Variations des taux de change9

- La catégorie Variations des taux de change reflète principalement les fluctuations attribuables à une variation du taux de change du dollar américain pour les portefeuilles américains dans les secteurs Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros.
- 10 La catégorie Autres est composée des éléments non décrits dans les catégories ci-dessus, y compris des modifications des expositions de risques non incluses dans les approches avancées ou standards (notamment les charges payées d'avance, l'impôt différé, les terrains, bâtiments, matériel et mobilier et autres actifs amortissables et les autres actifs).

États de rapprochement des actifs pondérés en fonction des risques – Risque de marché

(en millions de dollars)	N° de		2021		2020	
À la date du bilan	ligne	Т3	T2	T1	T4	Т3
Actifs pondérés en fonction des risques, solde au début de la période Variation dans les niveaux de risque ¹ Mises à jour des modèles ²	1 2 3	12 572 \$ (339)	12 810 \$ (238)	16 758 \$ (3 207)	20 810 \$ (4 052)	17 741 \$ 3 069
Méthode et politique ³	4	3 647	_	(741)	_	_
Acquisitions et cessions ⁴	5	432	-	-	_	-
Variations des taux de change et autres ⁵	6	négl. ⁶	négl.	négl.	négl.	négl.
Actifs pondérés en fonction des risques, solde à la fin de la période	7	16 312 \$	12 572 \$	12 810 \$	16 758 \$	20 810 \$
	_		·	·	·	

¹ La catégorie Variation dans les niveaux de risque reflète les changements dans les risques attribuables à des changements dans les positions et aux fluctuations du marché. La réduction des actifs pondérés en fonction des risques est attribuable au fait que les modèles relatifs à la COVID-19 ont évolué vers des données différentes de celles de la période de un an historique pour la VaR.

États de rapprochement des actifs pondérés en fonction des risques – Risque opérationnel

(en millions de dollars)	N° de		2021		2020)
À la date du bilan	ligne	Т3	T2	T1	T4	Т3
	Г				I	
Information à fournir pour le risque opérationnel – Variation des actifs pondérés en fonction des risques par facteur clé						
Actifs pondérés en fonction des risques, solde au début de la période	1	59 905 \$	59 454 \$	58 715 \$	58 112 \$	57 429 \$
Revenus générés ¹	2	505	451	739	603	683
Acquisitions et cessions	3	-	_	_	_	_
Actifs pondérés en fonction des risques, solde à la fin de la période	4	60 410 \$	59 905 \$	59 454 \$	58 715 \$	58 112 \$

¹ La variation touchant la catégorie Revenus générés est attribuable à une variation de la moyenne sur trois ans des produits annuels bruts selon l'AS.

² La catégorie Mises à jour des modèles reflète les mises à jour apportées aux modèles afin de tenir compte de l'expérience récente et des modifications dans le champ d'application des modèles.

³ La catégorie Méthode et politique reflète les changements récents apportés aux méthodes de calcul du fait de changements à la politique réglementaire. L'augmentation des actifs pondérés en fonction des risques découle des changements apportés à la réglementation liée aux multiplicateurs de la VaR en contexte de crise.

La catégorie Acquisitions et cessions concerne les changements attribuables à des acquisitions ou cessions d'entreprises. L'augmentation des actifs pondérés en fonction des risques est attribuable à l'acquisition de Headlands Tech Global Markets, LLC.

⁵ La catégorie Variations des taux de change et autres concerne des variations considérées comme négligeables (négl.) étant donné que les mesures d'exposition aux risques des actifs pondérés en fonction des risques sont en dollars canadiens. Par conséquent, aucune conversion n'est requise.

⁶ Négligeable.

Différences entre les périmètres de consolidation comptable et réglementaire et correspondance entre les états financiers et les catégories de risques réglementaires (LI1)

(en millions de dollars)

À la date du bilan

Igne

2021

T3

			Valeu	rs comptables								Valeu	rs con	nptables des éléments ¹	
		Valeurs comptables		qui entrent									Non	soumis aux exigences	٦
		d'après les		ns le périmètre		Soumis au		Soumis au		Soumis		Soumis		de fonds propres	
		états financiers		consolidation		cadre du		cadre du risque de		au cadre de		au cadre du		ou soumis à déduction	
		publiés		réglementaire ²		risque de crédit	С	rédit de contrepartie		titrisation		risque de marché		des fonds propres	4
Actif			•	- 04-	•		•		•		•		•	(000)	
Trésorerie et montants à recevoir de banques	1		\$	5 817	\$	6 025	\$	-	\$	-	\$	_	\$	(208)	۶
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	2	167 543		167 403		167 099		-		-		374		(70)	
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	3	147 438		147 438		-		-		-		138 034		9 404	
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur															
par le biais du résultat net	4	9 252		8 649		1 937		-		7 249		-		(537)	
Dérivés	5	51 742		51 742		-		51 742		-		49 572		-	
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	6	4 632		1 398		1 392		-		-		-		6	
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments															
du résultat global	7	84 389		81 664		74 351		-		5 565		-		1 748	
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision															
pour pertes sur créances	8	250 310		250 128		204 921		-		45 126		-		81	
Valeurs mobilières prises en pension	9	162 154		162 154		-		162 154		-		7 905		-	
Prêts hypothécaires résidentiels	10	263 456		263 456		263 375		-		-		-		81	
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	11	187 490		187 490		187 368		-		-		-		122	
Cartes de crédit	12	30 692		30 692		29 494		-		-		-		1 198	
Entreprises et gouvernements	13	244 393		244 393		234 695		-		10 066		-		(368)	
Provision pour pertes sur créances	14	(6 811)		(6 811)		(2)		-		_		-		(6 809)	
Engagements de clients au titre d'acceptations	15	19 298		19 298		19 298		-		_		-		_	
Participation dans Schwab et TD Ameritrade	16	11 231		11 231		11 231		-		-		_		_	
Goodwill	17	16 341		16 341		-		_		_		_		16 341	
Autres immobilisations incorporelles	18	2 140		2 140		-		_		_		_		2 140	
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables	19	9 253		9 147		9 147		_		_		_		_	
Actifs d'impôt différé	20	2 036		1 938		2 904		_		_		_		(966)	
Montants à recevoir des courtiers et des clients	21	23 262		23 262		3 173		_		_		_		20 089	
Autres actifs	22	17 035		14 670		3 634		10 244		66		_		726	
Total de l'actif	23	1 703 093	\$	1 693 640	\$	1 220 042	\$	224 140	\$	68 072	\$	195 885	\$	42 978	\$
															٦
Passif															
Dépôts détenus à des fins de transaction	24	29 445	\$		\$	-	\$	-	\$	-	\$	29 271	\$	174	\$
Dérivés	25	52 715		52 715		-		52 715		-		47 932		_	
Passifs de titrisation à la juste valeur	26	13 633		13 633		-		-		-		13 633		-	
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	27	92 355		92 355		-		-		-		9		92 346	
Dépôts	28	1 118 681		1 118 681		-		-		-		-		1 118 681	
Acceptations	29	19 298		19 298		-		-		-		-		19 298	
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	30	36 723		36 723		-		-		-		35 563		1 160	
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	31	155 863		155 863		-		155 863		-		5 620		_	
Passifs de titrisation au coût amorti	32	15 272		15 272		-		-		_		-		15 272	
Montants à payer aux courtiers et aux clients	33	23 866		23 866		-		-		-		-		23 866	
Passifs liés aux assurances	34	7 735		23		-		_		_		-		23	
Autres passifs	35	26 297		24 556		_		_		_		_		24 556	
Billets et débentures subordonnés	36	11 303		11 303		_		_		_		_		11 303	-1
Total du passif	37	1 603 186	\$	1 593 733	\$	-	\$	208 578	\$	-	\$	132 028	\$	1 306 679	\$

¹ Certains éléments peuvent être inclus dans plus d'une colonne s'ils sont exposés à la fois au risque de crédit et au risque de marché.

² Excluent les actifs et passifs des filiales d'assurances.

Principales sources d'écarts entre les valeurs comptables et réglementaires des expositions dans les états financiers (LI2)

(en millions de dollars) À la date du bilan	N° de ligne			2021 T3				
						Élér	nents soumis au	\neg
				Cadre du				
			Cadre du	risque de crédit	Cadre de		Cadre du	
		Total	risque de crédit	de contrepartie ¹	titrisation	r	isque de marché	_
Valeur comptable de l'actif qui entre dans le périmètre de								
consolidation réglementaire	1	1 708 139	\$ 1 220 042	\$ 224 140	\$ 68 072	\$	195 885	\$
Valeur comptable du passif qui entre dans le périmètre de								
consolidation réglementaire	2	340 606	_	208 578	_		132 028	
Montant net total qui entre dans le périmètre de								
consolidation réglementaire	3	1 367 533	1 220 042	15 562	68 072		63 857	
Éléments hors bilan	4	342 410	319 873	_	22 537		_	
Écarts découlant des règles de compensation différentes,								
autres que ceux déjà inscrits à la ligne 2	5	63 888	_	63 888	_		_	
Ajustement au titre des dérivés et de l'exposition potentielle future (EPF)	6	62 463	_	62 463	_		_	
Majoration des transactions assimilables aux pensions	7	311 726	_	311 726	_		_	
Valeur réglementaire des expositions	8	2 148 020	\$ 1 539 915	\$ 453 639	\$ 90 609	\$	63 857	\$

¹ Les sûretés pour les transactions assimilables aux pensions sont reflétées dans les pertes en cas de défaillance (PCD), et non dans les expositions en cas de défaillance (ECD).

Qualité de crédit des actifs (RC1) ¹									
(en millions de dollars) À la date du bilan	N° de ligne					2021 T3			
		Valeu	r comptable	brute des :		it attendues sur les e	otables pour pertes de expositions selon l'AS	Dont les provisions comptables pour	
		Expositions en défaut ²		positions	Provisions/ dépréciations ³	Réparties dans la catégorie réglementaire particulière ⁴	Réparties dans la catégorie réglementaire générale ⁴	pertes de crédit attendues sur les expositions selon l'approche NI	Valeurs nettes
Prêts Titres de créance Expositions hors bilan	1 2 3	2 651 - 85	\$		(6 806) (2) (899)	\$ (1) \$ - -	(8) - -	\$ (6 797) \$ (2) (899)	275 689 529 705
Total	4	2 736	\$ 1	1 539 495	(7 707)	\$ 2021	(8)	\$ (7 698) \$	1 534 524 \$
						T2			
		Vale	eur comptable	e brute des :		Dont les provisions pertes de crédit att expositions s Réparties dans	tendues sur les	Dont les provisions comptables pour pertes de crédit	
		Expositions en défaut ²		xpositions léfaillantes	Provisions/ dépréciations ³	la catégorie réglementaire particulière ⁴	la catégorie réglementaire générale ⁴	attendues sur les expositions selon l'approche NI	Valeurs nettes
Prêts Titres de créance Expositions hors bilan Total	5 6 7 8	2 803 - 210 3 013	\$	723 160 \$ 247 869 522 032 1 493 061 \$	(6 993) (2) (970) (7 965)	- \$ - - -		\$ (6 991) \$ (2) (970) \$ (7 963) \$	718 970 \$ 247 867 521 272 1 488 109 \$
Total	8	3013	\$ 1	1493 001	(7 905)	\$ 2021	5 (2)	\$ (7 963) \$	1 488 109 \$
		Vale	eur comptable	e brute des :		Dont les provisions pertes de crédit att expositions s	tendues sur les	Dont les provisions comptables pour pertes de crédit	
		Expositions en défaut ²		expositions léfaillantes	Provisions/ dépréciations ³	Réparties dans la catégorie réglementaire particulière ⁴	la catégorie réglementaire générale ⁴	attendues sur les expositions selon l'approche NI	Valeurs nettes
Prêts Titres de créance Expositions hors bilan	9 10 11	3 057 - 205	\$	722 279 251 363 530 739	(2) (1 004)	- \$ - -		\$ (7 923) \$ (2) (1 004)	251 361 529 940
Total	12	3 262	\$ 1	1 504 381	(8 931)	\$ 2020	3 (2)	\$ (8 929) \$	1 498 712 \$
						T4 Dont les provisions			
		Vale	eur comptable	e brute des :		 pertes de crédit at expositions s Réparties dans		Dont les provisions comptables pour pertes de crédit	
		Expositions en défaut ²		expositions léfaillantes	Provisions/ dépréciations ³	la catégorie réglementaire particulière ⁴	la catégorie réglementaire générale ⁴	attendues sur les expositions selon l'approche NI	Valeurs nettes
Prêts Titres de créance Expositions hors bilan	13 14 15	3 157 - 144	\$	726 815 270 449 537 033	(8 279) (2) (1 087)	(1) \$ - -	(2)	\$ (8 276) \$ (2) (1 087)	721 693 \$ 270 447 536 090
Total	16	3 301	\$ 1	1 534 297	(9 368)	\$ (1) \$	5 (2)	\$ (9 365) \$	1 528 230 \$

¹ Exclut les filiales d'assurance, les expositions de titrisation, les actifs à la juste valeur par le biais du résultat net et les prêts dépréciés acquis. ² Comprennent le total des expositions liées à des actifs dépréciés, dont une tranche de 1 742 millions de dollars au 30 avril 2021; 1 997 millions de dollars au 31 janvier 2021; 1 750 millions de dollars au 31 octobre 2020) est classée dans la catégorie des actifs en défaut et une tranche de 909 millions de dollars (948 millions de dollars au 30 avril 2021; 1 060 millions de dollars au 31 jaunier 2021; 1 407 millions de dollars au 31 octobre 2020) est classée dans les catégories d'actifs surveillés ou à risque élevé au 31 juillet 2021.

³ Comprennent les provisions à l'étape 1, à l'étape 2 et à l'étape 3.

La catégorie réglementaire particulière correspond aux provisions pour pertes de crédit attendues à l'étape 3. La catégorie réglementaire générale correspond aux provisions pour pertes de crédits attendues à l'étape 1 et à l'étape 2.

Qualité de crédit des actifs (RC1)¹ (suite)

(en millions de dollars) À la date du bilan	N° de ligne					2020 T3						
		Va	leur co	emptable brute des :		Oont les provisions comp rédit attendues sur les e			Dont les provisions comptables pour			
		Expositions en défaut ²		Expositions non défaillantes	Provisions/ dépréciations ³	Réparties dans la catégorie réglementaire particulière ⁴	Réparties dans la catégorie réglementaire générale))	pertes de crédit attendues sur les expositions selon l'approche NI	,	Valeurs nettes	
Prêts Titres de créance Expositions hors bilan	1 2 3	3 821 - 241	\$	727 536 253 513 538 652	\$ (8 123) (2) (1 087)	\$ (1) \$ - -	- - -	\$	(8 122) (2) (1 087)	\$	723 234 253 511 537 806	\$
Total	4	4 062	\$	1 519 701	\$ (9 212)	\$ (1) \$	<u> </u>	\$	(9 211)	\$	1 514 551	\$

¹ Exclut les filiales d'assurance, les expositions de titrisation, les actifs à la juste valeur par le biais du résultat net et les prêts dépréciés acquis.

² Comprennent le total des expositions liées à des actifs dépréciés, dont une tranche de 2 525 millions de dollars est classée dans la catégorie des actifs en défaut et une tranche de 1 296 millions de dollars est classée dans les catégories d'actifs surveillés ou à risque élevé au 31 juillet 2020.

³ Comprennent les provisions à l'étape 1, à l'étape 2 et à l'étape 3.

La catégorie réglementaire particulière consiste en provisions pour pertes de crédit attendues à l'étape 3. La catégorie réglementaire générale consiste en provisions pour pertes de crédit attendues à l'étape 1 et à l'étape 2.

Aperçu des techniques d'atténuation du risque de crédit (RC3)¹ (en millions de dollars) N° de 2021 2021 À la date du bilan Т3 T2 Expositions Expositions Expositions Expositions Expositions Expositions Expositions garanties par non garanties garanties par garanties par non garanties -Expositions garanties par Expositions garanties par des garanties des dérivés Expositions garanties par des garanties des dérivés comptable garanties des sûretés2 financières de crédit³ comptable garanties des sûretés2 financières de crédit3 Prêts 36 241 609 494 327 382 381 \$ 111 910 \$ 36 237 348 488 615 370 671 117 908 Titres de créance 2 273 899 1 792 1 789 246 068 1 801 1 795 3 Total 515 508 496 119 382 381 111 913 1 825 483 416 490 416 370 671 117 914 1 831 Dont expositions en défaut 1 358 1 293 1 404 1 399 1 058 235 261 2021 2020 T1 T4 Expositions Expositions Expositions Expositions Expositions Expositions garanties par non garanties -Expositions garanties par non garanties -Expositions garanties par garanties par valeur Expositions garanties par des garanties des dérivés valeur Expositions garanties par des garanties des dérivés comptable garanties des sûretés financières de crédit3 comptable garanties des sûretés financières de crédit3 Prêts 246 276 479 060 \$ 361 667 117 355 \$ 38 251 313 478 659 \$ 357 227 121 411 21 5 Titres de créance 249 119 2 244 2 232 267 957 2 492 2 476 Total 495 395 481 304 361 667 117 367 2 270 519 270 481 151 357 227 121 427 2 497 Dont expositions en défaut 1 501 1 556 1 261 295 1 545 1 612 1 323 289

Expositions

121 964

288

garanties par

Expositions

2 356

garanties par

	valeur	Expositions	garanties par	des garanties	des dérivés
	comptable	garanties	des sûretés ²	financières	de crédit ³
9	264 898	\$ 466 459	\$ 344 510	\$ 121 944	\$ 5 \$
10	251 142	2 371	_	20	2 351

468 830

11

12

Prêts Titres de créance Total

Dont expositions en défaut

Expositions

516 040

2 125

non garanties -

2020 T3

Expositions

344 510

1 408

¹ Tient compte des sûretés, des garanties financières et des dérivés de crédit seulement lorsqu'ils donnent lieu à une réduction des exigences de fonds propres.

² Pour les expositions de détail, reflètent la valeur des sûretés au moment de l'octroi des prêts. Pour les expositions autres que de détail, reflètent uniquement la valeur des actifs financiers reçus en garantie.

³ Au 31 juillet 2021, l'effet des dérivés de crédit employés comme techniques d'ARC sur les actifs pondérés en fonction des risques correspond à une diminution de 1,3 milliard de dollars (une diminution de 1,4 milliard de dollars au 30 avril 2021, une diminution de 1,8 milliard de dollars au 31 juillet 2020) (RC7).

Expositions brutes au risque de crédit¹

(en millions de dollars)	N° de					20	021											2021					
À la date du bilan	ligne						Т3											T2					
	iigiic																						
	- 1				Transa	ctions		Dérivés				_				Т	ransactions		Dérivés				
		Montant		Montant		ilables		négociés	Divers -				Montant		Montant		ssimilables		négociés		Divers -		
Par catégorie de contreparties		utilisé		inutilisé ²	aux per			s Bourse	hors bilan		Total		utilisé		inutilisé ²		x pensions		nors Bourse		hors bilan		Total
Expositions aux produits de détail		utilise		mumse	uux pei	11310113	1101	3 Dourse	nors blian		Total	+	utilioc		muunse	uc	ix perioiono		ioro Dourse		nors blian		rotai
Expositions garanties par l'immobilier résidentiel	1	372 679	\$	57 102	s	_	s	_	s _	\$	429 781	s	363 608	\$	56 527	\$	_	\$	_	\$	_	\$	420 135 \$
Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles	2	37 479	Ψ.	112 804	Ψ	_	•	_	_		150 283	ľ	36 242	-	112 092	Ψ	_	Ψ	_	Ψ	_	Ψ	148 334
Autres expositions aux produits de détail	3	83 561		7 880		_		_	30		91 471		81 554		7 868		_		_		29		89 451
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	4	493 719		177 786					30		671 535	_	481 404		176 487						29		657 920
Expositions aux produits autres que de détail	7	400 7 10		177 700					- 00		07 1 000	_	401 404		110 401						20		007 020
Entreprises	5	233 790		105 766	24	43 651		22 855	19 509		625 571		234 644		103 371		226 341		20 376		19 345		604 077
Emprunteurs souverains	6	418 473		1 224		49 913		11 975	1 676		483 261		413 509		1 170		56 369		12 012		1 631		484 691
Banques	7	29 623		6 313		80 427		15 249	6 127		137 739		27 602		6 615		79 014		17 335		5 655		136 221
,	8	681 886		113 303		73 991		50 079	27 312		1 246 571	_	675 755		111 156		361 724		49 723		26 631		1 224 989
Total	9	1 175 605	\$	291 089		73 991	S	50 079	\$ 27 342	\$		s	1 157 159	\$	287 643	\$	361 724	\$	49 723	\$	26 660		1 882 909 \$
	ŭ		Ť	20.000	, ,		Ť	00 0.0	·	Ť		· ·		Ψ	207 010	Ψ	001121	<u> </u>	10 120	Ψ	20 000	Ψ	. 002 000
Par pays où le risque est assumé																							
Canada	10	643 346	\$	155 392	\$ 14	42 201	\$	17 875	\$ 9 700	\$	968 514	\$	630 258	\$	154 490	\$	142 186	\$	16 119	\$	9 528	\$	952 581 \$
États-Unis	11	465 541	*	131 076		12 251	*	13 237	16 239	•	738 344	1	459 355	*	127 810	*	106 551	*	13 830	-	15 872	*	723 418
Autres pays																							
Europe	12	49 986		4 050	9	95 729		13 085	1 127		163 977		47 991		4 581		86 254		13 414		969		153 209
Autres	13	16 732		571		23 810		5 882	276		47 271		19 555		762		26 733		6 360		291		53 701
71411.00	14	66 718		4 621		19 539		18 967	1 403		211 248	_	67 546		5 343		112 987		19 774		1 260		206 910
Total	15	1 175 605	\$	291 089		73 991	\$	50 079	\$ 27 342	\$		s	1 157 159	\$	287 643	\$	361 724	\$	49 723	\$	26 660	\$	1 882 909 \$
					, ,																		
Par durée résiduelle des contrats																							
Moins de 1 an	16	395 554	\$	206 077	\$ 37	73 692	\$	31 629	\$ 14 714	\$	1 021 666	\$	393 653	\$	206 340	\$	359 954	\$	32 108	\$	14 006	\$	1 006 061 \$
De 1 an à 5 ans	17	525 547		84 092		299		11 410	11 532		632 880	1	524 787		80 185		1 770		10 740		11 562		629 044
Plus de 5 ans	18	254 504		920		_		7 040	1 096		263 560		238 719		1 118		_		6 875		1 092		247 804
Total	19	1 175 605	\$	291 089	\$ 37	73 991	\$	50 079	\$ 27 342	\$	1 918 106	\$	1 157 159	\$	287 643	\$	361 724	\$	49 723	\$	26 660	\$	1 882 909 \$
					•				•														
Expositions aux produits autres que de détail																							
par industrie																							
Immobilier																							
Résidentiel	20	32 289	\$	3 115	\$	4	\$	425	\$ 1822	\$	37 655	\$	31 226	\$	3 161	\$	4	\$	376	\$	1 759	\$	36 526 \$
Non résidentiel	21	42 705		6 607		12		1 424	593		51 341		42 445		6 461		12		1 328		526		50 772
Total des prêts immobiliers	22	74 994		9 722		16		1 849	2 415		88 996		73 671		9 622		16		1 704		2 285		87 298
Agriculture	23	8 904		338		5		46	33		9 326		8 833		461		6		34		29		9 363
Automobile	24	8 524		7 449		27		544	160		16 704		9 144		7 331		9		491		173		17 148
Services financiers	25	47 154		17 393	31	19 168		26 209	2 976		412 900		45 856		16 062		300 187		27 135		2 862		392 102
Alimentation, boissons et tabac	26	5 917		4 604		8		984	511		12 024		5 458		4 430		8		905		495		11 296
Foresterie	27	962		1 180		-		17	92		2 251		1 118		1 085		-		20		89		2 312
Gouvernements, entités du secteur public et éducation	28	436 785		6 092	5	50 141		12 504	5 867		511 389		431 814		6 250		56 616		12 457		5 852		512 989
Services de santé et services sociaux	29	21 130		4 223		391		286	2 688		28 718		21 232		4 863		304		251		2 648		29 298
Construction industrielle et entrepreneurs spécialisés	30	6 085		1 832		8		51	940		8 916		6 256		1 901		14		55		886		9 112
Métaux et mines	31	3 417		3 893		368		271	862		8 811		3 420		3 749		349		357		860		8 735
Pipelines, pétrole et gaz	32	6 759		11 399		2 935		2 516	1 339		24 948		7 735		11 994		3 319		1 752		1 357		26 157
Énergie et services publics	33	5 709		9 473		9		827	4 858		20 876		4 790		9 713		2		630		4 690		19 825
Services professionnels et autres	34	16 809		8 004		150		466	1 051		26 480		17 740		7 538		157		630		1 006		27 071
Commerce de détail	35	8 460		3 867		100		267	305		12 999	1	9 289		3 723		68		309		219		13 608
Fabrication – divers et vente de gros	36	8 936		8 940		367		568	677		19 488		8 514		8 782		429		472		581		18 778
Télécommunications, câblodistribution et médias	37	5 372		8 068		173		806	335		14 754		5 488		8 106		88		798		332		14 812
Transports	38	10 000		3 966		63		715	1 522		16 266		10 138		2 609		56		694		1 611		15 108
Autres	39	5 969		2 860		62		1 153	681		10 725		5 259		2 937		96		1 029		656		9 977
Total	40	681 886	\$	113 303	\$ 37	73 991	\$	50 079	\$ 27 312	\$	1 246 571	\$	675 755	\$	111 156	\$	361 724	\$	49 723	\$	26 631	\$	1 224 989 \$

¹ Les expositions brutes au risque de crédit sont présentées avant les éléments modérateurs du risque de crédit. Ce tableau ne tient pas compte des expositions de titrisation, des expositions sur actions, ni des autres actifs pondérés en fonction du risque de crédit. ² Les expositions brutes sur le montant non utilisé correspondent aux ECD, soit le montant qui n'est pas utilisé à l'heure actuelle mais qui serait susceptible de l'être en cas de défaillance sur l'engagement de prêt sous-jacent.

Expositions brutes au risque de crédit¹ (suite)

 ${
m N}^{\rm o}$ de

(en millions de dollars)

À la date du bilan

A la date du bilan	ligne					- 11						_						14						
				т.	ransactions		Dérivés									7	Fransactions		Dérivés					$\overline{}$
		Montant	Montant		assimilables		négociés	Div	/ers –				Montant		Montant		assimilables		négociés	Di	vers -			
Par catégorie de contreparties		utilisé	inutilisé ²		ux pensions	h	ors Bourse		bilan		Total		utilisé		inutilisé ²		ux pensions		hors Bourse		s bilan		Total	
Expositions aux produits de détail		utilise	mutilise	a	ux perisions	110	ors bourse	11013	Dilaii		TOTAL	-	utilise		munise	а	iux perisions		nois bourse	HOIS	Dilaii		Total	-
Expositions aux produits de détail Expositions garanties par l'immobilier résidentiel	1	359 046	\$ 56 297	\$		\$		\$		\$	415 343	\$	357 842	s	55 316	\$		\$		s		\$	413 158	
Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles	2	37 820	113 114	φ	_	φ	_	Ą	_	φ	150 934	φ	37 095		116 725	φ	_	φ	_	φ	_	φ	153 820	φ
Autres expositions aux produits de détail	3	83 414	7 962		_		_		31		91 407		83 227		8 061		_		_		32		91 320	
Adiles expositions aux produits de detail	4	480 280	177 373						31		657 684	-	478 164		180 102						32		658 298	-
Expositions aux produits autres que de détail	7	460 260	111 313						31		037 004	-	470 104		100 102						32		030 290	-
Entreprises	5	231 239	104 981		199 473		22 115	10	9 849		577 657		240 061		106 674		209 869		23 516	- 1	9 985		600 105	
Emprunteurs souverains	6	443 835	1 151		80 659		12 322		1 687		539 654		416 986		1 211		95 996		12 741		9 965 1 665		528 599	
Banques	7	28 329	7 081		105 776		18 797		5 847		165 830		27 885		6 965		93 318		16 173		5 222		149 563	
Banques	8	703 403	113 213		385 908		53 234		7 383		1 283 141	-	684 932		114 850		399 183		52 430		6 872		1 278 267	-
Total	a	1 183 683	\$ 290 586	\$	385 908	\$	53 234		7 414	\$	1 940 825	¢	1 163 096		294 952	\$	399 183	\$	52 430		6 904		1 936 565	-
lotai	ð	1 103 003	\$ 290 300	Ф	303 900	Ф	33 Z34	ఫ 21	7 4 14	à	1 940 625	Ф	1 103 090	φ.	294 952	à	399 103	ф	52 430	\$ Z	6 904	ф	1 930 303	à
Par pays où le risque est assumé																								
Canada	10	649 958	\$ 154 216	\$	169 125	\$	17 864	\$ 9	9 489	S	1 000 652	e I	632 064	\$	152 474	\$	171 558	\$	18 170	•	9 147	\$	983 413	•
États-Unis	11	462 858	129 939	Ф	99 772	Ф	14 840		9 489 6 696	Ф	724 105	Ф	464 608		136 104	à	111 395	Ф	18 170		9 147 6 474	Ф	742 447	Ф
Autres pays	11	402 000	129 939		99 / / Z		14 040	10	090		124 100		404 000		130 104		111 393		13 000	1	0414		142 441	- 1
Europe	12	49 023	5 603		90 997		14 742		937		161 302		44 453		5 488		86 813		15 349		704		152 807	- 1
Autres	13	21 844	828		26 014		5 788		292		54 766		21 971		886		29 417		5 045		579		57 898	
Autres	14		6 431		117 011		20 530		1 229		216 068	-	66 424		6 374		116 230		20 394		1 283		210 705	—
Total	15	70 867 1 183 683	\$ 290 586	\$	385 908	•	53 234		7 414	Φ.	1 940 825		1 163 096	\$:	294 952	•	399 183	\$	52 430		6 904	Φ.	1 936 565	
Total	15	1 183 683	\$ 290 586	\$	385 908	\$	53 234	\$ 27	7 414	\$	1 940 825	Ъ	1 163 096	\$	294 952	\$	399 183	Ъ	52 430	\$ Z	6 904	\$	1 936 565	•
Par durée résiduelle des contrats																								
Moins de 1 an	16	100.070	\$ 209 364	_	381 207	_	33 876	A 10	3 052	•	1 060 578	•	433 044	•	209 459	_	394 041	_	31 989	^ 1	0.000	_	1 000 001	
De 1 an à 5 ans		423 079		\$		\$			3 052 3 211	\$	639 195	\$		\$:		\$		\$	11 768		2 068 4 259	\$	1 080 601	Þ
	17	529 456	80 146		4 701		11 681						487 807		84 000		5 142			- 1			602 976	,
Plus de 5 ans	18 19	231 148	1 076	\$		•	7 677		1 151 7 414	Φ.	241 052 1 940 825	•	242 245	Φ.	1 493	\$	200 402	•	8 673	· 0	577	Φ.	252 988	
Total	19	1 183 683	\$ 290 586	Þ	385 908	Þ	53 234	\$ 21	7 414	\$	1 940 825	\$	1 163 096	\$	294 952	Ъ	399 183	\$	52 430	\$ Z	6 904	\$	1 936 565	\$
Expositions aux produits autres que de détail																								
par industrie																								
Immobilier																								
Résidentiel	20	31 137	\$ 2809	\$	5	\$	464	\$ 1	1 717	\$	36 132	\$	30 719	•	2 756	\$	1	\$	550	\$	1 704	\$	35 730	9
Non résidentiel	21	43 177	6 667	Ψ	13	Ψ	1 754	Ψ	532	Ψ	52 143	Ψ	44 475	Ψ	6 920	Ψ	11	Ψ	2 011	Ψ	517	Ψ	53 934	Ψ
Total des prêts immobiliers	22	74 314	9 476		18		2 218	-	2 249		88 275	-	75 194		9 676		12		2 561		2 221		89 664	-
Agriculture	23	8 721	392		10		68	2	32		9 223		8 448		381		11		89		30		8 959	
Automobile	24	9 856	7 488		15		572		199		18 130		10 415		7 536		20		676		188		18 835	
Services financiers	25	40 542	16 580		300 687		28 997		2 928		389 734		41 769		15 905		298 864		26 619		2 878		386 035	,
Alimentation, boissons et tabac	26	5 461	4 654		8		955	2	513		11 591		5 665		4 685		290 004		1 019		521		11 894	
Foresterie	27	1 090	989		0		25		57		2 161		1 021		1 042		4		24		65		2 152	,
Gouvernements, entités du secteur public et éducation	28	461 830	6 805		80 975		12 922		37 3 110		568 642		435 300		6 834		96 179		13 369		6 173		557 855	- 1
Services de santé et services sociaux	20 29	21 545	6 805 4 814		301		332	-	2 844		29 836		435 300 22 486		6 834 4 988		380		369		2 979		31 202	- 1
Construction industrielle et entrepreneurs spécialisés	30	5 785	1 959		11		67	2	883		8 705		6 011		1 976		5		69		965		9 026	,
Métaux et mines	31	3 699	3 847		271		332		858		9 007		3 914		3 810		307		359		840		9 230	,
Pipelines, pétrole et gaz	32	8 409	13 366		1 440		1 504		858 1 371		26 090		9 710		13 484		1 711		1 789		1 683		28 377	- 1
	32	8 409 4 996	13 366 9 293		1 440 2								9 /10 5 199		9 960									- 1
Énergie et services publics	33 34						833		4 932		20 056 28 116						2		1 056		4 275		20 492 28 386	- 1
Services professionnels et autres		18 283	7 867		273		686	1	1 007				18 369		8 379		281		573		784			- 1
Commerce de détail	35	8 852	3 723		75		283		217		13 150		9 284		3 840		83		216		213		13 636	- 1
Fabrication – divers et vente de gros	36	8 768	8 857		488		495		520		19 128		9 423		9 517		570		443		481		20 434	
Télécommunications, câblodistribution et médias	37	5 629	7 100		563		760		346		14 398		5 412		7 380		590		881		295		14 558	
Transports	38	10 365	2 650		90		746	1	1 687		15 538		11 506		2 368		79		858		1 677		16 488	
Autres	39	5 258	3 353		681		1 439		630		11 361		5 806		3 089		85		1 460		604		11 044	
Total	40	703 403	\$ 113 213	\$	385 908	\$	53 234	\$ 27	7 383	\$	1 283 141	\$	684 932	\$	114 850	\$	399 183	\$	52 430	\$ 2	6 872	\$	1 278 267	\$

Les expositions brutes au risque de crédit sont présentées avant les éléments modérateurs du risque de crédit. Ce tableau ne tient pas compte des expositions de titrisation, des expositions sur actions, ni des autres actifs pondérés en fonction du risque de crédit.

2021

T1

2020

² Les expositions brutes sur le montant non utilisé correspondent aux ECD, soit le montant qui n'est pas utilisé à l'heure actuelle mais qui serait susceptible de l'être en cas de défaillance sur l'engagement de prêt sous-jacent.

Expositions brutes au risque de crédit¹ (suite)

Par catógorio de contreparties Par catógorio de	dollars) ilan	N° de ligne						2020 T3)					
Pare catégorie de contreparties Ruisil Montant Ruisil Ru		·												
Pare adjorée de contraparites Expositions aux produits de édial removilables de édial Expositions guarantes par l'immobilier résidentel 1 494 955 55578 \$ - \$ - \$ - \$ \$ - \$ \$ \$ \$ \$														
Expositions aux produits de defail renouvelables admissibles 1	d													
Expositions guaranties par l'immobilier résidentie			utilise		inutilisé		aux pensions		nors Bourse		nors blian		Total	l
Expositions aux produits de détail enouvelables admissibles 2		-1	240.255	œ.	EE E70	¢.		¢		e		e	404 933	\$
Autres expositions aux produits a defaul				φ		Ф	_	φ	_	φ		φ	157 712	
Expositions aux produits autres que de détail Entreprises							_		_				90 175	
Expositions aux produits autres que de détail Embrunieurs souverains 5	nio dax produito de detail	-											652 820	
Entreprises 5 244 627 106 947 211 150 25 214 19 564 Emprunteurs souverains 6 6 397 892 1 283 86 977 13 416 1 698 Emprunteurs souverains 8 6 673 39 114 601 381 046 56 599 26 261 Total 9 136 066 \$ 298 661 \$ 381 046 \$ 56 599 \$ 26 291 \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$	ux produits autres que de détail	•	100 121		101000								002 020	
Banques	·	5	244 627		106 947		211 150		25 214		19 564		607 502	
Par pays où le risque est assumé	ouverains	6	397 892		1 263		86 977		13 416		1 698		501 246	
Par pays où le risque est assumé		7	24 820		6 391		82 919		17 029		4 999		136 158	
Par pays où le risque est assumé Canada 10		8	667 339		114 601		381 046		55 659		26 261		1 244 906	
Canada		9	1 136 066	\$	298 661	\$	381 046	\$	55 659	\$	26 294	\$	1 897 726	\$
Elats-Unis Autres pays	risque est assumé													
Autres 12		10	607 003	\$	151 901	\$	180 313	\$	17 067	\$	9 001	\$	965 285	\$
Europe		11	458 276		140 816		105 465		16 546		15 999		737 102	
Autres														
Total 14													143 981	
Total													51 358	
Par durée résiduelle des contrats Moins de 1 an 16													195 339	
Moins de 1 an		15	1 136 066	\$	298 661	\$	381 046	\$	55 659	\$	26 294	\$	1 897 726	\$
De 1 an à 5 ans	duelle des contrats													
Plus de 5 ans 18				\$		\$		\$		\$		\$	1 041 726	
Total 19	3						10 143						607 110	
Expositions au risque de crédit autre que de détail par industrie Immobilier Résidentiel 20 30 118 \$ 2813 \$ 2 \$ 641 \$ 1713 \$ Non résidentiel 21 44 610 6 835 176 2 348 484 Total des prêts immobiliers 22 74 728 9 648 178 2 989 2 197 Agriculture 23 8 339 415 12 57 28 Automobile 24 11 824 6 816 40 842 187 Services financiers 25 34 908 17 140 290 429 27 752 2 780 Alimentation, boissons et tabac 26 6 301 4 550 - 1111 511 Foresterie 27 1 192 944 - 32 63 Gouvernements, entités du secteur public et éducation 28 416 145 6 842 87 129 14 144 6 6114 Services de santé et services sociaux 29 22 770 6 134 361 423 2 857 Construction industrielle et entrepreneurs spécialisés 30 6 097 2 022 23 78 975 Métaux et mines 31 4 608 3 400 275 493 843 Pipelines, pétrole et gaz 32 10 567 13 796 1071 1680 1567 Énergie et services publics 33 5 446 10 099 - 1270 4 192 Services professionnels et autres 34 19 723 7 751 224 647 816 Commerce de détail 35 9 894 3 601 80 215 231 Fabrication – divers et vente de gros 36 11 281 9 003 347 450 502 Transports 38 12 209 2 291 9 6 896 1570				•		•	-	•		•		^	248 890	
Page Industrie Immobilier Résidentie 20 30 118 2 813 2 641 1713 5 Non résidentie 21 44 610 6.835 176 2.348 484 484 1761 44 610 6.835 176 2.348 484 484 1761 48 616		19	1 136 066	\$	298 661	\$	381 046	\$	55 659	\$	26 294	\$	1 897 726	\$
Immobilier Résidentiel 20 30 118 2 813 \$ 2 \$ 641 \$ 1713 \$ \$ Non résidentiel 21 44 610 6 835 176 2 348 484														
Résidentiel 20 30 118 2 813 2 641 \$ 1713 \$ Non résidentiel Non résidentiel 21 44 610 6 835 176 2 348 484 Total des prés immobiliers 22 74 728 9 648 178 2 989 2 197 Agriculture 23 8 339 415 12 57 28 Automobile 24 11 824 6 816 40 842 187 Services financiers 25 34 908 17 140 290 429 27 752 2 780 Alimentation, boissons et tabac 26 6 301 4 550 - 1111 511 Foresterie 27 1 192 944 - 32 63 Gouvernements, entités du secteur public et éducation 28 416 145 6 842 87 129 14 144 6 114 Services de santé et services sociaux 29 22 770 6 134 361 423 2 857 Construction industrielle et entrepreneurs spécialisés 30	e													
Non résidentiel 21		20	20.440	Φ.	0.040	Φ.	0	Φ.	044	•	4 740	•	35 287	\$
Total des prêts immobiliers 22 74 728 9 648 178 2 989 2 197 Agriculture 23 8 339 415 12 57 28 Automobile 24 11 824 6 816 40 842 187 Services financiers 25 34 908 17 140 290 429 27 752 2 780 Alimentation, boissons et tabac 26 6 301 4 550 - 1111 511 Foresterie 27 1 192 944 - 32 63 Gouvernements, entités du secteur public et éducation 28 416 145 6 842 87 129 14 144 6 114 Services de santé et services sociaux 29 22 770 6 134 361 423 2 857 Construction industrielle et entrepreneurs spécialisés 30 6 097 2 022 23 78 975 Métaux et mines 31 4 608 3 400 275 493 843 Pipelines, pétrole et gaz 32 10 567 13 796 1 071 1 680 1 567 Énergie et services publics 33 5 446 10 099 - 1270 4 192 Services professionnels et autres 34 19723 7 751 224 647 816 Commerce de détail 35 9 894 3 601 80 215 231 Fabrication – divers et vente de gros 36 11 281 9 003 347 450 502 Transports 37 5 793 7 405 543 993 301 Transports	iol			ф		ф		Ф		\$		2	54 453	
Agriculture 23 8 339 415 12 57 28 Automobile 24 11 824 6 816 40 842 187 Services financiers 25 34 908 17 140 290 429 27 752 2 780 Alimentation, boissons et tabac 26 6 301 4 550 - 1111 511 Foresterie 27 1 192 944 - 32 63 Gouverneents, entités du secteur public et éducation 28 416 145 6 842 87 129 14 144 6 114 Services de santé et services sociaux 29 22 770 6 134 361 423 2 857 Construction industrielle et entrepreneurs spécialisés 30 6 097 2 022 23 78 975 Métaux et mines 31 4 608 3 400 275 493 843 Pipelines, pétrole et gaz 32 10 567 13 796 1 071 1 680 1 567 Énergie et services publics 33 5 446 10 099 - 1 270 4 192 Services professionnels et autres 34 19 723 7 751 224 647 816 Commerce de détail 35 9 894 3 601 <td></td> <td>89 740</td> <td></td>													89 740	
Automobile 24 11 824 6 816 40 842 187 Services financiers 25 34 908 17 140 290 429 27 752 2 780 Alimentation, boissons et tabac 26 6 301 4 550 — 1111 511 Foresterie 27 1 192 944 — 32 63 Gouvernements, entités du secteur public et éducation 28 416 145 6 842 87 129 14 144 6 114 Services de santé et services sociaux 29 22 770 6 134 361 423 2 857 Construction industrielle et entrepreneurs spécialisés 30 6 097 2 022 23 78 995 Métaux et mines 31 4 608 3 400 275 493 843 Pipelines, pétrole et gaz 32 10 567 13 796 1071 1680 1567 Energie et services publics 33 5 446 10 099 — 1270 4 192 Services professionnels et autres 34 19 723 7 751 224 667 816 Commerce de détail 35 9 894 3 601 80 215 231 Fabrication – divers et vente de gros 36 11 281 9 003 347 450 502 Transports 38 12 209 2 291 96 896 1570	minopiners												8 851	
Services financiers 25 34 908 17 140 290 429 27 752 2 780 Alimentation, boissons et tabac 26 6 301 4 550 - 1 111 511 Foresterie 27 1 192 944 - 32 63 Gouvernements, entités du secteur public et éducation 28 416 145 6 842 87 129 14 144 6 114 Services de santé et services sociaux 29 22 770 6 134 361 423 2 857 Construction industrielle et entrepreneurs spécialisés 30 6 097 2 022 23 78 975 Métaux et mines 31 4 608 3 400 275 493 843 Pipelines, pétrole et gaz 32 10 567 13 796 1 071 1 680 1 567 Énergie et services publics 33 5 446 10 099 - 1 270 4 192 Services professionnels et autres 34 19 723 7 751 224 647 816 Commerce de détail													19 709	
Alimentation, boissons et tabac 26 6 301 4 550 - 1111 511 Foresterie 27 1 192 944 - 32 63 Gouvernments, entités du secteur public et éducation 28 416 145 6 842 87 129 14 144 6114 Services de santé et services sociaux 29 22 770 6 134 361 423 2 857 Construction industrielle et entrepreneurs spécialisés 30 6 097 2 022 23 78 975 Métaux et mines 31 4 608 3 400 275 493 843 Pipelines, pétrole et gaz 32 10 567 13 796 1071 1 680 1 567 Énergie et services publics 33 5 446 10 099 - 1270 4 192 Services professionnels et autres 34 19 723 7 751 224 647 816 Commerce de détail 35 9 894 3 601 80 215 231 Fabrication – divers et vente de gros 36 11 281 9 003 347 450 502 Télécommunications, câblodistribution et médias 37 5 793 7 405 543 993 301 Transports	iers												373 009	
Foresterie 27 1 1 192 944 - 32 63 Gouvernements, entités du secteur public et éducation 28 416 145 6 842 87 129 14 144 6 114 Services de santé et services sociaux 29 22 770 6 134 361 423 2 857 Construction industrielle et entrepreneurs spécialisés 30 6 097 2 022 23 78 975 Métaux et mines 31 4 608 3 400 275 493 843 Pipelines, pétrole et gaz 32 10 567 13 796 1 071 1 680 1 567 Énergie et services publics 33 5 446 10 099 - 1270 4 192 Services professionnels et autres 34 19 723 7 751 224 667 816 Commerce de détail 35 9 894 3 601 80 215 231 Fabrication – divers et vente de gros 36 11 281 9 003 347 450 502 Transports 38 12 209 2 291 96 896 1 570	oissons et tabac										511		12 473	
Services de santé et services sociaux 29 22 770 6 134 361 423 2 857 Construction industrielle et entrepreneurs spécialisés 30 6 097 2 022 23 78 975 Métaux et mines 31 4 608 3 400 275 493 843 Pipelines, pétrole et gaz 32 10 567 13 796 1 071 1 680 1 567 Énergie et services publics 33 5 446 10 099 - 1 270 4 192 Services professionnels et autres 34 19 723 7 751 224 647 816 Commerce de détail 35 9 894 3 601 80 215 231 Fabrication – divers et vente de gros 36 11 281 9 003 347 450 502 Télécommunications, câblodistribution et médias 37 5 793 7 405 543 993 301 Transports 38 12 209 2 291 96 896 1 570							_				63		2 231	
Construction industrielle et entrepreneurs spécialisés 30 6 097 2 022 23 78 975 Métaux et mines 31 4 608 3 400 275 493 843 Pipelines, pétrole et gaz 32 10 567 13 796 1 071 1 680 1 567 Énergie et services publics 33 5 446 10 099 - 1 270 4 192 Services professionnels et autres 34 19 723 7 751 224 647 816 Commerce de détail 35 9 894 3 601 80 215 231 Fabrication – divers et vente de gros 36 11 281 9 903 347 450 502 Télécommunications, câblodistribution et médias 37 5 793 7 405 543 993 301 Transports 38 12 209 2 291 96 896 1 570	s, entités du secteur public et éducation	28	416 145		6 842		87 129		14 144		6 114		530 374	
Métaux et mines 31 4 608 3 400 275 493 843 Pipelines, pétrole et gaz 32 10 567 13 796 1 071 1 680 1 567 Énergie et services publics 33 5 446 10 099 - 1 270 4 192 Services professionnels et autres 34 19 723 7 751 224 647 816 Commerce de détail 35 9 894 3 601 80 215 231 Fabrication – divers et vente de gros 36 11 281 9 003 347 450 502 Télécommunications, câblodistribution et médias 37 5 793 7 405 543 993 301 Transports 38 12 209 2 291 96 896 1 570	nté et services sociaux	29	22 770		6 134		361		423		2 857		32 545	
Pipelines, pétrole et gaz 32 10 567 13 796 1 071 1 680 1 567 Énergie et services publics 33 5 446 10 099 - 1 270 4 192 Services professionnels et autres 34 19 723 7 751 224 647 816 Commerce de détail 35 9 894 3 601 80 215 231 Fabrication – divers et vente de gros 36 11 281 9 003 347 450 502 Télécommunications, câblodistribution et médias 37 5 793 7 405 543 993 301 Transports 38 12 209 2 291 96 896 1 570	dustrielle et entrepreneurs spécialisés	30	6 097		2 022		23		78		975		9 195	
Énergie et services publics 33 5 446 10 099 - 1 270 4 192 Services professionnels et autres 34 19 723 7 751 224 647 816 Commerce de détail 35 9 894 3 601 80 215 231 Fabrication – divers et vente de gros 36 11 281 9 003 347 450 502 Télécommunications, câblodistribution et médias 37 5 793 7 405 543 993 301 Transports 38 12 209 2 291 96 896 1 570			4 608		3 400								9 619	
Services professionnels et autres 34 19 723 7 751 224 647 816 Commerce de détail 35 9 894 3 601 80 215 231 Fabrication – divers et vente de gros 36 11 281 9 003 347 450 502 Télécommunications, câblodistribution et médias 37 5 793 7 405 543 993 301 Transports 38 12 209 2 291 96 896 1 570			10 567		13 796		1 071		1 680		1 567		28 681	
Commerce de détail 35 9 894 3 601 80 215 231 Fabrication – divers et vente de gros 36 11 281 9 003 347 450 502 Télécommunications, câblodistribution et médias 37 5 793 7 405 543 993 301 Transports 38 12 209 2 291 96 896 1 570													21 007	
Fabrication – divers et vente de gros 36 11 281 9 003 347 450 502 Télécommunications, câblodistribution et médias 37 5 793 7 405 543 993 301 Transports 38 12 209 2 291 96 896 1 570													29 161	
Télécommunications, câblodistribution et médias 37 5 793 7 405 543 993 301 Transports 38 12 209 2 291 96 896 1 570													14 021	
Transports 38 12 209 2 291 96 896 1 570													21 583	
	itions, cablodistribution et médias												15 035	
													17 062	
Autres 39 5 514 2 744 238 1 587 527 Total 40 667 339 114 601 381 046 55 659 26 261 \$						_		_		_		_	10 610 1 244 906	

¹ Les expositions brutes au risque de crédit sont présentées avant les éléments modérateurs du risque de crédit. Ce tableau ne tient pas compte des expositions de titrisation, des expositions sur actions, ni des autres actifs pondérés en fonction du risque de crédit.

² Les expositions brutes sur le montant non utilisé correspondent aux ECD, soit le montant qui n'est pas utilisé à l'heure actuelle mais qui serait susceptible de l'être en cas de défaillance sur l'engagement de prêt sous-jacent.

Approche standard – Exposition au risque de crédit et effets de l atténuation du risque de crédit (ARC) (RC4)^{1, 2}

À la date du bilan	ligne		Т3		T2	
	Г	Expositions avant prise en compte	Expositions après prise en compte	Expositions avant prise en compte	Expositions après prise en compte	

					opening open																
		des FCEC3 et d	des tech	niques ARC	des FCEC et	des tec	hniques ARC	Actifs pondérés	Densité des actifs		des FCE	EC et	des techniques ARC	des FCEC et	des tec	hniques ARC		Actifs pondérés		Densité des actifs	
		Montants		Montants	Montants		Montants	en fonction	pondérés en fonction		Montants		Montants	 Montants		Montants	_	en fonction	pc	ondérés en fonction	
		au bilan		hors bilan	au bilan		hors bilan	des risques4	des risques ⁵		au bilan		hors bilan	au bilan		hors bilan		des risques4		des risques ⁵	
Classes d'actifs										-1											
Entreprises	1	10 056	\$	336	\$ 10 056	\$	-	\$ 1 823	\$ 18,13	%	13 510	\$	336	\$ 13 510	\$	-	\$	889	\$	6,58	%
Emprunteurs souverains	2	1		-	1		-	-	-		1		-	1		-		-		-	
Banques	3	573		-	573		-	115	20,07		520		-	520		-		104		20,00	
Prêts hypothécaires résidentiels (clientèle de détail)	4	3 304		1 459	3 304		667	2 458	61,90		2 997		1 239	2 997		560		2 257		63,45	
Autres produits de détail	5	3 148		4 729	3 148		147	1 986	60,27		2 912		4 715	2 912		143		1 692		55,38	
Actions	6	4 526		2 574	4 526		1 287	3 877	66,70		4 273		2 408	4 273		1 204		3 738		68,25	
Autres actifs ⁶	7	25 795		-	25 795		-	20 568	79,74		24 992		-	24 992		-		19 915		79,69	
Total	8	47 403	\$	9 098	\$ 47 403	\$	2 101	\$ 30 827	\$ 62,27	%	49 205	\$	8 698	\$ 49 205	\$	1 907	\$	28 595	\$	55,95	%
							2021								202	.0					

		Expositions ava des FCEC et	des technique	s ARC		chniques ARC	Actifs pondérés	Densité des actifs			t prise en compte s techniques ARC	Expositions apre des FCEC et d	hniques ARC	Actifs pondérés		Densité des actifs	
		Montants au bilan		ntants s bilan	Montants au bilan	Montants hors bilan	en fonction des risques ⁴	pondérés en fonction des risques ⁵		Montants au bilan	Montants hors bilan	Montants au bilan	Montants hors bilan	en fonction des risques ⁴	р	ondérés en fonction des risques ⁵	
Classes d'actifs	Ī																
Entreprises	9	10 373	\$	353	\$ 10 373	\$ -	\$ 349	\$ 3,36	%	11 774	\$ 364	\$ 11 774	\$ -	\$ 389	\$	3,30	%
Emprunteurs souverains	10	1		-	1	-	_	_		1	_	1	-	_		_	
Banques	11	423		-	423	-	85	20,09		446	_	446	_	89		19,96	
Prêts hypothécaires résidentiels (clientèle de détail)	12	2 789		1 075	2 789	475	2 022	61,95		3 168	978	3 168	426	2 269		63,13	
Autres produits de détail	13	3 565		4 699	3 565	147	1 820	49,03		2 978	4 911	2 978	157	1 883		60,06	
Actions	14	4 416		2 552	4 416	1 276	3 876	68,10		4 599	2 597	4 599	1 299	4 009		67,97	
Autres actifs ⁶	15	28 819		-	28 819	-	21 757	75,50		27 204	_	27 204	-	21 383		78,60	

57,20

50 170 \$

8 850

50 170

1 882

30 022

57,68

29 909

						T3					
			rise en compte echniques ARC Montants hors bilan			ise en compte echniques ARC Montants hors bilan	_	Actifs pondérés en fonction des risques ⁴		Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁵	
Classes d'actifs		au bliaii	nors bilair	au bliair		HOIS DIIAH		ues risques		ues risques	-
Entreprises	17	11 796	\$ 399	\$ 11 796	\$	_	\$	420	\$	3,56	%
Emprunteurs souverains	18	1	_	1		-		_		_	
Banques	19	424	_	424		-		85		20,05	
Prêts hypothécaires résidentiels (clientèle de détail)	20	2 861	994	2 861		423		2 014		61,33	
Autres produits de détail	21	2 927	4 289	2 927		160		1 793		58,08	
Actions	22	5 497	2 959	5 497		1 480		5 160		73,96	
Autres actifs ⁶	23	27 120	_	27 120		-		20 778		76,62	
Total	24	50 626	\$ 8.6/1	\$ 50.626	4	2 063	٩	30.250	4	57 A1	0/6

50 386

1 898 \$

T1

Total

50 386 \$

¹ Å partir du troisième trimestre de 2020, l'application de l'approche fondée sur les notations internes avancée (NI avancée) dans le calcul des actifs pondérés en fonction des risques a été approuvée pour les portefeuilles autres que de détail du secteur Services de détail aux États-Unis.

2 Net lent compte ni des titrisations ni du RCC.

3 Facteurs de conversion en équivalent-crédit.

^{*} Actifs pondérés en fonction des risques calculés en fonction des expositions après prise en compte des FCEC et des techniques ARC.

5 Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage des expositions après prise en compte des FCEC et des techniques ARC.

6 Excluent les expositions assujetties à des déductions directes des fonds propres et à des déductions liées à un seuil.

nillions de dollars) date du bilan	N° de ligne							2021 T3															2021 T2					
										Pondération	n des risqu														Pondéra	ation des ri	sques	
		0 %		20 %	35 %	7!	%	100 %		150 %	Autres	(après	position totale au risque de crédit prise en compte des FCEC et des techniques ARC)		0 %		20 %		35 %		75 %		100 %		150 %	Aut		Exposition totale risque de cre (après prise en com des FCEC et de techniques AR
ses d'actifs		- 0 /0		20 /0	00 70		70	100 70		100 70	7141100		toorningaco 7 a to j	_	0 70		20 70		00 70		10 70		100 70		100 70	7100		toorniquoo7ii t
prises	1	8 234	\$	_	\$ -	\$	- \$	1 821	\$	1	\$ -	- \$	10 056	\$	12 620	\$	_	\$	_	\$	_	\$	890	\$	_	\$	_	\$ 13.5
runteurs souverains	2	-		1	-		-	_		-	-	-	1		_		1		-		_		-		_		_	
ues	3	-		573	_		-	_		-	-		573		-		520		-		-		-		-		_	5
hypothécaires résidentiels (clientèle de détail)	4	-		-	1 313	2 6	12	16		-	-		3 971		_		-		1 037		2 505		15		_		-	3 5
s produits de détail	5	602		252	-	2 3)1	-		140	-	-	3 295		772		240		-		1 896		-		147		-	3 0
ns	6	2 007		186	-		-	3 620		-	-	-	5 813		1 811		175		-		-		3 491		-		-	5 4
s actifs ³	7	6 591		-			-	19 085		-	119)	25 795		6 371		-		-		-		8 508		-		113	24 9
	8	17 434	\$ 1	012	\$ 1313	\$ 49	13 \$	24 542	\$	141	\$ 119	\$	49 504	\$	21 574	\$	936	\$	1 037	\$	4 401	\$ 2	2 904	\$	147	\$ 1	113	\$ 51.1
								T1															T4					
		0 %		20 %	35 %	7.	%	100 %		Pondérai	ion des risqu Autres	E (aprè	exposition totale au risque de crédit es prise en compte des FCEC et des techniques ARC)	•	0 %		20 %		35 %		75 %		100 %		Pondéra	ation des ri		Exposition totale risque de cre (après prise en com des FCEC et des techniques AR
es d'actifs		0.76		20 70	33 70	- /:	70	100 %		130 76	Autres	5	techniques ARC)		U 70		20 70		33 70		13 70		100 %		130 70	Aut	162	techniques AR
rises	9	10 024	s	_	s –	s	- s	349	s	_	\$ -	- \$	10 373	s	11 385	s	_	s	_	\$	_	s	389	s	_	s	_	\$ 117
nteurs souverains	10	-	*	1	_	*	_ *	_	*	_	_	- *	1	*	-	*	1	*	_	*	_		-	*	_	*	_	*
es	11	_		423	_		_	_		_	_	-	423		_		446		_		-		_		_		_	4
nypothécaires résidentiels (clientèle de détail)	12	-		_	1 076	2 1	71	17		_	_	-	3 264		_		_		1 079		2 497		18		_		_	3 :
produits de détail	13	1 277		241	-	20	27	-		167	-	-	3 712		615		258		-		2 080		-		182		-	3
;	14	1 884		189	-		-	3 619		-	-	-	5 692		1 963		191		-		-		3 744		-		-	5 8
actifs ³	15	8 350		-	-		-	20 357		-	112	2	28 819		7 154		-		-		-	1	9 934		_	1	116	27
	16	21 535	\$	854	\$ 1076	\$ 41	98 \$	24 342	\$	167	\$ 112	2 \$	52 284	\$	21 117	\$	896	\$	1 079	\$	4 577	\$ 2	4 085	\$	182	\$ 1	116	\$ 52

								T3							
										Pondé	ration	des risque	:S		
		0.07		22.0/	05.0/	75.0/		400.0/		450.0/			(a	Exposition totale au risque de crédit près prise en compte des FCEC et des	
Classes d'actifs		0 %		20 %	35 %	75 %		100 %		150 %		Autres		techniques ARC)	
	17	11 376	s				•	420	\$		\$		•	11 796	
			Э	-	\$ _	\$ -	\$	420	Ф	-	ф	-	\$	11 /96	\$
•	18	-		1	-	-		-		-		-		1	
Banques	19	-		424	-	-		-		-		-		424	
Prêts hypothécaires résidentiels (clientèle de détail)	20	_		-	1 134	2 133		17		-		-		3 284	
Autres produits de détail	21	677		254	_	1 989		_		167		_		3 087	
Actions	22	1 974		169	_	_		4 834		_		_		6 977	
Autres actifs ³	23	7 606		-	-	-		19 404		-		110		27 120	
Total	24	21 633	\$	848	\$ 1 134	\$ 4 122	\$	24 675	\$	167	\$	110	\$	52 689	\$

¹ Å partir du troisième trimestre de 2020, l'application de l'approche NI avancée dans le calcul des actifs pondérés en fonction des risques a été approuvée pour les portefeuilles autres que de détail du secteur Services de détail aux États-Unis.

² Ne tiennent compte ni des titrisations ni du RCC.

³ Excluent les expositions assujetties à des déductions directes des fonds propres et à des déductions liées à un seuil.

NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Entreprises

(en millions de dollars, sauf indication contraire) 2021 N° de Т3 À la date du bilan ligne Densité Expositions Expositions ECD après Actifs des actifs hors bilan prise en compte pondérés brutes Échéance pondérés FCEC des FCEC et des PΠ PCD Fourchette avant prise en Nombre de au bilan movenne en fonction en fonction de PD2 Notation externe initiales3 compte des FCEC³ moyen (%) techniques ARC4 moyenne (%) débiteurs⁵ moyenne (%) (en années) des risques des risques Provisions De 0,00 à <0,15 % De AAA à BBB-37 926 90 714 70,04 115 803 0,08 5 578 35,23 2,6 17,86 28 \$ Canada³ De 0,15 à <0,25 17 131 9 655 67,34 18 437 0,20 1 876 23,70 2,1 4 705 25,52 De 0,25 à <0,50 De BB à BB-34 591 13 060 67,94 37 637 0,36 6 817 25,71 13 709 36,42 35 2,2 De 0,50 à <0,75 23 11 053 3 366 69,44 11 723 0,68 2 539 28,52 2,2 6 096 52,00 De 0,75 à <2,50 De B à B-26 714 6 572 69,61 29 849 1,60 12 372 31,98 2,2 23 949 80,23 151 De 2,50 à <10,00 CCC+ 1 927 2 012 49.46 2 825 9,01 390 32,82 2,2 3 995 141,42 83 De 10,00 à <100,00 De CCC à CC et moins 2 311 540 46,91 2 460 21,78 736 44,34 1,9 5 860 238,21 235 Défaillance 100,00 (défaillance) 230 241 40 490 39 57 54 500 100 00 55 00 17 1 207 257 132 143 125 958 69.14 219 234 0.96 29 797 31.94 2.4 80 207 36.59 821 \$ 281 \$ Total États-Unis 10 De 0.00 à <0.15 3.3 17 891 16 787 65,31 36 164 0.05 472 39.09 5 994 16,57 De 0.15 à <0.25 11 S. O. 12 13 De 0.25 à <0.50 BBB+ 4 837 5 755 58.05 8 177 0.29 161 29.20 2,9 3 365 41.15 De BBB à BBB-De 0.50 à <0.75 12 946 14 724 59.03 21 667 0.71 1 290 35 15 3.0 15 687 72 40 54 14 De 0.75 à <2.50 De RR+ à R 38 442 22 580 58 57 51 008 1 28 10 743 35.96 3.2 46 955 92 05 240 15 11 238 1 974 5 714 4.70 1 979 37.62 3,1 7 873 137.78 101 De 2.50 à <10.00 58.01 De 10.00 à <100.00 De CCC+ à CC et moins 5 875 1 717 44.57 6 631 29.05 44.03 16 702 251.88 838 902 3.0 100,00 (défaillance) Défaillance 361 123 42.36 413 100 00 213 66 27 3 005 727.60 50 129 774 60 S Total 91 590 63 660 59.98 2 67 15 753 36.85 99 581 76.73 % 1 296 \$ 2021 T2

Canada ⁷	

États-Unis

																	Delibite				,
		Expositions		Expositions				ECD après								Actifs	des actifs				- 1
		brutes		hors bilan				prise en compte							Échéance	pondérés	pondérés				- 1
	Fourchette	au bilan		avant prise en		FCEC		des FCEC et des		PD	1	Nombre de	PCD		moyenne	en fonction	en fonction				- 1
	de PD ² Notation	externe initiales ³	CC	ompte des FCEC3	mo	yen (%)		techniques ARC4	m	oyenne (%)		débiteurs ⁵	moyenne (%)	(e	n années)	des risques	des risques ⁶		PA	Provisions	- 1
19	De 0,00 à <0,15 % De AAA à	BBB- 32 765	\$	86 366	\$	70,42	%	107 677	\$	0,07	%	5 657	35,33	%	2,5	17 752	\$ 16,49	%	26 \$		\neg
20	De 0,15 à <0,25 BB+	20 284		8 689		67,45		20 783		0,20		1 841	19,31		1,7	4 219	20,30		8		- 1
21	De 0,25 à <0,50 De BB à	BB- 32 826		13 033		68,42		36 321		0,37		6 541	25,40		2,1	12 991	35,77		34		
22	De 0,50 à <0,75 B+	11 662		2 993		71,08		11 991		0,69		2 448	28,97		2,2	6 405	53,42		24		
23	De 0,75 à <2,50 De B à B	- 25 551		5 350		70,26		27 978		1,64		12 362	31,49		2,1	21 937	78,41		143		
24	De 2,50 à <10,00 CCC+	2 042		2 100		44,58		2 911		9,82		429	33,93		2,1	4 381	150,50		97		
25	De 10,00 à <100,00 De CCC :	à CC et moins 2 611		742		45,98		2 856		23,84		740	43,31		1,9	6 746	236,20		292		
26	100,00 (défaillance) Défaillance	ce 517		51		53,02		532		100,00		255	54,82		2,0	1 322	248,50		265		- 1
27	Total	128 258	\$	119 324	\$	69,38	%	211 049	\$	1,09	%	29 535	31,31	%	2,3	75 753	\$ 35,89	%	889 \$	277	\$
28	De 0,00 à <0,15 % De AAA à	à A- 17 887		17 962		65,92		37 371		0,05		475	40,45		3,2	6 416	17,17		6		
29	De 0,15 à <0,25 s. o.	S. O.		S. O.		S. O.		S. O.		S. O.		S. O.	S. O.		S. O.	S. O.	S. O.		S. O.		
30	De 0,25 à <0,50 BBB+	4 986		5 957		58,36		8 463		0,29		176	30,05		2,8	3 561	42,08		7		
31	De 0,50 à <0,75 De BBB à	à BBB- 12 595		14 612		58,98		21 243		0,71		1 301	35,57		2,9	15 396	72,48		54		
32	De 0,75 à <2,50 De BB+ à	à B 39 115		23 705		58,41		52 275		1,30		11 326	36,30		3,2	48 477	92,73		250		
33	De 2,50 à <10,00 B-	11 769		2 392		57,66		6 171		4,70		2 069	37,21		3,1	8 396	136,06		108		
34	De 10,00 à <100,00 De CCC+	à CC et moins 6 201		1 636		43,57		6 905		28,95		972	42,02		3,0	16 619	240,68		839		
35	100,00 (défaillance) Défaillance	ce 323		118		42,89		373		100,00		217	69,27		2,9	2 683	719,30		58		
36	Total	92 876	\$	66 382	\$	60,14	%	132 801	\$	2,66	%	16 528	37,39	%	3,1	101 548	\$ 76,47	% 1	322 \$	63	\$

¹ Excluent les expositions aux contreparties (de dérivés et de transactions assimilables aux pensions).

² Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

Expositions associées aux débiteurs, compte non tenu de l'incidence des mesures d'ARC.
 Expositions compte tenu de l'incidence des mesures d'ARC en fonction des garants.

Le nombre total de débiteurs correspond au nombre total d'emprunteurs uniques, et le total peut ne pas correspondre à la somme des lignes individuelles, car certains emprunteurs pourraient être classés dans plus d'une fourchette de PD.

⁶ Total des actifs pondérés en fonction des risques par rapport à l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

Comprend les secteurs Services de détail au Canada, Services bancaires de gros et Siège social.

NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Entreprises¹ (suite)

(en millions de dollars, sauf indication contraire) À la date du bilan

Canada⁷

États-Unis

2021 T1

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10

			Expositions brutes	Expositions hors bilan				ECD après prise en compte						Échéance	Actifs pondérés	Densité des actifs pondérés				
	Fourchette		au bilan	avant prise en		FCEC		des FCEC et des	PD		Nombre de	PCD		moyenne	en fonction	en fonction				
	de PD ²	Notation externe	initiales3	compte des FCEC3	m	oyen (%)		techniques ARC4	moyenne (%)		débiteurs ⁵	moyenne (%)	(е	en années)	des risques	des risques ⁶		PA	Provisions	
1	De 0,00 à <0,15 %	De AAA à BBB-	32 945	\$ 87 655	\$	70,48	%	108 048	\$ 0,07	%	5 830	34,82	%	2,4	17 002	\$ 15,74	%	27 \$		\neg
2	De 0,15 à <0,25	BB+	18 221	9 401		67,97		19 699	0,20		1 934	21,61		2,0	4 552	23,11		9		
3	De 0,25 à <0,50	De BB à BB-	31 125	12 288		68,18		33 907	0,36		6 542	26,45		2,2	12 644	37,29		33		
4		B+	11 013	4 034		70,33		12 388	0,69		2 433	29,80		2,3	6 838	55,20		25		
5	De 0,75 à <2,50	De B à B-	24 121	5 208		70,18		26 549	1,66		11 888	32,50		2,1	21 517	81,05		142		, 1
6	De 2,50 à <10,00	CCC+	2 347	1 933		46,05		3 183	9,82		429	34,50		2,1	4 851	152,40		108		
7	De 10,00 à <100,00	De CCC à CC et moins	2 595	674		45,95		2 848	24,57		752	40,68		1,9	6 341	222,65		281		
8	100,00 (défaillance)	Défaillance	434	61		48,09		445	100,00		267	56,27		1,7	1 192	267,87		221		
9	Total		122 801	\$ 121 254	\$	69,50	%	207 067	\$ 1,08	%	29 322	31,72	%	2,3	74 937	\$ 36,19	%	846 \$	238	\$
10	De 0,00 à <0,15 %	De AAA à A-	18 647	\$ 19 852	\$	65,35	%	39 833	\$ 0,05	%	465	42,49	%	3,2	7 362	\$ 18,48	%	7 \$		
11		S. O.	S. O.	S. O.		S. O.		S. O.	S. O.		S. O.	S. O.		S. O.	S. O.	S. O.		S. O.		
12		BBB+	4 213	5 871		58,85		7 674	0,29		167	32,89		2,9	3 576	46,60		7		, 1
13		De BBB à BBB-	14 359	14 510		59,43		22 984	0,71		1 357	35,99		2,9	16 924	73,63		59		
14	,	De BB+ à B	42 343	23 226		58,47		55 223	1,30		11 198	36,79		3,2	51 814	93,83		265		
15		B-	12 331	2 050		58,34		6 017	4,70		1 937	38,40		3,1	8 421	139,95		109		
16	.,	De CCC+ à CC et moins	5 800	1 505		44,47		6 459	27,88		920	42,22		3,0	15 609	241,66		771		
17		Défaillance	371	160		42,40		439	100,00		222	71,02		2,8	3 414	777,68		55		
18	Total	·	98 064	\$ 67 174	\$	60,39	%	138 629	\$ 2,49	%	16 258	38,51	%	3,1	107 120	\$ 77,27	%	1 273 \$	69	\$

Canada ⁷	19
	20
	21
	22
	23
	24
	25
	26
	27
États-Unis	28
	29
	30
	31
	32
	33

	Fourchette		Expositions brutes au bilan	Expositions hors bilan avant prise en		FCEC		ECD après prise en compte des FCEC et des	PD		Nombre de	PCD		Échéance moyenne	Actifs pondérés en fonction	Densité des actifs pondérés en fonction				
	de PD ²	Notation externe	initiales3	compte des FCEC3	m	oyen (%)		techniques ARC4	moyenne (%)		débiteurs ⁵	moyenne (%)	(€	en années)	des risques	des risques ⁶		PA	Provisions	
19	De 0,00 à <0,15	% De AAA à BBB-	34 855	\$ 87 811	\$	70,19	%	108 465	\$ 0,08	%	5 962	34,71	%	2,5	17 773	\$ 16,39	%	26 \$		$\overline{}$
20	De 0,15 à <0,25	BB+	17 053	9 290		68,09		19 096	0,20		1 993	23,45		2,3	4 825	25,27		9		
21	De 0,25 à <0,50	De BB à BB-	31 761	13 176		68,16		35 378	0,36		6 570	25,68		2,3	12 933	36,56		33		
22	De 0,50 à <0,75	B+	10 215	4 006		70,61		11 851	0,69		2 400	29,94		2,4	6 674	56,32		24		
23	De 0,75 à <2,50	De B à B-	23 246	5 361		70,70		26 168	1,65		11 648	32,90		2,2	21 404	81,79		142		
24	De 2,50 à <10,00	CCC+	2 672	2 056		46,66		3 418	9,82		482	35,88		2,2	5 491	160,65		120		
25	De 10,00 à <100,00	De CCC à CC et moins	2 397	794		55,09		2 790	24,37		752	38,17		2,0	5 844	209,46		260		
26	100,00 (défaillance)	Défaillance	538	77		47,68		562	100,00		270	57,50		1,8	1 308	232,74		311		
27	Total		122 737	\$ 122 571	\$	69,34	%	207 728	\$ 1,13	%	29 251	31,76	%	2,4	76 252	\$ 36,71	%	925 \$	326	\$
28	De 0,00 à <0,15	% De AAA à A-	22 339	\$ 20 409	\$	65,63	%	44 757	\$ 0,05	%	483	43,59	%	3,2	8 535	\$ 19,07	%	8 \$		
29	De 0,15 à <0,25	S. O.	S. O.	S. O.		S. O.		S. O.	S. O.		S. O.	S. O.		S. O.	S. O.	S. O.		S. O.		
30	De 0,25 à <0,50	BBB+	4 399	5 896		58,76		7 870	0,29		165	33,94		2,9	3 765	47,84		8		
31	De 0,50 à <0,75	De BBB à BBB-	16 320	15 340		59,39		25 432	0,72		1 437	36,81		3,0	19 482	76,60		67		
32	De 0,75 à <2,50	De BB+ à B	43 502	23 591		58,49		56 480	1,30		11 175	37,06		3,2	53 755	95,18		274		
33	De 2,50 à <10,00	B-	13 044	2 168		59,04		6 119	4,70		1 773	37,88		3,1	8 448	138,06		109		
34	De 10,00 à <100,00	De CCC+ à CC et moins	5 622	1 221		45,48		6 171	27,46		842	42,07		3,0	14 851	240,66		700		
35	100,00 (défaillance)	Défaillance	324	155		42,84		390	100,00		200	70,88		2,6	2 931	751,54		60		
36	Total		105 550	\$ 68 780	\$	60,58	%	147 219	\$ 2,26	%	16 067	39,17	%	3,1	111 767	\$ 75,92	%	1 226 \$	69	\$

¹ Excluent les expositions aux contreparties (de dérivés et de transactions assimilables aux pensions).

² Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

³ Expositions associées aux débiteurs, compte non tenu de l'incidence des mesures d'ARC.

⁴ Expositions compte tenu de l'incidence des mesures d'ARC en fonction des garants.

⁵ Le nombre total de débiteurs correspond au nombre total d'emprunteurs uniques, et le total peut ne pas correspondre à la somme des lignes individuelles, car certains emprunteurs pourraient être classés dans plus d'une fourchette de PD.

⁶ Total des actifs pondérés en fonction des risques par rapport à l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

⁷ Comprend les secteurs Services de détail au Canada, Services bancaires de gros et Siège social.

(en millions de dollars		sque de credit	par portefeuille e	t par fourci	nelle de pi	UDADI	iiile (ie uei	aiiic	ance (NCO) –		lieprises	((Suite)								
sauf indication cont À la date du bilan	traire)										202 T:											
, i a date da silai												-							Densité			
				Expositions	Ex	positions				ECD après								Actifs	des actifs			
				brutes	ŀ	nors bilan				prise en compte						Éche	ance	pondérés	pondérés			
		Fourchette		au bilan	avani	t prise en		FCEC		des FCEC et des		PD	1	Nombre de	PCD	mo	enne/	en fonction	en fonction			
		de PD ³	Notation externe	initiales4	compte de		mo	oyen (%)		techniques ARC5		moyenne (%)		débiteurs ⁶	moyenne (%)	(en an	nées)	des risques	des risques ⁷	P/		Provisions
Canada ⁸	1		% De AAA à BBB-	36 672	\$	85 833	\$	70,24	%	108 180	\$	0,08	%	6 034	34,82	%	2,5	18 493	\$ 17,09	% 26	\$	
	2	De 0,15 à <0,25	BB+	17 718		8 750		68,02		19 207		0,20		2 025	24,10		2,5	5 149	26,81	()	
	3	De 0,25 à <0,50	De BB à BB-	32 713		12 965		68,44		36 454		0,36		6 799	27,25		2,4	14 302	39,23	36		
	4	De 0,50 à <0,75	B+	9 357		3 193		69,02		10 725		0,69		2 296	28,79		2,4	5 797	54,05	2		
	5	De 0,75 à <2,50	De B à B-	21 748		5 610		70,57		25 182		1,67		11 469	33,99		2,2	21 474	85,28	142		
	6	De 2,50 à <10,00	CCC+	2 300		987		46,09		2 575		9,82		432	40,62		2,4	4 706	182,76	103		
	7	De 10,00 à <100,00	De CCC à CC et moins	2 427		787		58,86		2 827		25,15		720	37,07		1,9	5 742	203,11	265		
	8	100,00 (défaillance)	Défaillance	782		161		42,63		835		100,00		262	55,27		1,8	1 414	169,34	495		
	9	Total		123 717	\$	118 286	\$	69,55	%	205 985	\$	1,24	%	29 225	32,25	%	2,4	77 077	\$ 37,42	% 1 097	\$	509 \$
États-Unis ¹	10	De 0,00 à <0,15	% De AAA à A-	21 384	\$	25 237	\$	64,63	%	47 249	\$	0,05	%	507	44,58	%	3,2	9 307	\$ 19,70	% 9	\$	
	11	De 0,15 à <0,25	S. O.	S. O.		S. O.		S. O.		S. O.		S. O.		S. O.	S. O.		S. O.	S. O.	S. O.	S. 0		
	12	De 0,25 à <0,50	BBB+	4 628		6 971		59,66		8 793		0,29		174	34,32		2,8	4 227	48,07	9)	
	13	De 0,50 à <0,75	De BBB à BBB-	19 671		14 103		58,57		27 934		0,72		1 596	36,52		3,0	21 372	76,51	73		
	14	De 0,75 à <2,50	De BB+ à B	46 174		23 577		58,63		59 168		1,28		11 125	37,49		3,3	56 867	96,11	286		
	15	De 2,50 à <10,00	B-	11 625		2 037		58,20		5 517		4,70		1 645	37,13		3,2	7 559	137,01	96		
	16	De 10,00 à <100,00	De CCC+ à CC et moins	5 289		1 010		45,60		4 310		29,60		638	43,07		3,0	10 347	240,07	532		
	17	100,00 (défaillance)	Défaillance	341		109		41,28		386		100,00		195	71,42		2,8	2 850	738,34	61		
	18	Total		109 112	\$	73 044	\$	60,57	%	153 357	\$	1,91	%	15 871	39,54	%	3,2	112 529	\$ 73,38	% 1 066	\$	66 \$

¹ À partir du troisième trimestre de 2020, l'application de l'approche NI avancée a été approuvée pour les portefeuilles autres que de détail du secteur Services de détail aux États-Unis. Étant donné la taille des portefeuilles et les paramètres uniques liés au risque de crédit, les catégories d'actifs du Siège social ont été présentées séparément. Les distributions des catégories d'actifs Banques et Emprunteurs souverains ainsi que les risques connexes ne varient pas considérablement d'un portefeuille à l'autre. Par conséquent, ces catégories d'actifs sont présentées sur une base consolidée et indiquent les notations canadiennes par rapport aux notations externes.

² Excluent les expositions aux contreparties (de dérivés et de transactions assimilables aux pensions).

³ Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

⁴ Expositions associées aux débiteurs, compte non tenu de l'incidence des mesures d'ARC.

⁵ Expositions compte tenu de l'incidence des mesures d'ARC en fonction des garants.

Le nombre total de débiteurs correspond au nombre total d'emprunteurs uniques, et le total peut ne pas correspondre à la somme des lignes individuelles, car certains emprunteurs pourraient être classés dans plus d'une fourchette de PD.

⁷ Total des actifs pondérés en fonction des risques par rapport à l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

^{*} Comprend les secteurs Services de détail au Canada, Services bancaires de gros et Siège social.

NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Emprunteurs souverains¹

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

À la date du bilan

N° de

	Fourchette de PD ²	Notation externe	Expositions brutes au bilan initiales ³	Expos hors avant pri compte des F	bilan se en	FCEC moyen (%)		ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ⁴	move	PD		mbre de ébiteurs ⁵	PCD moyenne (%)		Échéance moyenne en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶		PA	Provisions
1		% De AAA à BBB-	417 508		3 733	\$ 77,65	%	491 937 ⁷	\$	0,01	%	1 064	9,53	%	2,4	3 671	\$ 0,75	%	2 \$	11011010110
2	De 0,15 à <0,25	BB+	_		_	_		_		_		_	_		-	_	_		- 1	
3	De 0,25 à <0,50	De BB à BB-	_		-	_		_		-		-	_		-	_	-		-	
4	De 0,50 à <0,75	B+	_		-	_		_		-		_	_		-	_	-		-	
5	De 0,75 à <2,50	De B à B-	_		-	_		_		2,14		1	33,75		2,5	_	-		-	
6	De 2,50 à <10,00	CCC+	964		1	100,00		1		4,70		1	_		2,6	_	-		-	
7	De 10,00 à <100,00	De CCC à CC et moins	_		-	_		_		_		-	-		-	_	-		-	
8	100,00 (défaillance)	Défaillance	_		-	_		_		-		-	_		-	_	_		-	
9	Total		418 472	\$	3 734	\$ 77,66	%	491 938	\$	0,01	%	1 066	9,53	%	2,4	3 671	\$ 0,75	%	2 \$	- \$

2021

Т3

2021 T2

	Fourchette de PD ²	Notation externe	Expositions brutes au bilan initiales ³	Exposition hors bila avant prise e compte des FCEC	1	FCEC		ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ⁴	move	PD enne (%)		mbre de	PCD moyenne (%)	Échéance moyenne (en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶		PA	Provisions
10	De 0.00 à <0.15		412 228	\$ 3.58	\$	78.17	%	489 823 ⁷	\$	0.01	%	1 070	9.76	% 2.4	3 527	\$ 0.72	%	2 \$	
11	De 0,15 à <0,25	BB+	11			_		3		0,20		1	13,60	1,0	_	_		- '	
12	De 0,25 à <0,50	De BB à BB-	296	-		-		296		0,29		1	11,12	1,0	30	10,14		-	
13	De 0,50 à <0,75	B+	_	-		_		_		-		-	_	-	_	_		- 1	
14	De 0,75 à <2,50	De B à B-	12	-		-		12		2,23		2	33,75	3,9	13	108,33		-	
15	De 2,50 à <10,00	CCC+	962	1		100,00		1		4,70		1	_	2,8	_	_		- 1	
16	De 10,00 à <100,00	De CCC à CC et moins	_	-				_				_	_	_	_	_		- 1	
17	100,00 (défaillance)	Défaillance	_	-		_		_		_		_	_	-	-	-		-	
18	Total		413 509	\$ 3 582	\$	78,18	%	490 135	\$	0,01	%	1 074	9,77	% 2,3	3 570	\$ 0,73	%	2 \$	- \$

2021 T1

																	Densité			
			Expositions	Expositions				ECD après							Actifs	de	s actifs			
			brutes	hors bilan				prise en compte						Échéance	pondérés	po	ndérés			
	Fourchette		au bilan	avant prise en		FCEC		des FCEC et des	PD	- 1	Nombre de	PCD		moyenne	en fonction	ent	onction			
	de PD ²	Notation externe	initiales ³	compte des FCEC3	r	moyen (%)		techniques ARC4	moyenne (%)		débiteurs ⁵	moyenne (%)		(en années)	des risques	desi	isques ⁶		PA	Provisions
19	De 0,00 à <0,15	% De AAA à BBB-	442 465	\$ 3 611	\$	78,60	%	522 678 ⁷	\$ 0,01	%	1 076	9,52	%	2,1	3 585	\$	0,69	%	2 \$	
20	De 0,15 à <0,25	BB+	28	-		-		8	0,20		1	13,60		1,0	1		12,50		- 1	
21	De 0,25 à <0,50	De BB à BB-	310	_		-		310	0,29		1	11,12		1,0	31		10,00		-	
22	De 0,50 à <0,75	B+	-	-		-		-	-		-	-		-	-		-		-	
23	De 0,75 à <2,50	De B à B-	_	-		_		_	2,23		2	33,75		2,5	-		-		- 1	
24	De 2,50 à <10,00	CCC+	1 031	1		100,00		1	4,70		1	_		3,1	_		_		- 1	
25	De 10,00 à <100,00	De CCC à CC et moins	_	_		-		_	_		_	_		_	_		-		- 1	
26	100,00 (défaillance)	Défaillance	_	_		_		-	_		_	_		_	_		-		-	
27	Total		443 834	\$ 3 612	\$	78.60	%	522 997	\$ 0.01	%	1 080	9.53	%	2.1	3 617	S	0.69	%	2 \$	- S

¹ Excluent les expositions aux RCC (de dérivés et de transactions assimilables aux pensions).

Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

³ Expositions associées aux débiteurs, compte non tenu de l'incidence des mesures d'ARC.

Expositions compte tenu de l'incidence des mesures d'ARC en fonction des garants.

Expositions configure tend or involuence uses inserted and involve uses individuelles, car certains emprunteurs pourraient être classés dans plus d'une fourchette de PD.

1 Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

2 Comprend les expositions garanties par l'immobilier résidentiel assurées par un gouvernement (SCHL). Pour établir l'exposition avant prise en compte des techniques ARC, ces expositions sont comprises dans la catégorie Garanties par l'immobilier résidentiel — assurées.

NI - Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) - Emprunteurs souverains^{1, 2} (suite)

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

À la date du bilan

N° de

2020 T4

	Fourchette de PD ³	Notation externe	Expositions brutes au bilan initiales ⁴	Expositions hors bilan avant prise en compte des FCEC ⁴	n	FCEC		ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ⁵	PD moyenne (%)	ı	Nombre de débiteurs ⁶	PCD moyenne (%)		Échéance moyenne (en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁷		PA	Provisions
1	De 0,00 à <0,15 9		415 201	\$ 3 720	\$	77,25	%	500 052 ⁸	\$ 0,01	%	1 066	9,84	%	2,1	3 432	\$ 0,69	%	2 \$	
2	De 0,15 à <0,25	De BBB- à BB+	47	-		-		25	0,20		2	13,69		1,0	2	8,00		- 1	
3	De 0,25 à <0,50	De BB à BB-	660	-		-		660	0,29		1	11,12		1,0	66	10,00		-	
4	De 0,50 à <0,75	B+	_	-		-		_	_		-	_		_	-	_		-	
5	De 0,75 à <2,50	De B à B-	_	_		_		-	2,23		2	33,75		2,5	-	_		- 1	
6	De 2,50 à <10,00	CCC+	1 077	1		100,00		1	4,70		1	-		3,3	_	_		-	
7	De 10,00 à <100,00	De CCC à CC et moins	-	_		_		-	-		-	_		_	_	_		-	
8	100,00 (défaillance)	Défaillance	_	_		-		_	_		_	_		_	_	_		- 1	
9	Total		416 985	\$ 3 721	\$	77,26	%	500 738	\$ 0,01	%	1 071	9,84	%	2,0	3 500	\$ 0,70	%	2 \$	- \$

	Fourchette de PD ³	Notation externe	Expositions brutes au bilan initiales ⁴	c	Expositions hors bilan avant prise en compte des FCEC ⁴	n	FCEC		ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ⁵	PD moyenne (%)		ombre de débiteurs ⁶	PCD moyenne (%)		chéance moyenne années)	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁷		PA	Provisions
10	De 0,00 à <0,15 %	% De AAA à BBB	396 723	\$	3 858	\$	76,74	%	482 527 ⁸	\$ 0,01	%	1 063	9,82	%	2,1	3 322	\$ 0,69	%	2 \$	
11	De 0,15 à <0,25	De BBB- à BB+	69		-		-		32	0,20		1	13,60		1,0	3	9,38		- 1	
12	De 0,25 à <0,50	De BB à BB-	_		_		-		-	_		_	-		_	_	_		-	
13	De 0,50 à <0,75	B+	-		_		_		_	-		_	-		_	_	_		-	
14	De 0,75 à <2,50	De B à B-	-		_		_		_	2,23		2	33,75		2,5	_	_		-	
15	De 2,50 à <10,00	CCC+	1 099		1		100,00		1	4,70		1	_		3,6	_	_		- 1	
16	De 10,00 à <100,00	De CCC à CC et moins	_		_		-		_	_		-	_		-	_	_		- 1	
17	100,00 (défaillance)	Défaillance	_		_		-		_	_		-	_		-	_	_		- 1	
18	Total		397 891	\$	3 859	\$	76,75	%	482 560	\$ 0,01	%	1 064	9,82	%	2,1	3 325	\$ 0,69	%	2 \$	- \$

A partir du troisième trimestre de 2020, l'application de l'approche NI avancée a été approuvée pour les portefeuilles autres que de détail du secteur Services de détail du sétats-Unis. Étant donné la taille des portefeuilles et les paramètres uniques liés au risque de crédit, les catégories d'actifs du Siège social ont été présentées séparément. Les

distributions des catégories d'actifs Banques et Emprunteurs souverains ainsi que les risques connexes ne varient pas considérablement d'un portefeuille à l'autre. Par conséquent, ces catégories d'actifs sont présentées sur une base consolidée et indiquent les notations canadiennes par rapport aux notations externes.

² Excluent les expositions aux RCC (de dérivés et de transactions assimilables aux pensions).

³ Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

⁴ Expositions associées aux débiteurs, compte non tenu de l'incidence des mesures d'ARC.

⁵ Expositions compte tenu de l'incidence des mesures d'ARC en fonction des garants.

⁶ Le nombre total de débiteurs correspond au nombre total d'emprunteurs uniques et le total peut ne pas correspondre à la somme des lignes individuelles, car certains emprunteurs pourraient être classés dans plus d'une fourchette de PD.

⁷ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

Description of the comprend les expositions garanties par l'immobilier résidentiel assurées par un gouvernement (SCHL). Pour établir l'exposition avant prise en compte des techniques ARC, ces expositions sont comprises dans la catégorie Garanties par l'immobilier résidentiel – assurées.

NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Banques¹

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

À la date du bilan

N° de

2021 T3

	Fourchette		Expositions brutes au bilan	Expositions hors bilan avant prise en		FCEC		ECD après prise en compte des FCEC et des	PD	No	ombre de	PCD		Échéance moyenne	Actifs pondérés en fonction	Densité des actifs pondérés en fonction				
	de PD ²	Notation externe	initiales ³	compte des FCEC ³	m	oyen (%)		techniques ARC ⁴	moyenne (%)		biteurs ⁵	moyenne (%)		n années)	des risques	des risques ⁶		PA	Provision	ns
1	De 0,00 à <0,15 %	% De AAA à BBB-	27 387	\$ 16 155	\$	72,84	%	39 535	\$ 0,04	%	1 077	28,76	%	2,4	4 374	\$ 11,06	%	5	\$	
2	De 0,15 à <0,25	BB+	182	97		62,68		195	0,20		7	54,97		2,3	118	60,51		-		
3	De 0,25 à <0,50	De BB à BB-	639	253		69,45		501	0,32		54	18,57		2,0	123	24,55		-		
4	De 0,50 à <0,75	B+	423	428		98,13		843	0,69		39	28,74		2,8	481	57,06		2		
5	De 0,75 à <2,50	De B à B-	365	11		57,84		355	1,23		39	54,86		4,4	549	154,65		3		
6	De 2,50 à <10,00	CCC+	5	_		57,10		1	4,70		3	75,96		2,0	3	300,00		-		
7	De 10,00 à <100,00	De CCC à CC et moins	48	12		100,00		60	30,28		2	55,74		4,9	212	353,33		11		
8	100,00 (défaillance)	Défaillance	_	_		_		_	_		_	_		_	_	_		-		
9	Total		29 049	\$ 16 956	\$	73,37	%	41 490	\$ 0,12	%	1 212	29,02	%	2,4	5 860	\$ 14,12	%	21	\$	- \$

2021 T2

	Fourchette de PD ²	Notation externe	Expositions brutes au bilan initiales ³	c	Expositions hors bilan avant prise en compte des FCEC ³	m	FCEC oyen (%)		ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ⁴	PD moyenne (%)		ombre de débiteurs ⁵	PCD moyenne (%)		Échéance moyenne en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶		PA	Provisions
10	De 0,00 à <0,15 %	% De AAA à BBB-	25 161	\$	15 674	\$	72,23	%	37 033	\$ 0,04	%	1 075	28,37	%	2,5	4 219	\$ 11,39	%	5	\$
11	De 0,15 à <0,25	BB+	182		507		68,71		475	0,20		7	6,42		1,2	25	5,26		_	
12	De 0,25 à <0,50	De BB à BB-	862		260		67,75		563	0,33		56	23,76		1,7	164	29,13		-	
13	De 0,50 à <0,75	B+	597		413		98,22		1 001	0,69		39	33,78		3,0	677	67,63		2	
14	De 0,75 à <2,50	De B à B-	226		12		58,72		219	1,24		45	64,90		4,3	398	181,74		2	
15	De 2,50 à <10,00	CCC+	6		_		57,10		1	4,70		2	72,44		2,3	3	300,00		_	
16	De 10,00 à <100,00	De CCC à CC et moins	48		12		100,00		60	30,28		2	55,74		5,0	209	348,33		11	
17	100,00 (défaillance)	Défaillance	_		-		_		_	-		-	-		-	-	-		_	
18	Total		27 082	\$	16 878	\$	72,70	%	39 352	\$ 0,12	%	1 210	28,43	%	2,5	5 695	\$ 14,47	%	20	\$ - \$

																Densité			
			Expositions	Expositions				ECD après							Actifs	des actifs			- 1
			brutes	hors bilan				prise en compte					E	chéance	pondérés	pondérés			
	Fourchette		au bilan	avant prise en	F	CEC		des FCEC et des	PD	- 1	Nombre de	PCD		moyenne	en fonction	en fonction			
	de PD ²	Notation externe	initiales3	compte des FCEC3	moye	n (%)		techniques ARC4	moyenne (%)		débiteurs ⁵	moyenne (%)	(eı	n années)	des risques	les risques ⁶	PA	Provisions	╝
19	De 0,00 à <0,15	% De AAA à BBB-	26 097	\$ 16 634	\$ 7	1,97	%	38 628	\$ 0,04	%	1 079	28,64	%	2,4	4 397	\$ 11,38	% 4	\$	٦
20	De 0,15 à <0,25	BB+	135	504	6	8,52		480	0,20		8	7,69		1,2	33	6,88	_		
21	De 0,25 à <0,50	De BB à BB-	1 002	674	8	37,25		1 051	0,31		53	18,59		1,6	236	22,45	1		- 1
22	De 0,50 à <0,75	B+	387	4		7,04		385	0,70		41	35,59		4,5	329	85,45	1		
23	De 0,75 à <2,50	De B à B-	230	13	6	32,83		227	1,32		44	56,36		4,2	351	154,63	2		- 1
24	De 2,50 à <10,00	CCC+	6	_	5	7,10		1	4,70		3	64,75		2,3	3	300,00	_		
25	De 10,00 à <100,00	De CCC à CC et moins	49	13	10	00,00		62	30,25		2	55,61		4,8	217	350,00	11		
26	100,00 (défaillance)	Défaillance	_	-		-		_	_		_	-		_	_	_	-		Ш
27	Total	•	27 906	\$ 17 842	\$ 7	2,46	%	40 834	\$ 0,11	%	1 215	28,40	%	2,4	5 566	\$ 13,63	% 19	\$ - \$	I

¹ Excluent les expositions aux RCC (de dérivés et de transactions assimilables aux pensions).

² Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

Expositions associées aux débiteurs, compte non tenu de l'incidence des mesures d'ARC.
 Expositions compte tenu de l'incidence des mesures d'ARC en fonction des garants.

Le nombre total de débiteurs correspond au nombre total d'emprunteurs uniques et le total peut ne pas correspondre à la somme des lignes individuelles, car certains emprunteurs pourraient être classés dans plus d'une fourchette de PD.

⁶ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Banques^{1, 2} (suite)

(en millions de dollars, sauf indication contraire) À la date du bilan

N° de ligne 2020 T4

	Fourchette de PD ³	Notation externe	Expositions brutes au bilan initiales ⁴	co	Expositions hors bilan avant prise en empte des FCEC ⁴	m	FCEC		ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ⁵	PD moyenne (%)		lombre de débiteurs ⁶	PCD moyenne (%)	r	chéance noyenne années)	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁷		PA	Provisions
1	De 0,00 à <0,15 %	% De AAA à BBB-	25 774	\$	15 750	\$	71,17	%	37 520	\$ 0,04	%	1 063	28,61	%	2,5	4 375	\$ 11,66	%	5	\$
2	De 0,15 à <0,25	BB+	139		510		68,33		487	0,20		7	7,02		1,3	29	5,95		-	
3	De 0,25 à <0,50	De BB à BB-	1 025		690		87,94		1 107	0,31		47	18,85		1,7	254	22,94		1	
4	De 0,50 à <0,75	B+	268		3		57,03		268	0,72		34	40,50		4,4	259	96,64		1	
5	De 0,75 à <2,50	De B à B-	182		12		62,20		180	1,14		40	56,64		4,1	270	150,00		1	
6	De 2,50 à <10,00	CCC+	1		_		57,10		1	4,70		3	66,10		2,6	3	300,00		_	
7	De 10,00 à <100,00	De CCC à CC et moins	50		13		100,00		63	17,75		2	23,77		4,9	91	144,44		3	
8	100,00 (défaillance)	Défaillance	_		_		-		_	_		_	_		-	_	_		-	
9	Total		27 439	\$	16 978	\$	71,78	%	39 626	\$ 0,09	%	1 185	28,28	%	2,5	5 281	\$ 13,33	%	11	\$ - \$

	Fourchette		Expositions brutes au bilan	Expositions hors bilan avant prise en		FCEC		ECD après prise en compte des FCEC et des	PD		Nombre de	PCD		Échéance moyenne	Actifs pondérés en fonction	Densité des actifs pondérés en fonction			
L	de PD ³	Notation externe	initiales ⁴	compte des FCEC ⁴	r	noyen (%)		techniques ARC ⁵	moyenne (%)		débiteurs ⁶	moyenne (%)	(en années)	des risques	des risques'	P/	١	Provisions
10	De 0,00 à <0,15 %	% De AAA à BBB	22 802	\$ 14 528	\$	71,84	%	33 812	\$ 0,04	%	1 055	27,47	%	2,6	4 059	\$ 12,00	% 4	\$	
11	De 0,15 à <0,25	De BBB- à BB+	189	512		68,24		484	0,20		8	6,57		1,4	28	5,79	-	.	
12	De 0,25 à <0,50	De BB à BB-	781	509		92,94		741	0,32		37	17,73		2,0	182	24,56	-		
13	De 0,50 à <0,75	B+	480	198		57,08		590	0,70		30	35,36		3,2	432	73,22	1		
14	De 0,75 à <2,50	De B à B-	143	8		65,62		147	1,35		45	60,70		3,8	235	159,86	1		
15	De 2,50 à <10,00	CCC+	-	14		99,03		13	4,70		2	14,97		4,7	8	61,54	-		
16	De 10,00 à <100,00	De CCC à CC et moins	_	_		-		_	_		_	_		_	_	_	-		
17	100,00 (défaillance)	Défaillance	_	_		-		_	_		-	_		_	_	_	-		
18	Total	•	24 395	\$ 15 769	\$	72,24	%	35 787	\$ 0,07	%	1 165	27,24	%	2,6	4 944	\$ 13,82	% 6	\$	- \$

A partir du troisième trimestre de 2020, l'apprication de l'approche NI avancée a été approuvée pour les portefeuilles autres que de détail du secteur Services de détail aux États-Unis. Étant donné la taille des portefeuilles et les paramètres uniques liés au risque de crédit, les catégories d'actifs du Siège social ont été présentées séparément. Les distributions des catégories d'actifs Banques et Emprunteurs souverains ainsi que les risques connexes ne varient pas considérablement d'un portefeuille à l'autre. Par conséquent, ces catégories d'actifs sont présentées sur une base consolidée et indiquent les notations canadiennes par rapport aux notations externes.

2 Excluent les expositions aux RCC (de dérivée set de transactions assimilables aux pensions).

³ Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

⁴ Expositions associées aux débiteurs, compte non tenu de l'incidence des mesures d'ARC.

⁵ Expositions compte tenu de l'incidence des mesures d'ARC en fonction des garants.

Le nombre total de débiteurs correspond au nombre total d'emprunteurs uniques et le total peut ne pas correspondre à la somme des lignes individuelles, car certains emprunteurs pourraient être classés dans plus d'une fourchette de PD.

⁷ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Garanties par l'immobilier résidentiel

(en millions de dollars, sauf indication contraire)														
	N° de						20							
À la date du bilan	ligne						Т	3						
												Densité		
		1	Expositions	Expositions		ECD après					Actifs	des actifs		I
		1	brutes	hors bilan		prise en compte				Échéance	pondérés	pondérés		I
		Fourchette	au bilan	avant prise en	FCEC	des FCEC et des	PD	Nombre de	PCD	moyenne	en fonction	en fonction		I
		de PD ¹	initiales ²	compte des FCEC ²	moyen (%)	techniques ARC3	moyenne (%)	débiteurs⁴	moyenne (%)	(en années)5	des risques	des risques ⁶	PA	Provisions
Services de détail au Canada – assurées ^{7, 8}	1	De 0,00 à <0,15 %	49 037	\$ 17 954	\$ 51,84	% 8 696	\$ 0,07	% 349 430	7,11	%	114	\$ 1,31	% -	\$ \$
	2	De 0,15 à <0,25	8 675	399	47,35	2 327	0,19	45 393	8,11		78	3,35	-	
	3	De 0,25 à <0,50	8 356	169	48,00	3 445	0,31	44 049	8,63		175	5,08	1	
	4	De 0,50 à <0,75	5 012	396	52,91	1 688	0,52	20 834	8,49		122	7,23	1	
	5	De 0,75 à <2,50	5 592	73	48,39	1 666	1,23	21 760	8,36		206	12,36	2	
	6	De 2,50 à <10,00	1 393	21	41,69	299	5,50	8 531	7,09		75	25,08	1	
	7	De 10,00 à <100,00	394	2	77,21	74	26,96	2 426	6,01		25	33,78	1	
	8	100,00 (défaillance)	191			26	100,00	1 073	7,22		25	96,15	-	
	9	Total	78 650	19 014	51,71	18 221	0,62	493 496	7,76		820	4,50	6	22
Services de détail au Canada – non assurées ⁷	10	De 0,00 à <0,15	166 862	70 133	49,15	201 333	0,06	786 207	18,68		6 103	3,03	22	
	11	De 0,15 à <0,25	37 971	3 797	46,85	39 750	0,19	128 120	23,34		3 819	9,61	18	
	12	De 0,25 à <0,50	19 694	1 640	46,12	20 450	0,31	79 516	24,89		2 992	14,63	16	
	13	De 0,50 à <0,75	9 760	1 212	51,02	10 379	0,51	30 815	24,40		2 133	20,55	13	
	14	De 0,75 à <2,50	10 404	708	50,49	10 761	1,23	31 870	22,98		3 617	33,61	30	
	15	De 2,50 à <10,00	2 044	33	44,83	2 059	5,73	9 727	16,89		1 234	59,93	19	
	16	De 10,00 à <100,00	565	4	48,85	567	32,85	2 671	15,59		443	78,13	33	
	17	100,00 (défaillance)	227			227	100,00	981	18,40		394	173,57	12	
	18	Total	247 527	77 527	49,01	285 526	0,34	1 069 907	20,12		20 735	7,26	163	39
Services de détail aux États-Unis – non assurées ⁷	19	De 0,00 à <0,15	24 213	12 322	65,62	32 298	0,06	114 839	28,91		1 447	4,48	5	
	20	De 0,15 à <0,25	5 479	524	39,26	5 685	0,19	20 431	27,35		644	11,33	3	
	21	De 0,25 à <0,50	4 131	381	38,64	4 279	0,31	25 141	28,06		714	16,69	4	
	22	De 0,50 à <0,75	2 697	223	38,78	2 783	0,51	8 539	30,18		708	25,44	4	
	23	De 0,75 à <2,50	4 833	212	31,46	4 900	1,24	16 285	30,87		2 253	45,98	19	
	24	De 2,50 à <10,00	905	62	13,63	913	5,70	6 321	30,27		987	108,11	15	
	25	De 10,00 à <100,00	334	13	12,88	336	24,71	2 502	28,02		525	156,25	23	
	26	100 00 (dófaillanco)	607	_	_	607	100.00	2 5/5	24.61		251	E7 92	122	

355 548

0,56

% 1761 006

Total des expositions garanties par l'immobilier résidentiel

110 278

51,17

51 112 \$

14,73

8,21

29 184

365

¹ Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

² Expositions associées aux débiteurs, compte non tenu de l'incidence des mesures d'ARC.

³ Expositions compte tenu de l'incidence des mesures d'ARC en fonction des garants.

⁴ Nombre de comptes de détail.

⁵ L'échéance moyenne n'est pas utilisée pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques des expositions sur la clientèle de détail.

Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

Comprennent les prêts hypothécaires résidentiels et les lignes de crédit domiciliaires. Le classement des expositions assurées reflète le cas où l'assurance sous-jacente aux expositions est utilisée comme mesure d'ARC en vue de réduire les actifs pondérés en fonction des risques.

^{*} Comprennent les expositions assurées par un gouvernement (SCHL) et les expositions assurées par des entreprises. Pour établir l'exposition après prise en compte des techniques ARC, les expositions assurées par un gouvernement sont comprises dans la catégorie Emprunteurs souverains.

NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Garanties par l'immobilier résidentiel (suite)

(en millions de dollars, sauf indication contraire)														
	N° de						:	2021 T2						
À la date du bilan	ligne							12						
	ĺ											Densité		1
			Expositions	Expositions		ECD après					Actifs	des actifs		
			brutes	hors bilan		prise en compte				Échéance	pondérés	pondérés		
		Fourchette	au bilan	avant prise en	FCEC	des FCEC et des	PD	Nombre de	PCD	moyenne	en fonction	en fonction		
		de PD1	initiales ²	compte des FCEC ²	moyen (%)	techniques ARC3	moyenne (%)	débiteurs ⁴	moyenne (%)	(en années)5	des risques	des risques ⁶	PA	Provisions
Services de détail au Canada – assurées ^{7,8}	1	De 0,00 à <0,15 %	49 394	\$ 17 929	\$ 51,89	% 8 035	\$ 0,07	% 352 653	7,38 9	6	110	\$ 1,37	% –	\$ \$
	2	De 0,15 à <0,25	9 999	396	46,78	2 855	0,20	50 225	8,45		102	3,57	_	
	3	De 0,25 à <0,50	7 377	170	47,13	2 243	0,32	44 353	8,65		116	5,17	1	
	4	De 0,50 à <0,75	5 325	365	52,52	1 539	0,51	21 440	8,56		111	7,21	1	
	5	De 0,75 à <2,50	6 186	61	49,13	1 599	1,22	24 259	8,46		198	12,38	2	
	6	De 2,50 à <10,00	1 730	16	40,32	369	5,46	10 247	7,31		95	25,75	1	
	7	De 10,00 à <100,00	460	-	96,51	81	27,75	2 817	6,10		27	33,33	1	
	8	100,00 (défaillance)	219	_	_	21	100,00	1 214	7,38		21	100,00	_	
	9	Total	80 690	18 937	51,73	16 742	0,66	507 208	7,94		780	4,66	6	21
Services de détail au Canada – non assurées ⁷	10	De 0,00 à <0,15	156 967	69 068	49,50	191 158	0,06	765 469	19,28		5 854	3,06	21	
	11	De 0,15 à <0,25	34 805	3 551	46,09	36 442	0,19	122 383	22,92		3 455	9,48	16	
	12	De 0,25 à <0,50	20 840	1 675	46,69	21 621	0,31	87 513	24,49		3 086	14,27	16	
	13	De 0,50 à <0,75	10 522	1 220	50,62	11 140	0,51	31 359	25,06		2 344	21,04	14	
	14	De 0,75 à <2,50	10 976	717	50,36	11 337	1,25	34 520	23,42		3 939	34,74	33	
	15	De 2,50 à <10,00	2 476	38	49,45	2 494	5,77	11 312	17,91		1 592	63,83	25	
	16	De 10,00 à <100,00	700	6	61,08	704	29,88	3 356	15,02		578	82,10	32	
	17	100,00 (défaillance)	271	_	_	271	100,00	1 119	20,72		539	198,89	16	
	18	Total	237 557	76 275	49,31	275 167	0,39	1 057 031	20,56		21 387	7,77	173	38
Services de détail aux États-Unis – non assurées ⁷	19	De 0,00 à <0,15	23 071	12 219	65,74	31 103	0,06	117 038	29,16		1 415	4,55	5	
	20	De 0,15 à <0,25	5 655	520	40,07	5 863	0,19	23 256	27,77		674	11,50	3	
	21	De 0,25 à <0,50	4 141	376	39,07	4 288	0,32	23 652	29,12		745	17,37	4	
	22	De 0,50 à <0,75	2 742	217	37,00	2 823	0,52	8 624	31,38		751	26,60	5	
	23	De 0,75 à <2,50	4 781	231	35,28	4 863	1,29	17 370	31,82		2 361	48,55	20	
	24	De 2,50 à <10,00	970	64	14,58	979	5,46	6 429	31,66		1 090	111,34	17	
	25	De 10,00 à <100,00	397	13	11,76	399	25,72	2 886	28,47		633	158,65	28	
	26 27	100,00 (défaillance)	606	40.010		606	100,00	3 514	25,74		398	65,68	125	40
		Total	42 363	13 640	62,76	50 924	1,73	202 769	29,37	,	8 067	15,84	207	48
Total des expositions garanties par l'immobilier résidentiel	28		360 610	\$ 108 852	\$ 51.42	% 342 833	\$ 0.62	% 1 767 008	21,06 9	0	30 234	\$ 8.82	% 386	\$ 107 \$

¹ Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

² Expositions associées aux débiteurs, compte non tenu de l'incidence des mesures d'ARC.

³ Expositions compte tenu de l'incidence des mesures d'ARC en fonction des garants.

⁴ Nombre de comptes de détail.

⁵ L'échéance moyenne n'est pas utilisée pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques des expositions sur la clientèle de détail.

⁶ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

⁷ Comprennent les prêts hypothécaires résidentiels et les lignes de crédit domiciliaires. Le classement des expositions assurées reflête le cas où l'assurance sous-jacente aux expositions est utilisée comme mesure d'ARC en vue de réduire les actifs pondérés en fonction des risques.

Description of the comprenent less expositions assurées par un gouvernement (SCHL) et les expositions assurées par des entreprises. Pour établir l'exposition après prise en compte des techniques ARC, les expositions assurées par un gouvernement sont comprises dans la catégorie Emprunteurs souverains.

NI - Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) - Garanties par l'immobilier résidentiel (suite)

(en millions de dollars, sauf indication contraire)														
	N° de							2021						
À la date du bilan	ligne							T1						
												Densité		
			Expositions brutes	Expositions hors bilan		ECD après				±	Actifs	des actifs		
		Fourchette	au bilan		FCEC	prise en compte des FCEC et des	PD	Nombre de	PCD	Échéance	pondérés en fonction	pondérés en fonction		
			au blian initiales ²	avant prise en						moyenne				
. 70		de PD ¹		compte des FCEC ²	moyen (%)	techniques ARC ³	moyenne (%)	débiteurs ⁴	moyenne (%)	(en années) ⁵	des risques	des risques ⁶	PA	Provisions
Services de détail au Canada – assurées ^{7, 8}	1	De 0,00 à <0,15 %	10 000	\$ 18 039	+,	% 7 558	\$ 0,07	% 358 069	7,40	%	103	\$ 1,36	% – \$	\$
	2	De 0,15 à <0,25	10 617	425	46,69	3 038	0,20	52 509	8,49		110	3,62	1	
	3	De 0,25 à <0,50	7 599	179	46,30	2 090	0,32	45 905	8,63		108	5,17	1	
	4	De 0,50 à <0,75	5 334	374	52,02	1 352	0,52	21 847	8,50		97	7,17	1	
	5	De 0,75 à <2,50	6 187	72	48,80	1 356	1,23	24 778	8,36		167	12,32	1	
	6	De 2,50 à <10,00	1 926	18	39,69	390	5,54	11 054	7,27		101	25,90	2	
	/	De 10,00 à <100,00	487	_	94,58	86	25,89	3 037	6,14		29	33,72	1	
	8	100,00 (défaillance) Total	248 82 391	19 107	51.43	26 15 896	100,00	1 377 518 576	7,17 7.94		25 740	96,15 4.66		22
	9													22
Services de détail au Canada – non assurées ⁷	10	De 0,00 à <0,15	149 925	67 588	49,51	183 388	0,06	751 094	19,61		5 715	3,12	21	
	11	De 0,15 à <0,25	33 001	3 926	46,32	34 819	0,19	122 979	23,44		3 378	9,70	16	
	12	De 0,25 à <0,50	21 194	1 741	46,33	22 001	0,30	87 477	24,47		3 129	14,22	16	
	13	De 0,50 à <0,75	9 624	1 246	50,87	10 258	0,52	31 332	25,15		2 179	21,24	13	
	14	De 0,75 à <2,50	10 700	758	51,07	11 087	1,24	35 020	24,15		3 955	35,67	32	
	15	De 2,50 à <10,00	2 617	68	45,50	2 648	5,85	11 676	18,62		1 765	66,65	27	
	16 17	De 10,00 à <100,00	760 307	/	64,39	765 307	28,40	3 840 1 311	15,50 20,45		665 599	86,93	33 18	
	17	100,00 (défaillance) Total	228 128	75 334	49.31	265 273	100,00	1 044 729	20,45		21 385	195,11 8.06	176	38
														38
Services de détail aux États-Unis – non assurées ⁷	19	De 0,00 à <0,15	25 854	12 663	65,64	34 166	0,06	125 376	29,41		1 557	4,56	6	
	20	De 0,15 à <0,25	5 763	532	39,19	5 972	0,19	24 472	28,95		713	11,94	3	
	21	De 0,25 à <0,50	4 138	395	36,94	4 284	0,31	21 052	30,53		778	18,16	4	
	22	De 0,50 à <0,75	2 796	220	36,82	2 877	0,52	8 687	32,96		803	27,91	5	
	23	De 0,75 à <2,50	4 985	246	35,39	5 072	1,26	17 509	33,01		2 536	50,00	21	
	24	De 2,50 à <10,00	1 116	77	14,16	1 126	5,81	6 367	32,43		1 321	117,32	21	
	25 26	De 10,00 à <100,00 100,00 (défaillance)	435 651	14	13,49	437 651	27,13 100,00	2 924 3 572	30,87 27,18		754 432	172,54 66,36	35 145	
	27	Total	45 738	14 147	62.53	54 585	1.76	209 959	30.02		8 894	16.29	240	52
Total des expositions garanties par l'immobilier résidentiel	28	Total	356 257	\$ 108 588	\$ 51.41	% 335 754	\$ 0.66	% 1 773 264	21.56	%	31 019	\$ 9.24	% 423 \$	112 \$
rotal and experiment garantees par i illimobilier residentier	20		000 E01	Ψ 100 500	ψ 01,+1	.0 000 104	ψ 0,00	,0 . 110 £0 4	21,00	,0	31 013	ψ 5,24	,0 1 20 q	. 112 Ψ

¹ Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

² Expositions associées aux débiteurs, compte non tenu de l'incidence des mesures d'ARC.

³ Expositions compte tenu de l'incidence des mesures d'ARC en fonction des garants.

⁴ Nombre de comptes de détail.

⁵ L'échéance moyenne n'est pas utilisée pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques des expositions sur la clientèle de détail.

⁶ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

⁷ Comprennent les prêts hypothécaires résidentiels et les lignes de crédit domiciliaires. Le classement des expositions assurées reflète le cas où l'assurance sous-jacente aux expositions est utilisée comme mesure d'ARC en vue de réduire les actifs pondérés en fonction des risques.

Description of the comprehensial services and the comprehensial services part and government less expositions assurées par un gouvernment sont comprises dans la catégorie Emprunteurs souverains.

NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Garanties par l'immobilier résidentiel (suite)

(en millions de dollars, sauf indication contraire)															
	N° de							2020							
À la date du bilan	ligne							T4							
												Densité			
			Expositions	Expositions		ECD après					Actifs	des actifs			
			brutes	hors bilan		prise en compte				Échéance	pondérés	pondérés			
		Fourchette	au bilan	avant prise en	FCEC	des FCEC et des	PD	Nombre de	PCD	moyenne	en fonction	en fonction			
		de PD1	initiales ²	compte des FCEC ²	moyen (%)	techniques ARC ³	moyenne (%)	débiteurs ⁴	moyenne (%)	(en années) ⁵	des risques	des risques ⁶		PA	Provisions
Services de détail au Canada – assurées ^{7, 8}	1	De 0.00 à <0.15 %	50 985	\$ 18 067	\$ 51,38	% 6 310	\$ 0,07	% 363 477	7,72	%	89	\$ 1,41	%	- \$	\$
Oci vices de detail da Odilada – assaires	2	De 0.15 à <0.25	10 335	415	45,26	2 333	0,20	52 440	8,67	70	87	3,73	70		Ψ.
	3	De 0,25 à <0,50	7 887	180	45,86	1 852	0,32	48 964	8,94		99	5,35		1	
	4	De 0.50 à <0.75	5 819	361	51.67	1 289	0.52	22 547	8.75		95	7.37		1	
	5	De 0.75 à <2.50	6 514	74	47.10	1 137	1.29	26 478	8,56		148	13,02		1	
	6	De 2,50 à <10,00	2 070	15	43,99	351	5,90	11 883	7,50		97	27,64		2	
	7	De 10,00 à <100,00	613	_	· –	89	23,43	3 808	6,52		33	37,08		1	
	8	100,00 (défaillance)	266	_	_	31	100,00	1 430	7,04		29	93,55		-	
	9	Total	84 489	19 112	51,18	13 392	0,81	531 027	8,21		677	5,06		6	23
Services de détail au Canada – non assurées ⁷	10	De 0,00 à <0,15	144 156	66 043	49,32	176 726	0,06	736 546	20,50		5 739	3,25		21	
	11	De 0,15 à <0,25	32 403	3 642	44,50	34 024	0,19	120 121	24,59		3 472	10,20		16	
	12	De 0,25 à <0,50	20 546	1 568	44,53	21 244	0,31	88 827	24,61		3 058	14,39		16	
	13	De 0,50 à <0,75	9 706	1 157	50,03	10 285	0,52	32 018	25,64		2 226	21,64		14	
	14	De 0,75 à <2,50	10 908	710	49,61	11 260	1,25	35 969	25,21		4 224	37,51		35	
	15	De 2,50 à <10,00	2 775	65	46,59	2 805	5,90	12 518	19,91		2 018	71,94		32	
	16	De 10,00 à <100,00	947	8	70,99	952	26,70	4 483	15,90		840	88,24		41	
	17	100,00 (défaillance)	351		_	351	100,00	1 457	21,93		743	211,68		21	
_	18	Total	221 792	73 193	48,99	257 647	0,46	1 031 939	21,77		22 320	8,66	1	196	42
Services de détail aux États-Unis – non assurées ⁷	19	De 0,00 à <0,15	26 178	12 271	65,80	34 252	0,06	122 011	29,38		1 622	4,74		6	
	20	De 0,15 à <0,25	6 430	568	41,45	6 666	0,19	24 669	29,50		814	12,21		4	
	21	De 0,25 à <0,50	4 940	986	55,24	5 485	0,32	26 865	31,93		1 058	19,29		6	
	22	De 0,50 à <0,75	3 139	384	49,24	3 328	0,52	9 544	33,06		935	28,09		6	
	23	De 0,75 à <2,50	5 439	411	46,77	5 631	1,25	18 552	34,47		2 949	52,37		25	
	24	De 2,50 à <10,00	1 123	79	19,59	1 139	5,74	6 515	33,49		1 370	120,28		21	
	25	De 10,00 à <100,00	450	18	12,49	452	26,59	2 928	32,44		824	182,30		38	
	26	100,00 (défaillance) Total	694			694	100,00	3 616	28,59		400	57,64		167	
	27	lotai	48 393	14 717	62,87	57 647	1,77	214 700	30,44	0/	9 972	17,30		273	71
Total des expositions garanties par l'immobilier résidentiel	28		354 674	\$ 107 022	\$ 51,29	% 328 686	\$ 0,72	% 1 777 666	22,48	%	32 969	\$ 10,03	% 4	175 \$	136 \$

¹ Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

Expositions associées aux débiteurs, compte non tenu de l'incidence des mesures d'ARC.
 Expositions compte tenu de l'incidence des mesures d'ARC en fonction des garants.

⁴ Nombre de comptes de détail.

Nombre de compuse de detail.

1 L'échéanne moyenne n'est pas utilisée pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques des expositions sur la clientèle de détail.

1 Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

2 Comprennent les prêts hypothécaires résidentiels et les lignes de crédit domiciliaires. Le classement des verbs informations des risques expositions assurées par un gouvernement (SCHL) et les expositions assurées par un gouvernement (SCHL) et les expositions assurées par un gouvernement (SCHL) et les expositions assurées par un gouvernement sont comprises dans la catégorie Emprunteurs souverains.

NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Garanties par l'immobilier résidentiel (suite)

(en millions de dollars, sauf indication contraire)															
	N° de						:	2020							
À la date du bilan	ligne							T3							
												Densité			
			Expositions	Expositions		ECD après				,	Actifs	des actifs			
			brutes	hors bilan		prise en compte				Échéance	pondérés	pondérés			
		Fourchette	au bilan	avant prise en	FCEC	des FCEC et des	PD	Nombre de	PCD	moyenne	en fonction	en fonction			
		de PD ¹	initiales ²	compte des FCEC ²	moyen (%)	techniques ARC3	moyenne (%)	débiteurs ⁴	moyenne (%)	(en années)5	des risques	des risques ⁶	PA	Provisions	
Services de détail au Canada - assurées ^{7, 8}	1	De 0,00 à <0,15 %	51 535	\$ 18 623	\$ 51,51	% 6 629	\$ 0,07	% 373 039	7,77	%	94	\$ 1,42	% –	\$	\$
	2	De 0,15 à <0,25	9 985	449	46,16	2 052	0,20	50 762	8,71		75	3,65	_		
	3	De 0,25 à <0,50	8 365	191	45,13	1 771	0,32	52 722	8,83		93	5,25	_		
	4	De 0,50 à <0,75	5 432	64	44,01	1 048	0,52	19 282	8,69		77	7,35	_		
	5	De 0,75 à <2,50	6 736	49	45,04	1 143	1,26	26 859	8,49		146	12,77	1		
	6	De 2,50 à <10,00	1 929	1	65,15	341	5,78	11 179	7,39		91	26,69	1		
	7	De 10,00 à <100,00	642	_	_	97	24,55	3 866	6,27		35	36,08	1		
	8	100,00 (défaillance)	257	_	_	28	100,00	1 407	6,72		25	89,29	_		_
	9	Total	84 881	19 377	51,28	13 109	0,81	539 116	8,18		636	4,85	3	24	
Services de détail au Canada – non assurées ⁷	10	De 0,00 à <0,15	137 972	66 318	49,82	171 015	0,06	734 330	21,02		5 632	3,29	20		
	11	De 0,15 à <0,25	28 121	3 466	44,64	29 668	0,19	108 214	25,11		3 076	10,37	14		
	12	De 0,25 à <0,50	22 632	1 679	44,38	23 377	0,31	100 706	24,63		3 350	14,33	18		
	13	De 0,50 à <0,75	9 942	662	44,60	10 238	0,51	25 814	26,48		2 286	22,33	14		
	14	De 0,75 à <2,50	11 006	414	49,15	11 210	1,24	35 656	25,99		4 327	38,60	36		
	15	De 2,50 à <10,00	2 570	37	58,28	2 591	5,91	11 528	21,02		1 966	75,88	31		
	16	De 10,00 à <100,00	793	4	73,29	796	27,66	3 947	17,24		767	96,36	42		
	17	100,00 (défaillance)	373		_	373	100,00	1 586	22,08		809	216,89	21		
_	18	Total	213 409	72 580	49,41	249 268	0,47	1 021 781	22,28		22 213	8,91	196	48	_
Services de détail aux États-Unis – non assurées ⁷	19	De 0,00 à <0,15	24 881	12 134	66,02	32 891	0,07	118 258	30,71		1 699	5,17	6		
	20	De 0,15 à <0,25	6 711	563	42,96	6 953	0,19	27 277	30,51		876	12,60	4		
	21	De 0,25 à <0,50	5 159	1 166	57,34	5 828	0,32	29 373	34,52		1 220	20,93	7		
	22	De 0,50 à <0,75	3 217	253	39,92	3 318	0,52	9 543	34,07		961	28,96	6		
	23	De 0,75 à <2,50	5 799	462	49,33	6 027	1,24	18 689	35,21		3 183	52,81	26		
	24	De 2,50 à <10,00	1 268	216	49,60	1 375	5,35	7 364	34,50		1 653	120,22	25		
	25	De 10,00 à <100,00	455	15	13,77	457	30,78	3 215	33,99		828	181,18	48		
	26	100,00 (défaillance)	714			714	100,00	3 651	26,95		679	95,10	141		
	27	Total	48 204	14 809	63,20	57 563	1,87	217 370	31,81		11 099	19,28	263	70	

319 940 \$

0,74 % 1 778 267

23.15 %

33 948 \$

10.61 %

462 \$

142 \$

Total des expositions garanties par l'immobilier résidentiel

28

346 494 \$

106 766 \$ 51.66 %

¹ Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.
² Expositions associées aux débiteurs, compte non tenu de l'incidence des mesures d'ARC.

³ Expositions compte tenu de l'incidence des mesures d'ARC en fonction des garants.

⁴ Nombre de comptes de détail.

Nombre de comptes de detail.

5 L'échéance moyenne n'est pas utilisée pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques des expositions sur la clientèle de détail.

6 Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

7 Comprennent les prêts hypothécaires résidentiels et les lignes de crédit domiciliaires. Le classement des expositions assurées reflète le cas où l'assurance sous-jacente aux expositions est utilisée comme mesure d'ARC en vue de réduire les actifs pondérés en fonction des risques.

8 Comprennent les expositions assurées par un gouvernement (SCHL) et les expositions assurées par des entreprises. Pour établir l'exposition après prise en compte des techniques ARC, les expositions assurées par un gouvernement sont comprises dans la catégorie Emprunteurs souverains.

NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles

(en millions de dollars, sauf indication contraire) À la date du bilan

N° de ligne

2021 T3

Fo	urchette de PD¹	Expositions brutes au bilan initiales ²	Expositions hors bilan avant prise en compte des FCEC ²	FCEC moyen (%)		ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ³	PD moyenne (%)		Nombre de débiteurs ⁴	PCD moyenne (%)		Échéance moyenne (en années) ⁵	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶		PA	Provisions	ns
De 0,00	à <0,15 %	6 098	\$ 135 630	\$ 60,13	%	87 657	\$ 0,05	%	16 514 087		%	(en annece)	2 566	\$ 2,93	%	37	\$	
De 0,15	à <0,25	2 198	14 661	59,82		10 968	0,19		2 289 111	87,45			1 053	9,60		18		
De 0,25	à <0,50	2 723	11 333	59,27		9 441	0,32		2 821 045	88,26			1 371	14,52		26		
De 0,50	à <0,75	3 352	8 831	58,10		8 483	0,53		1 394 805	88,66			1 858	21,90		40		
De 0,75	à <2,50	13 065	14 477	58,57		21 544	1,48		4 227 028	90,09			10 428	48,40		288		
De 2,50 à	<10,00	8 453	3 016	65,97		10 442	5,44		3 385 808	90,03			12 507	119,78		511		
De 10,00 à	<100,00	1 496	212	74,58		1 654	24,26		1 153 172	88,21			3 874	234,22		357		
100,00 (défa	illance)	94	_	_		94	100,00		13 241	83,96			40	42,55		76		
	Total	37 479	\$ 188 160	\$ 59,95	%	150 283	\$ 1,01	%	31 798 297	87,18	%		33 697	\$ 22,42	%	1 353	\$ 174	4

2021 T2

	Fourchette de PD¹	Expositions brutes au bilan initiales ²	Expositions hors bilan avant prise en compte des FCEC ²	FCEC moyen (%)		ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ³	PD moyenne (%)		Nombre de débiteurs ⁴	PCD moyenne (%)		Échéance moyenne (en années) ⁵	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶		PA	Provisions
10	De 0,00 à <0,15 %	5 117	\$ 131 150	\$ 60,04	%	83 857	\$ 0,05	%	15 934 451	85,94	%		2 483	\$ 2,96	%	36	\$
11	De 0,15 à <0,25	2 036	15 196	62,39		11 516	0,19		2 407 385	87,13			1 098	9,53		19	
12	De 0,25 à <0,50	2 564	11 604	61,08		9 652	0,32		2 800 586	87,91			1 398	14,48		27	
13	De 0,50 à <0,75	3 168	8 612	59,33		8 277	0,53		1 530 383	88,60			1 803	21,78		39	
14	De 0,75 à <2,50	12 891	15 578	59,14		22 105	1,49		4 297 607	89,91			10 691	48,36		296	
15	De 2,50 à <10,00	8 670	3 377	66,59		10 919	5,47		3 612 001	90,05			13 130	120,25		536	
16	De 10,00 à <100,00	1 695	278	76,26		1 907	24,82		1 386 084	88,15			4 483	235,08		421	
17	100,00 (défaillance)	101	_	_		101	100,00		14 194	84,01			43	42,57		82	
18	Total	36 242	\$ 185 795	\$ 60,33	%	148 334	\$ 1,10	%	31 982 691	87,23	%		35 129	\$ 23,68	%	1 456	\$ 213 \$

	Fourchette de PD ¹	Expositions brutes au bilan initiales ²	Expositions hors bilan avant prise en compte des FCEC ²	FCEC		ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ³	PD		Nombre de	PCD		Échéance moyenne	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction			Provisions	
40				 moyen (%)			 moyenne (%)		débiteurs ⁴	moyenne (%)		(en années) ⁵		 des risques ⁶		PA	Provisions	\rightarrow
19	De 0,00 à <0,15 %	5 392	\$ 133 356	\$ 58,78	%	83 774	\$ 0,05	%	15 738 567	85,87	%		2 488	\$ 2,97	%	36	\$	
20	De 0,15 à <0,25	2 107	15 619	61,01		11 636	0,19		2 414 808	87,08			1 110	9,54		19		
21	De 0,25 à <0,50	2 657	12 170	60,44		10 013	0,32		2 837 211	87,85			1 449	14,47		28		
22	De 0,50 à <0,75	3 258	9 035	58,63		8 555	0,53		1 570 802	88,48			1 861	21,75		40		
23	De 0,75 à <2,50	13 267	16 583	58,63		22 988	1,49		4 379 998	89,77			11 136	48,44		309		
24	De 2,50 à <10,00	9 141	3 826	67,16		11 711	5,48		3 628 799	89,94			14 095	120,36		577		
25	De 10,00 à <100,00	1 897	351	73,26		2 155	25,62		1 350 578	88,35			5 077	235,59		493		
26	100,00 (défaillance)	102	_	_		102	100,00		14 233	83,58			44	43,14		82		
27	Total	37 821	\$ 190 940	\$ 59,24	%	150 934	\$ 1,18	%	31 934 996	87,19	%		37 260	\$ 24,69	%	1 584	\$ 242	\$

¹ Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

² Expositions associées aux débiteurs, compte non tenu de l'incidence des mesures d'ARC.

³ Expositions compte tenu de l'incidence des mesures d'ARC en fonction des garants.

⁴ Nombre de comptes de détail.

L'échéance moyenne n'est pas utilisée pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques des expositions sur la clientèle de détail.
 Total des actifs pondérés en fonction des risques par rapport à l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles (suite)

(en millions de dollars, sauf indication contraire) À la date du bilan

N° de ligne

	Fourchette de PD ¹	Expositions brutes au bilan initiales²	Expositions hors bilan avant prise en compte des FCEC ²	FCEC moyen (%)		ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ³	PD moyenne (%)		Nombre de débiteurs ⁴	PCD moyenne (%)		Échéance moyenne (en années) ⁵	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶		PA	Provisions
1	De 0,00 à <0,15 %	4 869	\$ 136 217	\$ 58,33	%	84 330	\$ 0,05	%	15 377 849	85,91	%		2 495	\$ 2,96	%	36	\$
2	De 0,15 à <0,25	2 003	15 791	60,91		11 622	0,19		2 391 577	87,10			1 112	9,57		20	
3	De 0,25 à <0,50	2 538	13 178	62,78		10 811	0,32		2 935 794	87,86			1 570	14,52		30	
4	De 0,50 à <0,75	3 146	9 542	60,76		8 943	0,53		1 626 772	88,44			1 948	21,78		42	
5	De 0,75 à <2,50	13 081	17 393	60,78		23 653	1,48		4 444 741	89,69			11 404	48,21		316	
6	De 2,50 à <10,00	9 268	3 982	67,99		11 975	5,50		3 662 418	89,86			14 419	120,41		590	
7	De 10,00 à <100,00	2 081	392	75,58		2 377	25,34		1 454 300	88,16			5 640	237,27		535	
8	100,00 (défaillance)	109	_	-		109	100,00		15 938	83,75			47	43,12		88	
9	Total	37 095	\$ 196 495	\$ 59,40	%	153 820	\$ 1,21	%	31 909 389	87,21	%		38 635	\$ 25,12	%	1 657	\$ 228

2020 T4

2020 T3

Fourchette de PD ¹	Expositions brutes au bilan initiales ²	con	Expositions hors bilan avant prise en npte des FCEC ²	FCEC moyen (%)		ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ³	PD moyenne (%)		Nombre de débiteurs ⁴	PCD moyenne (%)		Échéance moyenne (en années) ⁵	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶		PA		Provisions	
De 0,00 à <0,15 %	4 283	\$	139 681	\$ 59,50	%	87 398	\$ 0,05	%	15 799 726	85,57	%		2 530	\$ 2,89	%	36	\$		
De 0,15 à <0,25	1 821		15 364	61,11		11 210	0,19		2 299 155	87,39			1 076	9,60		19			4 1
De 0,25 à <0,50	2 379		11 879	61,30		9 661	0,32		2 672 497	87,95			1 399	14,48		27			
De 0,50 à <0,75	3 051		9 535	60,13		8 785	0,53		1 528 039	88,46			1 916	21,81		41			
De 0,75 à <2,50	13 081		17 354	62,05		23 850	1,50		4 344 300	89,28			11 532	48,35		320			
De 2,50 à <10,00	10 078		4 894	70,67		13 536	5,56		3 882 274	89,37			16 314	120,52		672			
De 10,00 à <100,00	2 571		644	82,96		3 105	25,44		1 809 330	85,71			7 164	230,72		682			
100,00 (défaillance)	167		-	-		167	100,00		45 806	80,39			59	35,33		130	_		4
Total	37 431	\$	199 351	\$ 60,34	%	157 712	\$ 1,40	%	32 381 127	86,89	%		41 990	\$ 26,62	%	1 927	\$	367	\$

¹ Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

10

18

² Expositions associées aux débiteurs, compte non tenu de l'incidence des mesures d'ARC.

³ Expositions compte tenu de l'incidence des mesures d'ARC en fonction des garants.

⁴ Nombre de comptes de détail.

L'échéance moyenne n'est pas utilisée pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques des expositions sur la clientèle de détail.
 Total des actifs pondérés en fonction des risques par rapport à l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Autres expositions de détail

(en millions de dollars, sauf indication contraire) À la date du bilan

 ${
m N}^{\rm o}$ de

2021 T3

	Fourchette	Expositions brutes au bilan	Expositions hors bilan avant prise en		FCEC	ECD après prise en compte des FCEC et des	PD		Nombre de	PCD		Échéance moyenne	Actifs pondérés en fonction	Densité des actifs pondérés en fonction					
	de PD ¹	initiales ²	compte des FCEC ²	n	noyen (%)	techniques ARC3	moyenne (%)		débiteurs4	moyenne (%)		(en années)⁵	des risques	des risques ⁶		PA	-	Provisions	
1	De 0,00 à <0,15 %	10 760	\$ 5 072	\$	72,15	% 14 419	\$ 0,08	%	682 087	39,49	%		1 212	\$ 8,41	%	4	\$		_
2	De 0,15 à <0,25	7 093	3 207		44,31	8 513	0,20		387 657	40,23			1 450	17,03		7			
3	De 0,25 à <0,50	15 653	1 194		66,70	16 435	0,35		553 042	33,93			3 391	20,63		19			
	De 0,50 à <0,75	8 474	1 062		70,59	9 218	0,53		289 225	42,22			3 069	33,29		21			
5	De 0,75 à <2,50	26 452	1 447		60,25	27 043	1,48		977 972	48,00			15 755	58,26		195			
3	De 2,50 à <10,00	9 444	403		55,70	9 668	5,37		506 650	53,38			8 159	84,39		277			
· I	De 10,00 à <100,00	2 181	60		58,93	2 216	25,55		139 716	51,35			2 649	119,54		290			
L	100,00 (défaillance)	355	5		100,00	359	100,00		11 601	45,39			323	89,97		139			
, [Total	80 412	\$ 12 450	\$	62,35	% 87 871	\$ 2,25	%	3 547 950	43,28	%		36 008	\$ 40,98	%	952	\$	100	\$

2021 T2

	Fourchette de PD¹	Expositions brutes au bilan initiales ²	Expositions hors bilan avant prise en compte des FCEC ²	FCEC moyen (%)		ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ³	PD moyenne (%)		Nombre de débiteurs ⁴	PCD moyenne (%)		Échéance moyenne (en années) ⁵	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶		PA	Provisions	
10	De 0,00 à <0,15 %	9 549	\$ 4 700	\$ 72,31	%	12 948	\$ 0,08	%	658 930	41,27	%		1 144	\$ 8,84	%	4	\$	\neg
11	De 0,15 à <0,25	6 628	3 262	44,91		8 093	0,20		387 222	41,25			1 415	17,48		7		
12	De 0,25 à <0,50	14 823	1 234	67,12		15 652	0,35		547 293	34,40			3 270	20,89		18		
13	De 0,50 à <0,75	7 830	1 016	70,36		8 545	0,53		285 505	43,39			2 920	34,17		20		
14	De 0,75 à <2,50	26 056	1 636	62,00		26 988	1,53		906 029	49,12			16 188	59,98		204		
15	De 2,50 à <10,00	10 715	485	57,38		10 993	5,44		588 800	54,08			9 414	85,64		322		
16	De 10,00 à <100,00	2 647	83	59,07		2 696	24,99		161 405	52,74			3 308	122,70		357		- 1
17	100,00 (défaillance)	395	5	100,00		400	100,00		13 342	46,41			358	89,50		159		
18	Total	78 643	\$ 12 421	\$ 62,42	%	86 315	\$ 2,56	%	3 548 526	44,70	%		38 017	\$ 44,04	%	1 091	\$ 105	\$

															Densité			
		Expositions	Expositions			ECD après							Actifs		des actifs			
		brutes	hors bilan			prise en compte						Échéance	pondérés		pondérés			
	Fourchette	au bilan	avant prise en	FCEC		des FCEC et des	PD		Nombre de	PCD		moyenne	en fonction		en fonction			
	de PD ¹	initiales ²	compte des FCEC ²	moyen (%)		techniques ARC3	moyenne (%)		débiteurs ⁴	moyenne (%)		(en années)5	des risques		des risques ⁶		PA	Provisions
19	De 0,00 à <0,15 %	9 364	\$ 4 598	\$ 72,55	%	12 700	\$ 0,08	%	695 019	41,18	%		1 123	\$	8,84	%	4	\$
20	De 0,15 à <0,25	6 673	3 293	44,80		8 148	0,20		381 657	40,99			1 417		17,39		7	
21	De 0,25 à <0,50	14 607	1 215	66,75		15 418	0,35		531 926	33,92			3 171		20,57		18	
22	De 0,50 à <0,75	7 999	1 055	70,68		8 745	0,53		276 361	42,86			2 952		33,76		20	
23	De 0,75 à <2,50	26 348	1 750	62,57		27 443	1,53		942 876	48,45			16 217		59,09		204	
24	De 2,50 à <10,00	11 293	550	58,32		11 614	5,54		536 084	53,11			9 795		84,34		342	
25	De 10,00 à <100,00	3 130	94	60,07		3 186	26,21		179 619	51,47			3 798		119,21		427	
26	100,00 (défaillance)	436	5	100,00		441	100,00		14 166	46,59			382		86,62		177	
27	Total	79 850	\$ 12 560	\$ 62.46	%	87 695	\$ 2.81	%	3 557 708	44.31	%		38 855	S	44.31	%	1 199	\$ 137 \$

¹ Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

² Expositions associées aux débiteurs, compte non tenu de l'incidence des mesures d'ARC.

³ Expositions compte tenu de l'incidence des mesures d'ARC en fonction des garants.

⁴ Nombre de comptes de détail.

L'échéance moyenne n'est pas utilisée pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques des expositions sur la clientèle de détail.
 Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Autres expositions de détail (suite)

(en millions de dollars,

sauf indication contraire) À la date du bilan

 N^{o} de 2020 T4 ligne

	Fourchette de PD ¹	Expositions brutes au bilan initiales ²	Expositions hors bilan avant prise en compte des FCEC ²	FCEC moyen (%)		ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ³	PD moyenne (%)		Nombre de débiteurs ⁴	PCD moyenne (%)		Échéance moyenne (en années) ⁵	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶		PA	Provisions	
1	De 0,00 à <0,15 %	7 938	\$ 4 598	\$ 75,23	%	11 398	\$ 0,08	%	680 929	47,30	%		1 154	\$ 10,12	%	4	\$	- 1
2	De 0,15 à <0,25	6 067	3 284	45,38		7 558	0,20		372 513	46,19			1 490	19,71		7		- 1
3	De 0,25 à <0,50	13 184	1 170	67,12		13 970	0,34		513 687	37,03			3 127	22,38		18		- 1
4	De 0,50 à <0,75	7 602	914	68,97		8 232	0,53		274 707	46,01			2 978	36,18		20		- 1
5	De 0,75 à <2,50	25 620	1 808	63,93		26 774	1,51		976 150	49,93			16 283	60,82		204		- 1
6	De 2,50 à <10,00	14 502	592	58,55		14 849	5,77		538 579	50,02			11 852	79,82		427		- 1
7	De 10,00 à <100,00	4 944	97	65,02		5 007	26,32		188 001	48,15			5 505	109,95		628		- 1
8	100,00 (défaillance)	392	5	100,00		397	100,00		12 911	46,61			328	82,62		160		- 1
9	Total	80 249	\$ 12 468	\$ 63,65	%	88 185	\$ 3,51	%	3 557 477	46,76	%		42 717	\$ 48,44	%	1 468	\$ 125	\$

2020 Т3

	Fourchette de PD ¹	Expositions brutes au bilan initiales ²	Expositions hors bilan avant prise en compte des FCEC ²	FCEC moyen (%)		ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ³	PD moyenne (%)		Nombre de débiteurs ⁴	PCD moyenne (%)		Échéance moyenne (en années) ⁵	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶		PA	Provisions
10	De 0,00 à <0,15 %	9 050	\$ 4 876	\$ 65,56	%	12 247	\$ 0,08	%	714 446	46,48	%		1 219	\$ 9,95	%	4	\$
11	De 0,15 à <0,25	5 800	3 140	45,69		7 235	0,20		363 253	47,12			1 451	20,06		7	
12	De 0,25 à <0,50	12 097	1 205	66,68		12 900	0,34		512 738	38,00			2 959	22,94		17	
13	De 0,50 à <0,75	7 186	961	70,58		7 865	0,53		265 277	47,71			2 951	37,52		20	
14	De 0,75 à <2,50	25 450	2 120	65,58		26 840	1,53		945 243	50,53			16 552	61,67		208	
15	De 2,50 à <10,00	14 430	742	64,23		14 906	5,74		555 194	51,81			12 316	82,62		442	
16	De 10,00 à <100,00	4 549	129	69,19		4 638	25,00		187 900	50,45			5 372	115,83		585	
17	100,00 (défaillance)	452	5	100,00		457	100,00		14 350	48,16			354	77,46		194	
18	Total	79 014	\$ 13 178	\$ 61,27	%	87 088	\$ 3,44	%	3 558 401	47,77	%		43 174	\$ 49,58	%	1 477	\$ 166 \$

Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

² Expositions associées aux débiteurs, compte non tenu de l'incidence des mesures d'ARC.

³ Expositions compte tenu de l'incidence des mesures d'ARC en fonction des garants.

⁴ Nombre de comptes de détail.

⁵ L'échéance moyenne n'est pas utilisée pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques des expositions sur la clientèle de détail.

⁶ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

NI – Actions selon l'approche de la pondération simple des risques (RC10)¹

(en millions de dollars) À la date du bilan	N° de ligne			2021 T3		
Catégories		Montant au bilan	Montant hors bilan ²	Pondération en fonction des risques	Montant des expositions ³	Actifs pondérés en fonction des risques ⁴
Expositions sur actions de sociétés cotées	1	13 398 \$	_	\$ 300 %	13 398 \$	27 031 \$
Autres expositions sur actions	2	117	312	400	273	1 160
Total	3	13 515 \$	312	\$	13 671 \$	28 191 \$
				2021 T2		
		Montant	Montant	Pondération en fonction	Montant des	Actifs pondérés
Catégories		au bilan	hors bilan ²	des risques	expositions ³	en fonction des risques ⁴
Expositions sur actions de sociétés cotées	4	12 739 \$	-	\$ 300 %	12 739 \$	25 525 \$
Autres expositions sur actions	5	106	309	400	260	1 103
Total	6	12 845 \$	309	\$	12 999 \$	26 628 \$
				2021 T1		
		Montant	Montant	Pondération en fonction	Montant des	Actifs pondérés
Catégories		au bilan	hors bilan ²	des risques	expositions ³	en fonction des risques ⁴
Expositions sur actions de sociétés cotées	7	13 607 \$	_	\$ 300 %	13 607 \$	25 419 \$
Autres expositions sur actions	8	94	295	400	241	1 021
Total	9	13 701 \$	295	\$	13 848 \$	26 440 \$
				2020 T4		
		Montant	Montant	Pondération en fonction	Montant des	Actifs pondérés
Catégories		au bilan	hors bilan ²	des risques	expositions ³	en fonction des risques ⁴
Expositions sur actions de sociétés cotées	10	12 922 \$	-	\$ 300 %	12 922 \$	21 249 \$
Autres expositions sur actions	11	90	290	400	235	997
Total	12	13 012 \$	290	\$	13 157 \$	22 246 \$

¹ En raison de la participation dans Schwab, les expositions sur actions sont maintenant pondérées en fonction des risques selon l'approche de la pondération simple des risques.

² Les montants hors bilan sont présentés compte non tenu des FCEC et de l'ARC.

³ Les montants des expositions sont présentés compte tenu des FCEC et des ARC.

⁴ Les actions pondérées en fonction des risques reflètent la réduction liée à la portion des positions dans des actions déduites des fonds propres.

Analyse de l'exposition au risque de crédit de contrepartie (RCC) par approche (RCC1)¹

8

10

11

12

13

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

(en millions de dollars, sauf indication contraire) À la date du bilan

AS-RCC (pour les dérivés)

Méthode d'exposition courante (pour les dérivés)

Méthode des modèles internes (pour les dérivés et les cessions temporaires de titres)

Approche simple pour l'ARC (pour les cessions temporaires de titres)

Approche complète pour l'ARC (pour les cessions temporaires de titres)

VaR pour les cessions temporaires de titres

Total

AS-RCC (pour les dérivés)

Méthode d'exposition courante (pour les dérivés)

Méthode des modèles internes (pour les dérivés et les cessions temporaires de titres)

Approche simple pour l'ARC (pour les cessions temporaires de titres)

Approche complète pour l'ARC (pour les cessions temporaires de titres)

VaR pour les cessions temporaires de titres

Total

AS-RCC (pour les dérivés)

Méthode d'exposition courante (pour les dérivés)

Méthode des modèles internes (pour les dérivés et les cessions temporaires de titres)

Approche simple pour l'ARC (pour les cessions temporaires de titres)

Approche complète pour l'ARC (pour les cessions temporaires de titres)

VaR pour les cessions temporaires de titres

Total

AS-RCC (pour les dérivés)

Méthode d'exposition courante (pour les dérivés)

Méthode des modèles internes (pour les dérivés et les cessions temporaires de titres)

Approche simple pour l'ARC (pour les cessions temporaires de titres)

Approche complète pour l'ARC (pour les cessions temporaires de titres)

VaR pour les cessions temporaires de titres

Total

¹ Exclut les expositions et actifs pondérés en fonction des risques se rapportant aux CC admissibles et le RVC.

N° de | 2021 ligne | T3

	Coût de remplacement	Exposition future potentielle		Exposition positive attendue effective (EPAE)	Alpha servant au calcul des ECD réglementaires	ECD après prise en compte des techniques ARC	;	Actifs pondérés en fonction des risques	
	8 328	\$ 27 442	\$		\$ 1,4	50 079	\$	8 789	\$
	-	 -			-	-		-	
			Ι.	-	 -	_		-	
						-		-	
_						373 991		2 236	
						_		-	
						424 070	\$	11 025	\$

2021 T2

Actifs pondérés en fonction des risques	ECD après prise en compte des techniques ARC ²	Alpha servant au calcul des ECD réglementaires	Exposition re attendue ve (EPAE)		Exposition future potentielle	Coût de remplacement
\$ 8 041	\$ 49 723	1,4	\$	\$	27 201	\$ 8 315
_	_	-		_	-	_
_	_	-				
-	-					
1 966	361 724					
_	_					
\$ 10 007	\$ 411 447					

2021 T1

Coût de remplacement	Exposition future potentielle	Exposition positive attendue effective (EPAE)	Alpha servant au calcul des ECD réglementaires	ECD après prise en compte des techniques ARC ²	Actifs pondérés en fonction des risques	
8 882	\$ 29 143	\$	\$ 1,4	53 234	\$ 8 785	\$
-	_		-	-	-	
		-	-	_	-	
				-	-	
				385 908	2 285	
				-	-	
				439 142	\$ 11 070	\$

Coût de remplacement	Exposition future potentielle		Exposition positive attendue effective (EPAE)		Alpha servant au calcul des ECD réglementaires	ECD après prise en compte des techniques ARC ²	Actifs pondérés en fonction des risques	
10 399	\$ 27 050 -	\$		\$	1,4	52 430 –	\$ 8 698 —	\$
		П	_		_			
				П		399 183 —	2 069	
						451 613	\$ 10 767	\$

² Les sûretés pour les transactions assimilables aux pensions sont reflétées dans les PCD, et non dans les ECD.

Analyse de l'exposition au risque de crédit de contrepartie (RCC) par approche (RCC1)¹ (suite)

2

3

5

6

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

À la date du bilan

AS-RCC (pour les dérivés)

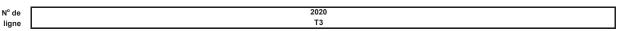
Méthode d'exposition courante (pour les dérivés)

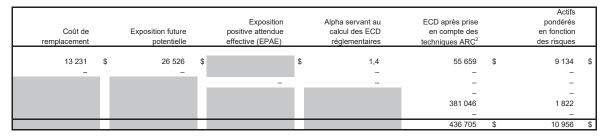
Méthode des modèles internes (pour les dérivés et les cessions temporaires de titres)

Approche simple pour l'ARC (pour les cessions temporaires de titres)

Approche complète pour l'ARC (pour les cessions temporaires de titres)

VaR pour les cessions temporaires de titres





Exclut les expositions et actifs pondérés en fonction des risques se rapportant aux CC admissibles et le RVC.
 Les sûretés pour les transactions assimilables aux pensions sont reflétées dans les PCD, et non dans les ECD.

Exigence de fonds propres touchés par le rajustement de la valeur du crédit (RVC) (RCC2)

(en millions de dollars) À la date du bilan

Total des portefeuilles soumis à l'exigence RVC avancée i) Composante VaR (y compris multiplicateur x 3)

ii) Composante VaR en contexte de crise (y compris multiplicateur x 3) Total des portefeuilles soumis à l'exigence RVC standard Total des portefeuilles soumis à l'exigence RVC

Total des portefeuilles soumis à l'exigence RVC avancée

i) Composante VaR (y compris multiplicateur x 3)

ii) Composante VaR (y compris manipulation volume iii) Composante VaR en contexte de crise (y compris multiplicateur x 3) Total des portefeuilles soumis à l'exigence RVC standard

Total des portefeuilles soumis à l'exigence RVC

N° de ligne

2

6 7

2021	2021	2021	2020
Т3	T2	T1	T4

ECD après prise	Actifs pondérés	ECD après prise	Actifs pondérés	Τ	ECD après prise	Actifs pondérés		ECD après prise		Actifs pondérés	
en compte des	en fonction	en compte des	en fonction	ı	en compte des	en fonction		en compte des		en fonction	
techniques ARC	des risques	techniques ARC	des risques		techniques ARC	des risques		techniques ARC		des risques	
- \$	-	\$ -	\$ - 9	B	-	\$ -	\$	- \$	П	-	\$
	-		_	ш		_	- 1			_	
33 235	8 228	33 035	6 302		35 273	7 805		34 591		8 188	
33 235 \$	8 228	\$ 33 035	\$ 6.302	8	35 273	\$ 7 805	\$	34 591 \$		8 188	\$

Т3

ECD après prise	Actifs pondérés	
en compte des	en fonction	
techniques ARC	des risques	
-	\$ -	\$
	-	
36 728	9 107	
36 728	\$ 9 107	\$

(en millions de dollars) À la date du bilan	N° de ligne								202 T3													2021 T2					
				_	_	_							Pon	dération	des risques										F	ondératio	n des risques Total du
		0 %	1	10 %	20	%	50 %	75	5 %	100 %	1	150 %	Autres	risq	ue de crédit	0 %	10 %	20	%	50 %	75 %	10	0 %	150 %	Autres	ris	que de crédit
Portefeuilles réglementaires ² Entreprises Emprunteurs souverains	1 2	-	\$	-	\$	- \$ -	=	\$	- \$ -	=	\$	Ξ	\$ <u>-</u>	\$	- \$ -	- -	\$ -	\$	- \$ -	- -	\$ - -	\$	- - -	-	\$ - -	\$	-
Banques Total	3	-	\$		\$	- - \$		S	- - \$	-	\$		s –	\$		-	<u> </u>	\$		<u> </u>	<u> </u>	\$	_ _ \$		<u> </u>	\$	
			Ť		_					,				Ţ.			Ť	Ť			Ť	*	Ť		Ť	Ť	
									202 T1													2020 T4					
				_		_							Po	ondératio	n des risques	1									F	ondératio	n des risques
															Total du												Total du
Portefeuilles réglementaires ²		0 %	1	10 %	20	%	50 %	75	5 %	100 %	1	150 %	Autres	ris	que de crédit	0 %	10 %	20) %	50 %	75 %	10	0 %	150 %	Autres	ris	que de crédit
Entreprises Emprunteurs souverains Banques	5 6 7	-	\$	-	\$	- \$ -	-	\$	- \$ -	_	\$	-	\$ -	\$	- \$ -	-	\$ -	\$	- S	- -	\$ -	\$	- \$ -	-	\$ -	\$	- - -
Total	8	_	\$	_	\$	- \$	_	\$	- \$	_	\$	_	\$ -	\$	- \$	-	\$ -	\$	- 5	-	\$ -	\$	- \$	_	\$ -	\$	
									202 T3																		
													P	ondératio	n des risques]											
		0 %	1	10 %	20	%	50 %	75	i %	100 %	1	150 %	Autres	ris	Total du que de crédit	1											
Portefeuilles réglementaires ²																1											
Entreprises Emprunteurs souverains Banques	9 10 11	-	\$	_	\$	- \$ -	_	\$	- \$ -	_	\$	_	\$ - -	\$	- \$ -												

¹ À partir du troisième trimestre de 2020, l'application de l'approche NI avancée dans le calcul des actifs pondérés en fonction des risques a été approuvée pour les portefeuilles autres que de détail du secteur Services de détail aux États-Unis.

² Exclut toute exposition compensée par une CC admissible.

Expositions au RCC par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RCC4) – Entreprises¹

(en millions de dollars, sauf indication contraire) À la date du bilan

N° de ligne

	Fourchette de PD²	ECD après prise en compte des techniques ARC	PD moyenne		Nombre de débiteurs ³	PCD moyenne		Échéance moyenne (en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁴	
1	De 0,00 à <0,15	% 223 787	\$ 0,05	%	3 711	3,81	%	0,4	2 825	\$ 1,26	%
2	De 0,15 à <0,25	18 342	0,20		641	7,48		0,4	956	5,21	
3	De 0,25 à <0,50	12 266	0,38		880	6,12		0,5	887	7,23	
4	De 0,50 à <0,75	8 304	0,68		339	4,32		0,4	590	7,11	
5	De 0,75 à <2,50	2 703	1,66		863	19,11		1,6	1 245	46,06	
6	De 2,50 à <10,00	860	6,97		184	15,16		1,0	511	59,42	
7	De 10,00 à <100,00	236	19,81		147	26,01		3,5	350	148,31	
8	100,00 (défaillance)	8	100,00		10	46,91		4,4	47	587,50	
9	Total	266 506	\$ 0,16	%	6 775	4,40	%	0,4	7 411	\$ 2,78	%

T3

2021 T2

										Densité des	\neg
									Actifs	actifs	
		ECD après						Échéance	pondérés	pondérés	
	Fourchette	prise en compte	PD		Nombre de	PCD		moyenne	en fonction	en fonction	
	de PD ²	des techniques ARC	moyenne		débiteurs ³	moyenne		(en années)	des risques	des risques ⁴	
10	De 0,00 à <0,15 %	213 440	\$ 0,05	%	3 921	4,31	%	0,4	2 739	\$ 1,28	%
11	De 0,15 à <0,25	16 908	0,20		664	5,41		0,4	673	3,98	
12	De 0,25 à <0,50	8 374	0,36		898	6,94		0,7	818	9,77	
13	De 0,50 à <0,75	4 514	0,69		336	5,66		0,5	421	9,33	
14	De 0,75 à <2,50	2 742	1,90		840	13,67		1,1	933	34,03	
15	De 2,50 à <10,00	519	7,50		183	14,87		1,1	319	61,46	
16	De 10,00 à <100,00	207	25,05		113	19,64		2,0	229	110,63	
17	100,00 (défaillance)	13	100,00		10	26,46		4,7	47	 361,54	
18	Total	246 717	\$ 0,15	%	6 965	4,64	%	0,4	6 179	\$ 2,50	%

										Densité des	
									Actifs	actifs	
		ECD après						Échéance	pondérés	pondérés	
	Fourchette	prise en compte	PD		Nombre de	PCD		moyenne	en fonction	en fonction	
	de PD ²	des techniques ARC	moyenne		débiteurs ³	moyenne		(en années)	des risques	des risques4	
19	De 0,00 à <0,15	% 181 844	\$ 0,06	%	3 947	4,21	%	0,4	2 706	\$ 1,49	%
20	De 0,15 à <0,25	16 034	0,20		712	6,85		0,4	793	4,95	
21	De 0,25 à <0,50	14 688	0,34		914	5,32		0,5	1 076	7,33	
22	De 0,50 à <0,75	5 338	0,69		325	5,70		0,4	482	9,03	
23	De 0,75 à <2,50	2 804	1,92		801	14,99		1,3	1 085	38,69	
24	De 2,50 à <10,00	652	6,65		174	11,35		0,8	298	45,71	
25	De 10,00 à <100,00	224	25,84		99	17,79		1,8	226	100,89	
26	100,00 (défaillance)	4	100,00		4	31,69		4,7	15	375,00	
27	Total	221 588	\$ 0,17	%	6 976	4,68	%	0,4	6 681	\$ 3,02	%

¹ Les sûretés pour les transactions assimilables aux pensions sont reflétées dans les PCD, et non dans les ECD.

² Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

³ Le nombre total de débiteurs correspond au nombre total d'emprunteurs uniques et le total peut ne pas correspondre à la somme des lignes individuelles, car certains emprunteurs pourraient être classés dans plus d'une fourchette de PD.

⁴ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

Expositions au RCC par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RCC4) - Entreprises¹ (suite)

(en millions de dollars, sauf indication contraire) À la date du bilan
 N° de
 2020

 ligne
 T4

	Fourchette de PD ²	ECD après prise en compte des techniques ARC	PD moyenne		Nombre de débiteurs ³	PCD moyenne		Échéance moyenne (en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁴	
1	De 0,00 à <0,15 %	6 190 018	\$ 0,06	%	3 951	4,18	%	0,5	2 980	\$ 1,57	%
2	De 0,15 à <0,25	12 783	0,20		704	7,06		0,5	708	5,54	
3	De 0,25 à <0,50	20 563	0,34		931	3,97		0,4	1 180	5,74	
4	De 0,50 à <0,75	5 958	0,69		326	4,49		0,4	459	7,70	
5	De 0,75 à <2,50	3 110	1,91		847	12,07		1,1	976	31,38	
6	De 2,50 à <10,00	758	6,70		157	13,29		0,9	425	56,07	
7	De 10,00 à <100,00	191	26,22		98	19,74		1,9	215	112,57	
8	100,00 (défaillance)	3	100,00		2	29,08		4,9	12	400,00	
9	Total	233 384	\$ 0,18	%	7 016	4,47	%	0,5	6 955	\$ 2,98	%

										Densité des	
									Actifs	actifs	
		ECD après						Échéance	pondérés	pondérés	
	Fourchette	prise en compte	PD		Nombre de	PCD		moyenne	en fonction	en fonction	
	de PD ²	des techniques ARC	moyenne		débiteurs ³	moyenne		(en années)	des risques	des risques ⁴	
10	De 0,00 à <0,15 %	200 437	\$ 0,06	%	3 983	4,01	%	0,5	3 126	\$ 1,56	%
11	De 0,15 à <0,25	11 098	0,20		702	7,58		0,7	685	6,17	
12	De 0,25 à <0,50	15 513	0,32		944	4,97		0,6	1 102	7,10	
13	De 0,50 à <0,75	6 385	0,69		341	4,54		0,4	529	8,29	
14	De 0,75 à <2,50	2 254	1,80		811	17,51		1,6	1 034	45,87	
15	De 2,50 à <10,00	443	7,07		151	16,75		1,2	318	71,78	
16	De 10,00 à <100,00	230	31,37		77	18,39		1,8	240	104,35	
17	100,00 (défaillance)	4	100,00		4	32,14		4,5	17	425,00	
18	Total	236 364	\$ 0,16	%	7 013	4,42	%	0,5	7 051	\$ 2,98	%

¹ Les sûretés pour les transactions assimilables aux pensions sont reflétées dans les PCD, et non dans les ECD.

² Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

³ Le nombre total de débiteurs correspond au nombre total d'emprunteurs uniques et le total peut ne pas correspondre à la somme des lignes individuelles, car certains emprunteurs pourraient être classés dans plus d'une fourchette de PD.

⁴ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

Expositions au RCC par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RCC4) – Emprunteurs souverains¹

(en millions de dollars, sauf indication contraire) À la date du bilan
 N° de
 2021

 ligne
 T3

	Fourchette de PD ²	ECD après prise en compte des techniques ARC	PD moyenne		Nombre de débiteurs³	PCD moyenne		Échéance moyenne (en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁴	
1	De 0,00 à <0,15 %	61 850	\$ 0,02	%	175	4,83	%	0,6	125	\$ 0,20	%
2	De 0,15 à <0,25	-	0,20		1	13,60		0,1	-	-	
3	De 0,25 à <0,50	1	0,43		3	51,42		0,9	1	100,00	
4	De 0,50 à <0,75	4	0,68		1	54,50		1,0	3	75,00	
5	De 0,75 à <2,50	23	1,49		6	49,63		4,1	35	152,17	
6	De 2,50 à <10,00	_	_		_	_		_	_	_	
7	De 10,00 à <100,00	10	18,15		1	60,50		5,0	38	380,00	
8	100,00 (défaillance)	_	· -		_	· -		·-	_	-	
9	Total	61 888	\$ 0,02	%	187	4,86	%	0,6	202	\$ 0,33	%

2021 T2

										Densité des	
									Actifs	actifs	
		ECD après						Échéance	pondérés	pondérés	
	Fourchette	prise en compte	PD		Nombre de	PCD		moyenne	en fonction	en fonction	
	de PD ²	des techniques ARC	moyenne		débiteurs ³	moyenne		(en années)	des risques	des risques4	
10	De 0,00 à <0,15 %	68 338	\$ 0,02	%	180	3,61	%	0,6	129	\$ 0,19	%
11	De 0,15 à <0,25	_	-		-	-		_	-	-	
12	De 0,25 à <0,50	5	0,44		2	53,79		1,0	3	60,00	
13	De 0,50 à <0,75	21	0,74		3	29,80		4,2	14	66,67	
14	De 0,75 à <2,50	8	2,23		6	13,60		1,0	3	37,50	
15	De 2,50 à <10,00	_	_		_	_		_	_	_	
16	De 10,00 à <100,00	9	19,03		1	60,50		5,0	34	377,78	
17	100,00 (défaillance)	_	_		_	_		_	_	_	
18	Total	68 381	\$ 0,02	%	192	3,63	%	0,6	183	\$ 0,27	%

2021 T1

										Defisite des	
									Actifs	actifs	
		ECD après						Échéance	pondérés	pondérés	
	Fourchette	prise en compte	PD		Nombre de	PCD		moyenne	en fonction	en fonction	
	de PD ²	des techniques ARC	moyenne		débiteurs ³	moyenne		(en années)	des risques	des risques4	
9	De 0,00 à <0,15 %	92 932	\$ 0,01	%	186	3,52	%	0,5	112	\$ 0,12	%
)	De 0,15 à <0,25	_	0,20		1	13,60		0,1	-	-	
1	De 0,25 à <0,50	_	0,44		1	13,60		1,0	-	-	
2	De 0,50 à <0,75	35	0,72		2	38,76		3,2	26	74,29	
3	De 0,75 à <2,50	2	2,23		5	13,60		1,0	1	50,00	
1	De 2,50 à <10,00	_	_		-	-		-	-	-	
5	De 10,00 à <100,00	12	19,03		1	60,50		5,0	43	358,33	
3	100,00 (défaillance)	_	-		_	_		-	-	_	
7	Total	92 981	\$ 0,01	%	196	3,54	%	0,5	182	\$ 0,20	%

¹ Les sûretés pour les transactions assimilables aux pensions sont reflétées dans les PCD, et non dans les ECD.

19 20

26 27

² Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

³ Le nombre total de débiteurs correspond au nombre total d'emprunteurs uniques et le total peut ne pas correspondre à la somme des lignes individuelles, car certains emprunteurs pourraient être classés dans plus d'une fourchette de PD.

⁴ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

Expositions au RCC par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RCC4) – Emprunteurs souverains¹ (suite)

(en millions de dollars, sauf indication contraire) À la date du bilan
 N° de
 2020

 ligne
 T4

	Fourchette de PD ²	ECD après prise en compte des techniques ARC	PD moyenne		Nombre de débiteurs ³	PCD moyenne		Échéance moyenne (en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁴	
1	De 0,00 à <0,15 %	108 708	\$ 0,01	%	164	3,04	%	0,5	112	\$ 0,10	%
2	De 0,15 à <0,25	1	0,20		1	13,60		0,1	_	-	
3	De 0,25 à <0,50	26	0,43		6	27,80		3,0	10	38,46	
4	De 0,50 à <0,75	_	0,75		1	26,14		1,0	_	-	
5	De 0,75 à <2,50	3	2,23		5	13,60		1,0	1	33,33	
6	De 2,50 à <10,00	_	_		_	_		_	_	_	
7	De 10,00 à <100,00	_	-		-	_		_	-	-	
8	100,00 (défaillance)	_	_		_	_		_	_	_	
9	Total	108 738	\$ 0,01	%	177	3,05	%	0,5	123	\$ 0,11	%

										Densité des	
									Actifs	actifs	
		ECD après						Échéance	pondérés	pondérés	
	Fourchette	prise en compte	PD		Nombre de	PCD		moyenne	en fonction	en fonction	
	de PD ²	des techniques ARC	moyenne		débiteurs ³	moyenne		(en années)	des risques	des risques ⁴	
10	De 0,00 à <0,15 %	100 288	\$ 0,01	%	181	3,04	%	0,7	151	\$ 0,15	%
11	De 0,15 à <0,25	1	0,20		2	10,37		1,9	_	-	
12	De 0,25 à <0,50	44	0,44		5	37,86		2,3	21	47,73	
13	De 0,50 à <0,75	_	0,75		1	26,14		1,0	_	-	
14	De 0,75 à <2,50	61	2,23		6	13,60		1,0	19	31,15	
15	De 2,50 à <10,00	_	_		_	_		_	_	_	
16	De 10,00 à <100,00	_	_		_	_		_	_	_	
17	100,00 (défaillance)	_	-		-	-		_	-	_	
18	Total	100 394	\$ 0,02	%	195	3,06	%	0,7	191	\$ 0,19	%

¹ Les sûretés pour les transactions assimilables aux pensions sont reflétées dans les PCD, et non dans les ECD.

² Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

³ Le nombre total de débiteurs correspond au nombre total d'emprunteurs uniques et le total peut ne pas correspondre à la somme des lignes individuelles, car certains emprunteurs pourraient être classés dans plus d'une fourchette de PD.

⁴ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

Expositions au RCC par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RCC4) – Banques¹

(en millions de dollars, sauf indication contraire) À la date du bilan N° de

2021 T3

	Fourchette de PD ²	ECD après prise en compte des techniques ARC	PD moyenne		Nombre de débiteurs ³	PCD moyenne		Échéance moyenne (en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁴	
1	De 0,00 à <0,15	% 95 220	\$ 0,05	%	324	13,49	%	0,4	3 356	\$ 3,52	%
2	De 0,15 à <0,25	267	0,20		12	1,73		0,2	5	1,87	
3	De 0,25 à <0,50	69	0,40		18	34,68		2,1	39	56,52	
4	De 0,50 à <0,75	4	0,68		5	41,15		3,3	3	75,00	
5	De 0,75 à <2,50	116	2,14		5	3,67		-	9	7,76	
6	De 2,50 à <10,00	_	4,70		2	4,40		-	-	_	
7	De 10,00 à <100,00	_	18,15		1	15,70		3,7	-	-	
8	100,00 (défaillance)		_		_	_		_	_	_	
9	Total	95 676	\$ 0,05	%	367	13,46	%	0,4	3 412	\$ 3,57	%

2021 T2

										Densité des	
									Actifs	actifs	
		ECD après						Échéance	pondérés	pondérés	
	Fourchette	prise en compte	PD		Nombre de	PCD		moyenne	en fonction	en fonction	
	de PD ²	des techniques ARC	moyenne		débiteurs ³	moyenne		(en années)	des risques	des risques ⁴	
10	De 0,00 à <0,15	% 95 965	\$ 0,05	%	321	14,63	%	0,4	3 612	\$ 3,76	%
11	De 0,15 à <0,25	272	0,20		11	2,52		0,2	7	2,57	
12	De 0,25 à <0,50	65	0,39		16	20,87		0,7	20	30,77	
13	De 0,50 à <0,75	4	0,69		5	37,57		4,0	3	75,00	
14	De 0,75 à <2,50	43	2,23		3	3,58		_	3	6,98	
15	De 2,50 à <10,00	_	4,70		2	1,54		-	_	_	
16	De 10,00 à <100,00	_	19,03		1	15,00		3,9	_	_	
17	100,00 (défaillance)	_	-		_	-		_	_	-	
18	Total	96 349	\$ 0,05	%	359	14,60	%	0,4	3 645	\$ 3,78	%

										Densite des	
									Actifs	actifs	
		ECD après						Échéance	pondérés	pondérés	
	Fourchette	prise en compte	PD		Nombre de	PCD		moyenne	en fonction	en fonction	
	de PD ²	des techniques ARC	moyenne		débiteurs ³	moyenne		(en années)	des risques	des risques ⁴	
19	De 0,00 à <0,15 %	124 120	\$ 0,05	%	327	13,17	%	0,4	4 176	\$ 3,36	%
20	De 0,15 à <0,25	220	0,20		10	3,91		0,3	9	4,09	
21	De 0,25 à <0,50	183	0,32		23	6,86		0,3	17	9,29	
22	De 0,50 à <0,75	3	0,69		4	25,27		4,5	2	66,67	
23	De 0,75 à <2,50	47	2,23		2	3,61		_	3	6,38	
24	De 2,50 à <10,00	-	4,70		2	1,54		_	_	_	
25	De 10,00 à <100,00	_	19,03		1	15,00		4,2	-	_	
26	100,00 (défaillance)	_	_		_	_		_	_	_	
27	Total	124 573	\$ 0,05	%	369	13,14	%	0,4	4 207	\$ 3,38	%

¹ Les sûretés pour les transactions assimilables aux pensions sont reflétées dans les PCD, et non dans les ECD.

² Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

³ Le nombre total de débiteurs correspond au nombre total d'emprunteurs uniques et le total peut ne pas correspondre à la somme des lignes individuelles, car certains emprunteurs pourraient être classés dans plus d'une fourchette de PD.

⁴ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

Expositions au RCC par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RCC4) - Banques¹ (suite)

(en millions de dollars, sauf indication contraire) À la date du bilan N° de

	Fourchette de PD ²	ECD après prise en compte des techniques ARC	PD moyenne		Nombre de débiteurs ³	PCD moyenne		Échéance moyenne (en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁴	
1	De 0,00 à <0,15 %		\$ 0,05	%	327	12,40	%	0,5	3 659	\$ 3,35	%
2	De 0,15 à <0,25	266	0,20		13	4,61		0,5	12	4,51	
3	De 0,25 à <0,50	48	0,36		19	24,68		1,0	15	31,25	
4	De 0,50 à <0,75	37	0,69		4	1,64		0,5	1	2,70	
5	De 0,75 à <2,50	24	2,23		6	3,77		_	2	8,33	
6	De 2,50 à <10,00	1	4,70		2	4,40		_	_	_	
7	De 10,00 à <100,00	_	19,03		1	15,00		4,4	_	_	
8	100,00 (défaillance)	_	_		_	_		_	_	_	
9	Total	109 491	\$ 0,05	%	372	12,38	%	0,5	3 689	\$ 3,37	%

2020	
Т3	

										Densité des	
									Actifs	actifs	
		ECD après						Échéance	pondérés	pondérés	
	Fourchette	prise en compte	PD		Nombre de	PCD		moyenne	en fonction	en fonction	
	de PD ²	des techniques ARC	moyenne		débiteurs ³	moyenne		(en années)	des risques	des risques ⁴	
10	De 0,00 à <0,15 %	99 526	\$ 0,05	%	326	13,71	%	0,4	3 682	\$ 3,70	%
11	De 0,15 à <0,25	261	0,20		14	5,68		0,4	15	5,75	
12	De 0,25 à <0,50	75	0,39		18	14,31		0,6	11	14,67	
13	De 0,50 à <0,75	2	0,69		2	6,50		5,0	_	_	
14	De 0,75 à <2,50	82	2,23		7	3,64		_	6	7,32	
15	De 2,50 à <10,00	1	4,70		2	4,40		_	_	_	
16	De 10,00 à <100,00	_	19,03		1	15,00		4,7	_	_	
17	100,00 (défaillance)	_	_		_	_		_	_	_	
18	Total	99 947	\$ 0,05	%	370	13,69	%	0,4	3 714	\$ 3,72	%

¹ Les sûretés pour les transactions assimilables aux pensions sont reflétées dans les PCD, et non dans les ECD.

² Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

³ Le nombre total de débiteurs correspond au nombre total d'emprunteurs uniques et le total peut ne pas correspondre à la somme des lignes individuelles, car certains emprunteurs pourraient être classés dans plus d'une fourchette de PD.

⁴ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

Nature des sûretés pour l'exposition au RCC (RCC5)

(en millions de dollars) À la date du bilan	N° de ligne				021 T3								021 T2		
			Sûrete	és employées pour les tran	sactions sur dérivés		és employées s temporaires	s de titres			Sûretés en	nployées pour les trans	sactions sur dérivés		es employées pour les s temporaires de titres
		Juste valeur Séparées	des sûretés reçues Non séparées	Juste valeur Séparées	des sûretés fournies Non séparées	Juste valeur des sûretés reçues	de	ste valeur es sûretés fournies	F	Juste valeur d Séparées	es sûretés reçues Non séparées	Juste valeur d Séparées	les sûretés fournies Non séparées	Juste valeur des sûretés reçues	Juste valeur des sûretés fournies
Encaisse – monnaie locale Encaisse – autres monnaies Dette souveraine locale Autres dettes souveraines Dette publique Obligations de sociétés Titres de capitaux propres Autres sûretés Total	1 2 3 4 5 6 7 8	- 70 182 1 979 170 185 19 310	\$ 1765 6 292 1 040 378 159 304 - - \$ 9 938	\$ -8 365 3294 572 1369 \$ 5608	\$ 2 894 6 526 3 970 4 284 - - - - - - - - - -	\$ 66 003 94 613 102 019 100 277 12 090 6 009 30 193 38 \$ 411 242	•	60 823 \$ 119 486 101 176 90 754 24 998 21 881 52 471 54	\$	- \$ 195 2 536 331 413 3 480 \$	1 725 \$ 6 489 1 285 425 119 428 - 10 471 \$	56 1 718 583 201 648 —	\$ 4 185 \$ 10 872 3 233 3 483	6 60 156 83 515 102 002 87 607 10 994 6 024 26 044 39	\$ 60 775 \$ 103 292 94 619 81 851 23 722 19 000 56 599 48 \$ 439 996 \$
					021 T1								020 T4		
						S^-	-44I4							C^4	
			S	ûretés employées pour les tra	ansactions sur dérivés		etés employée ons temporaire				Sûretés en	nployées pour les trans	sactions sur dérivés		es employées pour les s temporaires de titres
		Juste vale	ur des sûretés reçues	Juste valeu	r des sûretés fournies	Juste valeur des sûretés		uste valeur es sûretés		Juste valeur d	es sûretés recues	Juste valeur d	les sûretés fournies	Juste valeur des sûretés	Juste valeur des sûretés
		Séparées	Non séparées	Séparées	Non séparées	reçues		fournies		Séparées	Non séparées	Séparées	Non séparées	reçues	fournies
Encaisse – monnaie locale Encaisse – autres monnaies Dette souveraine locale Autres dettes souveraines Dette publique Obligations de sociétés Titres de capitaux propres Autres stiretés Total	10 11 12 13 14 15 16 17	- 4 1 1 512 341 382 16 - - 2 256	\$ 2 020 5 930 788 291 118 242 - - \$ 9 389	\$ - 18 1 464 348 245 729 - - - - \$ 2 804	\$ 2 909 10 554 847 3 209 47 - - - - - \$ 17 566	\$ 81 139 102 794 105 900 95 835 12 470 5 913 29 995 19 \$ 434 065		59 938 \$ 113 507 107 301 97 996 27 483 46 632 53 314 67 506 238 \$		- \$ 5 202 1 403 116 242 - 1 968 \$	2 275 \$ 5 353 764 390 206 280	75 1 483 258 403 255 —	\$ 1923 \$ 8446 1364 21553 \$ 13891 \$	98 316 106 267 101 689 14 225 6 679 30 433 6	\$ 69 169 \$ 122 727 111 165 97 249 28 500 41 222 54 813 46 \$ 524 891 \$ \$
Total	10	2 250	\$ 5.005		,	ý 434 003	Ψ	300 230	Ψ	1 900 \$	9 200	24/4	φ 13 03 1 ¢	437 991	φ 324 091 φ
					020 T3										
			S	ûretés employées pour les tra	ansactions sur dérivés	cessio	etés employée ons temporaire	es de titres							
		Juste vale Séparées	ur des sûretés reçues Non séparées	Juste valeu Séparées	r des sûretés fournies Non séparées	Juste valeur des sûretés reçues	d	uste valeur es sûretés fournies							
Encaisse – monnaie locale Encaisse – autres monnaies Dette souveraine locale Autres dettes souveraines Dette publique Obligations de sociétés Titres de capitaux propres Autres sóretés	19 20 21 22 23 24 25 26	201 24 35 3 084 413 180 3 -	\$ 2610 6160 1045 422 298 326 - 7	\$ 11 77 1 467 715 327 671 	\$ 2 564 14 890 2 103 2 188 41 - - \$ 21 786	\$ 93 690 80 475 103 472 89 506 11 978 4 912 27 983 64 \$ 412 080	•	61 712 \$ 105 249 101 557 86 812 24 105 44 878 52 167 38 476 518 \$							

Expositions sur dérivés de crédit (RCC6)

(en millions de dollars) À la date du bilan	N° de ligne	2021 T3			2021 T2			2021 T1			2020 T4			2020 T3				
		Protection achetée		Protection vendue		Protection achetée		Protection vendue	\neg									
Notionnels																		П
Swaps sur défaillance de crédit sur signature unique	1	3 665	\$	1 266	\$	4 186	\$	1 423 \$	4 426	\$	1 338 \$	5 174	\$	1 251 \$	5 038	\$	1 299	\$
Swaps sur défaillance de crédit indiciels	2	5 795		313		5 695		249	6 203		739	6 464		292	6 066		671	
Swaps sur le rendement total	3	_		_		-		_	_		-	_		-	_		_	
Options sur crédit	4	_		_		-		_	_		-	_		-	_		_	
Autres dérivés de crédit	5	341		3 939		337		4 104	352		4 381	379		4 277	383		4 494	
Total des notionnels	6	9 801		5 518		10 218		5 776	10 981		6 458	12 017		5 820	11 487		6 464	
Justes valeurs																		
Juste valeur positive (actif)	7	20		42		21		46	17		46	33		29	45		38	
Juste valeur négative (passif)	8	(334)		(14)		(364)		(12)	(354)		(17)	(344)		(24)	(297)		(34)	\Box

Expositions sur les contreparties centrales (RCC8)¹

(en millions de dollars)	N° de	202	1			2021		T		2021				2020			2020	
À la date du bilan	ligne	T	T3 T2			_		T1				T4			Т3			
		ECD après prise	Actifs pondéré		ECD après prise			ECD après prise	P	Actifs pondérés	Т	ECD après prise	A	Actifs pondérés	ECD après prise	A	tifs pondérés	
		en compte des techniques ARC	en fonction des risques		en compte des techniques ARC		en fonction des risques		en compte des techniques ARC		en fonction des risques		en compte des techniques ARC		en fonction des risques	en compte des techniques ARC		en fonction des risques
Expositions sur les CC admissibles (total) Expositions sur opérations auprès de CC admissibles	1	teeninques Arto	\$ 844	\$	teeriniques 7410	\$	770	\$	teorinques 7410	\$	717	\$	teerinques 7410	\$	643	\$ teorinques 7110	\$	640
(compte non tenu des dépôts de garantie initiaux et																		
contributions aux fonds de garantie) – dont : i) Dérivés négociés hors Bourse	3	24 631 15 864	493 318		22 854 13 562		457 271		19 679 <i>14</i> 279		394 286		18 823 12 841		377 258	18 691 <i>13 230</i>		374 264
ii) Dérivés négociés en Bourse iii) Cessions temporaires de titres	4	5 699 3 068	114 61		6 003 3 289		120 66	- 1	1 609 3 791		32 76		1 309 4 673		26 93	1 385 4 076		28 82
iv) Ensembles de compensation si la compensation multiproduit a été approuvée	6	3 000	-		3 209		-		3 /91		-		4 0/3		93	4 076		-
Dépôts de garantie initiaux séparés	7	92			92				92				92			92		
Dépôts de garantie initiaux non séparés	8	4 062	-		3 707		-		5 422		-		5 078		-	4 465		-
Contributions aux fonds de garantie préfinancées	9	784	351		713		313		785		323		733		266	763		266
Contributions aux fonds de garantie non financées	10	_	_		_		_		_		_	- 1	_		_	_		_

¹ La Banque n'est exposée à aucune contrepartie centrale non admissible.

Dérivés – Notionnel¹

(en millions de dollars) À la date du bilan	N° de ligne			2021 T3						202 ⁻ T2			
				Activi	tés de négociation					Activ	ités de négociation		
		Réglés par l'intermédiaire d'une chambre de	ociés hors Bourse ² Non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de	Négociés		Activités autres que		Réglés par l'intermédiaire d'une chambre de	ociés hors Bourse ² Non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de	Négociés		Activités autres que	
Contrats de taux d'intérêt Contrats à terme standardisés Contrats de garantie de taux d'intérêt Swaps Options vendues Options achetées	1 2 3 4 5 6	- 1 008 742 9 389 734 - 1 00 398 476	\$ - \$ 8 238 381 807 76 632 76 394 543 071	934 355 \$	70tal 934 355 \$ 1 016 980 9 771 541 109 715 127 383 11 959 974	de négociation - \$ 875 1 312 859 606 4 955 1 319 295	Total 934 355 \$ 1 017 855 11 084 400 110 321 132 338 13 279 269	compensation ³ - 1 338 921 8 888 118 10 227 039	compensation \$ - \$ 11 465 356 747 81 197 78 880 528 289	910 762 \$	Total 910 762 \$ 1 350 386 9 244 865 110 387 123 353 11 739 753	de négociation 1 908 1 594 721 1 103 5 211 1 602 943	Total 910 762 \$ 1 352 294 10 839 586 111 490 128 564 13 342 696
Contrats de change Contrats à terme standardisés Contrats à terme de gré à gré Swaps Swaps sombinés de taux d'intérêt Options vendues Options achetées	7 8 9 10 11 12	=======================================	170 509 1 895 340 973 011 15 498 13 840 3 068 198	- - - - 17 15 32	170 509 1 895 340 973 011 15 515 13 855 3 068 230	28 943 374 76 159 - - 105 476	199 452 1 895 714 1 049 170 15 515 13 855 3 173 706	- - - - -	166 394 2 135 411 949 966 13 721 14 036 3 279 528	- - - - 12 5	166 394 2 135 411 949 966 13 733 14 041 3 279 545	26 403 460 79 147 - - 106 010	192 797 2 135 871 1 029 113 13 733 14 041 3 385 555
Contrats dérivés de crédit Swaps sur défaillance de crédit Protection acquise Protection vendue Autres contrats Dérivés d'actions	14 15 16	7 097 1 466 8 563	38 114 152 90 463	- - - - - 91 598	7 135 1 580 8 715	3 375 	10 510 1 580 12 090	7 308 1 474 8 782	41 198 239 81 736	- - - - 90 973	7 349 1 672 9 021	3 488 - 3 488 26 813	10 837 1 672 12 509
Contrats de marchandises Total	18 19 20	133 133 10 407 172	57 989 148 452 \$ 3 759 873 \$	48 049 139 647 1 158 106 \$	106 171 288 232	25 849	106 171 314 081	106 106	44 150 125 886	48 593 139 566	92 849 265 558	26 813	92 849 292 371 17 033 131 \$
10111						1 453 995 S				1 124 008 \$			
	[10 40. 1.2	\$ 3709673 \$	2021	15 325 151 \$	1 453 995 \$	16 779 146 \$	10 235 927	\$ 3 933 942 \$	2020		1 739 254 \$	17 033 131 - \$
	<u>.</u> [\$ 3705 013 \$		15 325 151 \$	1 453 995 \$	16 779 146 \$	10 235 927	\$ 3 933 942 \$		0	1 / 39 254	17 033 131 \$
			gociés hors Bourse ² Non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation	2021 T1	15 325 151 \$	Activités autres que de négociation	Total		ociés hors Bourse ² Non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation	2020 T4	0	Activités autres que de négociation	Total
Contrats de taux d'intérêt Contrats à terme standardisés Contrats de garantie de taux d'intérêt Swaps Options vendues Options achetées	21 22 23 24 25 26	Réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation ³ — 1 547 802 8 723 501 —	gociés hors Bourse ² Non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation \$ \$ 22 190 383 894 81 045 82 941	2021 T1 Acti Négociés en Bourse 542 118 \$	Total 542 118 \$ 1 569 992 9 107 395 136 565 143 483	Activités autres que de négociation \$\ \text{128} \\ 1.484.509 \\ 2.110 \\ 4.446	Total 542 118 \$ 1 577 230 10 591 904 138 675 147 929	Réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation ³ 1 468 217 8 659 568	ociés hors Bourse ² Non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation \$ 9 035 350 193 89 499 82 712	2021 T4 Activ Négociés en Bourse 546 112 \$	Total 546 112 \$ 1 477 252 9 009 761 364 659 449 124	Activités autres que de négociation 3 - \$ 1 497 1 338 113 1 649 3 914	Total 546 112 \$ 1 478 749 10 347 874 366 308 453 038
Contrats à terme standardisés Contrats de garantie de taux d'intérêt Swaps Options vendues	22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 31	Réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation ³ – 1 547 802	gociés hors Bourse ² Non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation \$ \$ 2 190 383 894 81 045 82 941 570 070	2021 T1 Acti Négociés en Bourse 542 118 \$ - - 55 520 60 542 696 180	Total 542 118 \$ 1569 992 9 107 395 136 565 143 483 11 499 553 149 269 2 022 843 937 977 15 071 15 320	Activités autres que de négociation \$\frac{1}{28}\$ 1 484 509 2 110 4 446 1 492 303	Total 542 118 \$ 1 577 230 10 591 904 138 675 147 929 12 991 856 181 571 2 024 626 1 030 257 15 071 15 320	Réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation ³	ociés hors Bourse ² Non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation \$ \$ 9 035 350 193 380 499 82 712 531 439	Négociés en Bourse 546 112 \$	Total 546 112 \$ 1 477 252 9 009 761 364 659 449 124 11 840 908 116 537 2 035 231 896 278 17 903 17 903	Activités autres que de négociation \$ - \$ 1 497 1 338 113 1 649 3 914 1 345 173 - 31 717 1 263 97 182	Total 546 112 \$ 1 478 749 10 347 874 366 308 453 038 13 192 081
Contrats à terme standardisés Contrats de garantie de taux d'intérêt Swaps Options vendues Options vendues Contrats de change Contrats de terme standardisés Contrats à terme de gré à gré Swaps Swaps combinés de taux d'intérêt Options vendues Options schetées Contrats dérivés de crédit Swaps sur défaillance de crédit Protection acquise Protection vendue	22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	Réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation ³ - 1 547 802 8 723 501	gociés hors Bourse ² Non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation \$ 22 190 363 884 81 045 82 941 570 070 49 202 843 937 977 15 029	2021 T1 Acti Négociés en Bourse 542 118 \$	Total 542 118 1 569 992 9 107 395 1 30 565 1 43 483 11 499 553 49 269 2 0 22 843 9 37 977 15 071	Activités autres que de négociation - \$ 1 238 1 484 509 2 1110 4 4446 1 492 303 - 3 2 302 1 783	Total 542 118 \$ 1 571 230 10 591 904 138 675 147 929 12 991 856 181 571 2 024 626 1 030 257 15 071	Réglés par l'Intermédiaire d'une chambre de compensation ³ - 1 468 217 8 659 568	ociés hors Bourse ² Non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation \$	2021 T4 Activ Négociés en Bourse 546 112 \$	Total 546 112 1 477 252 9 009 761 384 659 449 124 118 46 908 116 537 2 035 231 896 278 17 903	Activités autres que de négociation ; \$ 1 497 1 338 113 1 649 3 914 1 345 173	Total 546 112 \$ 1 478 749 10 347 874 366 308 453 038 13 192 081 148 254 2 036 494 993 460 17 903
Contrats à terme standardisés Contrats de garantie de taux d'intérêt Swaps Options vendues Options vendues Contrats de change Contrats à terme standardisés Contrats à terme de gré à gré Swaps Swaps combinés de taux d'intérêt Options vendues Options schefées Contrats dérivés de crédit Swaps sur défaillance de crédit Protection acquise	22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35	Réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation ³ 1 547 802 8 723 501	gociés hors Bourse ² Non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation \$ \$ 22 190 3383 894 81 045 82 941 570 070 149 269 2 022 843 937 977 15 029 15 311 3 140 429	2021 T1 Acti Négociés en Bourse 542 118 \$	Total 542 118 1 569 992 9 107 395 130 565 143 483 11 499 553 149 269 2 022 843 937 977 15 071 15 320 3 140 480 7 825 2 077	Activités autres que de négociation - \$ 1 238 1 484 509 2 1110 4 4446 1 492 303 - 2 280 - 126 365 3 902	Total 542 118 \$ 1 571 230 10 591 904 138 675 147 929 12 991 856 181 571 2 024 626 1 030 257 15 071 15 320 3 266 845 11 727 2 077	Négles par l'intermédiaire d'une chambre de compensation ³ 1 468 217 8 659 568	ociés hors Bourse ² Non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation \$ 9 035 350 193 89 499 82 712 531 439 116 537 2 035 231 896 278 17 863 17 894 3 083 803 102 207	2021 T4 Activ Négociés en Bourse 546 112 \$	Total 546 112 \$1 477 252 9 009 761 1846 908 499 124 11846 908 116 537 2 035 231 896 278 17 903 17 920 3 083 869 8 546 1 543	Activités autres que de négociation) - \$ 1 497 1 338 113 1 649 3 914 1 345 173 1 77 1 263 97 182	Total 546 112 \$ 1 478 749 10 347 874 366 308 453 038 453 038 13 192 081 148 254 2 036 494 993 460 17 903 17 920 3 214 031

¹ Certains montants comparatifs ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

² Les sûretés détenues en vertu d'une annexe de soutien au crédit pour réduire le RCC comprennent des actifs liquides de haute qualité, notamment de la trésorerie et des titres de haute qualité émis par des gouvernements. Les sûretés acceptables sont régies par la politique en matière de négociation de titres garantis.

³ Les instruments dérivés régiés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation centrale réduisent le risque de règlement en raison de la possibilité de régler sur la base des soldes nets aux fins des fonds propres; par conséquent, ces instruments bénéficient d'un traitement privilégié aux fins des fonds propres comparativement aux instruments dérivés non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation centrale.

Dérivés Notionnel (suite)¹

(en millions de dollars) À la date du bilan	N° de ligne						2020 T3					
							Activite	és de négociatio	n			
			égociés hors Bo	urse ²	_							
		Réglés par l'intermédiaire d'une	Non régle l'intermé		='					Activités		
		chambre de compensation ³	chamb compens	re de		Négociés en Bourse		Total		autres que de négociation	Total	
Contrats de taux d'intérêt		COMPCHSation										
Contrats à terme standardisés	1	-	\$	-	\$	664 435	\$	664 435	\$	-	\$ 664 435	\$
Contrats de garantie de taux d'intérêt	2	1 920 512		135		-		1 932 647		1 189	1 933 836	
Swaps Options vendues	3	8 950 084		802 3 154		207 515		9 331 886 303 669		1 334 387 1 935	10 666 273 305 604	
Options vendues Options achetées	5	_		129		207 515		319 950		4 698	324 648	
Options achetees	6	10 870 596		5 220		1 096 771		12 552 587		1 342 209	13 894 796	
Contrats de change	Ü	10 07 0 330	30.	7220		1 030 771		12 002 001		1 042 200	10 004 700	
Contrats à terme standardisés	7	-		_		_		_		_	_	
Contrats à terme de gré à gré	8	-	160	205		_		160 205		23 942	184 147	
Swaps	9	-	1 873			-		1 873 805		2 171	1 875 976	
Swaps combinés de taux d'intérêt	10	-		385		-		856 385		98 269	954 654	
Options vendues	11	-		313		21		22 334		-	22 334	
Options achetées	12 13			290		8 29		22 298 2 935 027		124 382	22 298 3 059 409	
Contrats dérivés de crédit	13		2 93	998		29		2 935 027		124 382	3 059 409	
Swaps sur défaillance de crédit												
Protection acquise	14	8 061		121		_		8 182		3 952	12 134	
Protection vendue	15	1 762		208		_		1 970			1 970	
	16	9 823		329		_		10 152		3 952	14 104	
Autres contrats												
Dérivés d'actions	17	-		983		60 503		135 486		28 192	163 678	
Contrats de marchandises	18	63		991		55 351		108 405		_	108 405	
	19	63		974		115 854		243 891		28 192	 272 083	
Total	20	10 880 482	\$ 3 644	3 521	\$	1 212 654	\$	15 741 657	\$	1 498 735	\$ 17 240 392	\$

Certains montants comparatifs ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée

Les sûretés détenues en vertu d'une annexe de soutien au crédit pour réduire le RCC comprennent des actifs liquides de haute qualité, notamment de la trésorerie et des titres de haute qualité émis par des gouvernements. Les sûretés acceptables sont régies par la politique en matière de négociation de titres garantis.

Les instruments dérivés régiés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation centrale réduisent le risque de règlement en raison de la possibilité de régler sur la base des soldes nets aux fins des fonds propres; par conséquent, ces instruments bénéficient d'un traitement privilégié aux fins des fonds propres comparativement aux instruments dérivés non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation centrale.

Dérivés – Exposition au risque de crédit¹

(en millions de dollars)	N° de		2021			2021			2021	
À la date du bilan	ligne		T3			T2			T1	
		Coût de		Montant pondéré	Coût de		Montant pondéré	Coût de		Montant pondéré
		remplacement	Montant de	en fonction	remplacement	Montant de	en fonction	remplacement	Montant de	en fonction
		courant ²	l'équivalent-crédit	des risques	courant ²	l'équivalent-crédit	des risques	courant ²	l'équivalent-crédit	des risques
Contrats de taux d'intérêt		Courain	r equivalent-credit	ues risques	Courain	r equivalent-orealt	uca naquea	Courain	r equivalent-credit	uca riaquea
Contrats de garantie de taux d'intérêt	1	21 \$	292	\$ 208 \$	11	\$ 279	\$ 204	\$ 37	\$ 569	\$ 314 \$
Swaps	2	3 047	8 907	2 154	2 698	8 462	1 900	3 552	9 844	2 360
Options vendues	3	5	68	18	4	90	22	7	79	21
Options achetées	4	24	106	29	30	153	42	42	160	41
	5	3 097	9 373	2 409	2 743	8 984	2 168	3 638	10 652	2 736
Contrats de change										
Contrats à terme de gré à gré	6	610	2 898	439	562	2 513	430	562	2 539	396
Swaps	7	1 669	15 007	1 642	2 288	16 035	1 526	1 726	15 677	1 582
Swaps combinés de taux d'intérêt	8	1 431	9 550	1 184	1 570	9 884	1 289	1 773	10 546	1 388
Options vendues	9	4	112	38	24	106	26	26	126	29
Options achetées	10	27	113	82	34	124	47	24	118	41
	11	3 741	27 680	3 385	4 478	28 662	3 318	4 111	29 006	3 436
Autres contrats		_				500				404
Dérivés de crédit	12	3	416	94	3	566	114	4	603	131
Dérivés d'actions	13	298	7 505	1 351	270	7 504	1 341	624	8 992	1 464
Contrats de marchandises	14	1 189	5 105	1 550	821	4 007	1 100	505	3 981	1 018
Total des déplete cons	15 16	1 490	13 026	2 995	1 094	12 077 49 723	2 555	1 133	13 576	2 613 8 785
Total des dérivés nets		8 328	50 079	8 789	8 315		8 041	8 882	53 234	
Contrats conclus avec des contreparties centrales admissibles (CC admissibles)3	17	6 398	21 563	591	5 836	19 565	551	4 236	15 888	485
Total	18	14 726 S	71 642	S 9 380 S	14 151	\$ 69 288	\$ 8 592	\$ 13 118	\$ 69 122	\$ 9.270 \$

2020	2020
T4	Т3

		Coût de remplacement courant ²		Montant de l'équivalent-crédit		Montant pondéré en fonction des risques		Coût de remplacement courant ²		Montant de	N	fontant pondéré en fonction des risques	
Contrats de taux d'intérêt				'		'				'			
Contrats de garantie de taux d'intérêt	19	20	S	325	S	229	s	183	S	611	S	279	\$
Swaps	20	4 347		10 607		2 641		5 249		11 939		2 885	· 1
Options vendues	21	33		129		36		48		175		43	
Options achetées	22	5		75		23		5		87		25	
- F	23	4 405		11 136		2 929		5 485		12 812		3 232	\neg
Contrats de change													\neg
Contrats à terme de gré à gré	24	465		2 364		353		598		2 527		383	
Swaps	25	1 999		15 638		1 370		3 571		17 133		1 453	
Swaps combinés de taux d'intérêt	26	2 087		10 422		1 500		2 178		10 333		1 410	
Options vendues	27	29		135		44				-		-	
Options achetées	28	8		104		28		50		310		82	
- F	29	4 588		28 663		3 295		6 397		30 303		3 328	\neg
Autres contrats													\neg
Dérivés de crédit	30	3		508		123		3		522		137	
Dérivés d'actions	31	689		8 513		1 376		380		7 813		1 375	
Contrats de marchandises	32	714		3 610		975		966		4 209		1 062	
	33	1 406		12 631		2 474		1 349		12 544		2 574	\neg
Total des dérivés nets	34	10 399		52 430		8 698		13 231		55 659		9 134	\neg
Contrats conclus avec des contreparties centrales admissibles (CC admissibles) ³	35	3 274		14 150		410		3 512		14 615		402	\neg
Total	36	13 673	S	66 580	S	9 108	S	16 743	S	70 274	S	9 536	\$

1 Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

2 Les dérivés de crédit détenus à des fins autres que de transaction, qui font l'objet d'un traitement de garantie financière aux fins du capital de risque de crédit, étaient exclus conformément aux lignes directrices du BSIF.

3 Les actifs pondérés en fonction des risques pour les expositions de dérivés réputées être avec une CC adeissible selon le BSIF sont calculés conformément au dispositif réglementaire de Bâle III, lequel tient compte des expositions du portefeuille bancaire et des expositions des fonds de défaut liées aux dérivés, et sont présentés selon la méthode «tout compris». Les montants calculés sont présentés déduction faite des conventions-cadres de compensation et des sûretés.

Expositions de titrisation dans le portefeuille bancaire (TITR1)¹

(en millions de dollars)	N° de	2021	2021	2021	2020
À la date du bilan	ligne	T3	T2	T1	T4
		Banque agissant comme Banque agissant émetteur/mandataire comme investisseur			

		Banque agissant comme émetteur/mandataire traditionnel	Banque agissant comme investisseur traditionnel	Total	Banque agissant comme émetteur/mandataire traditionnel	Banque agissant comme investisseur traditionnel	Total	Banque agissant comme émetteur/mandataire traditionnel	Banque agissant comme investisseur traditionnel	Total	Banque agissant comme émetteur/mandataire traditionnel	Banque agissant comme investisseur traditionnel		Total	
Services bancaires de détail (total) – dont :	1	25 696	\$ 28 381	\$ 54 077	\$ 26 078	\$ 28 999	\$ 55 077	\$ 26 221	\$ 28 565	\$ 54 786	\$ 26 854	\$ 31 290	\$ 5	58 144	\$
Prêts hypothécaires résidentiels	2	9 421	119	9 540	9 388	117	9 505	9 306	122	9 428	9 117	127		9 244	
Cartes de crédit	3	1 281	7 265	8 546	1 269	7 944	9 213	1 317	9 973	11 290	1 595	11 603		13 198	
Autres expositions sur la clientèle de détail	4	14 994	20 997	35 991	15 421	20 938	36 359	15 598	18 470	34 068	16 142	19 560		35 702	
Retitrisations	5	_	_	-	_	_	-	_	_	-	_	-		-	
Services bancaires de gros (total) – dont :	6	8 342	28 190	36 532	8 234	26 074	34 308	8 075	24 192	32 267	7 801	25 973	3	33 774	
Prêts aux entreprises	7	-	6 713	6 713	_	5 600	5 600	_	4 573	4 573	_	4 487		4 487	
Prêts hypothécaires commerciaux	8	_	16 248	16 248	_	15 374	15 374	_	15 818	15 818	_	16 909		16 909	
Contrats de location et montants à recevoir	9	8 280	5 229	13 509	8 173	5 100	13 273	8 011	3 801	11 812	7 734	4 577		12 311	
Autres expositions sur la clientèle de gros	10	62	_	62	61	_	61	64	_	64	67	_		67	
Retitrisations	11	_	_	_	_	_	-	_	_	-	_	_		-	
			2020												

2020	l
Т3	l

	émetteur/mandataire traditionnel				Total	
12	26 717	s	33 133	s	59 850	\$
13	8 600		128		8 728	
14	1 602		13 034		14 636	
15	16 515		19 971		36 486	
16	_		_		-	
17	7 118		27 661		34 779	
18	_		4 648		4 648	
19	_		17 716		17 716	
20	7 051		5 297		12 348	
21	67		-		67	
22	_		_		-	
	13 14 15 16 17 18 19 20 21	### demandatarie ####################################	émetteur/mandataire traditionnel 12 26 717 \$ 13 8 600 14 1 602 15 16 57 16 - 7 118 18 - 19 - 7 20 7 051 21 67	émetteur/mandataire traditionnel comme învestisseur traditionnel 12 26 717 \$ 33 133 13 8 600 1 28 14 1 602 13 034 15 16 515 19 971 16 - - 17 7 118 27 661 18 - 4 648 19 - 17716 20 7 051 5 297 21 67 -	émetteur/mandataire traditionnel comme investisseur traditionnel 12 26 717 \$ 33 133 \$ 133 \$ 800 128 \$ 128 \$ 144 1 602 1 3 034 \$ 15 16 6 515 1 9 971 \$ 16 \$ 17 7 118 2 7 661 \$ 18 \$ 27 661 \$ 18 \$ 27 661 \$ 18 \$ 27 661 \$ 297 \$ 20 7 051 5 297 \$ 21 67 \$ - \$ - \$ 27 651 \$ 297 \$ 21 67 \$ - \$ 28	émetteur/mandataire traditionnel comme investisseur traditionnel Total 12 26 717 \$ 33 133 \$ 59 850 13 8 600 128 8 728 14 1 602 13 034 14 636 15 16 515 19 971 36 486 16 - - - 17 7 118 27 661 34 779 18 - 4 648 4 648 19 - 17776 17716 20 7 051 5 297 12 348 21 67 - 67

La Banque n'est exposée à aucune titrisation synthétique.

Expositions de titrisation dans le portefeuille de négociation (TITR2)¹ (en millions de dollars) N° de ligne 2021 2021 2021 2020 T2 À la date du bilan Т3 T1 T4 Banque agissant comme Banque agissant Banque agissant comme Banque agissant Banque agissant comme Banque agissant Banque agissant comme investisseur traditionnel Banque agissant comme émetteur/mandataire traditionnel 1 142 \$ 454 61 627 168

		émetteur/mandataire	comme investisse			Darique agissarit comme	Darique agissant			Danque agissant comme	Dailique agissailit			
						émetteur/mandataire	comme investisseur		- 1	émetteur/mandataire	comme investisseur			
		traditionnel	tradition	nel	Total	traditionnel	traditionnel	Total		traditionnel	traditionnel	Total		
Services bancaires de détail (total) – dont :	1	-	\$ 39	91 \$	391	\$ -	\$ 227	\$ 227	\$	_	\$ 406	\$ 406	\$	
Prêts hypothécaires résidentiels	2	_		_	-	-	_	-		_	79	79		
Cartes de crédit	3	_		4	4	_	1	1		_	34	34		
Autres expositions sur la clientèle de détail	4	_	34	37	387	_	226	226		_	293	293		
Retitrisations	5	_		_	-	_	_	-		_	_	-		
Services bancaires de gros (total) - dont :	6	_		9	9	_	28	28		_	25	25		
Prêts aux entreprises	7	_		_	-	_	_	-		_	_	-		
Prêts hypothécaires commerciaux	8	_		1	1	_	1	1		_	1	1		
Contrats de location et montants à recevoir	9	_		_	_	_	_	_		_	12	12		
Autres expositions sur la clientèle de gros	10	_		8	8	_	27	27		_	12	12		
Retitrisations	11	_		_	_	_	_	_		_	_	-		
													•	_
			2020			7								

2020	
T3	

	Banque agissant comme émetteur/mandataire traditionnel	Banque agissant comme investisseur traditionnel	Total	
12	-	\$ 1 653	\$ 1 653	\$
13	-	706	706	
14	-	27	27	
15	-	920	920	
16	-	_	-	
17	-	151	151	
18	_	_	-	
19	_	1	1	
20	_	109	109	
21	_	41	41	
22	_	-	-	

¹ La Banque n'est exposée à aucune titrisation synthétique.

Services bancaires de détail (total) – dont : Prêts hypothécaires résidentiels Cartes de crédit Autres expositions sur la clientèle de détail Retitrisations Services bancaires de gros (total) – dont : Prêts aux entreprises Prêts hypothécaires commerciaux Contrats de location et montants à recevoir Autres expositions sur la clientèle de gros Retitrisations

63 104

- \$

en millions de dollars)	N° de									2021								
À la date du bilan	ligne									T3								
			Valeur des expo	ositions (par fourc	nette de pondération	des risques)	Vale	eur des expositions	s (par approche	réglementaire)		Actifs po	ndérés en foncti (par approche r			Exigence de fond	is propre après	plafonnement
		Moins de 20 %	De >20 % à 50 %	De >50 % à 100 %	De >100 % à 1 250 %	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %
otal des expositions litisation classique dont la titrisation dont le produit sous-jacent est de détail dont le produit sous-jacent est de gros dont le produit sous-jacent est de gros dont les retitrisation dont les titres sous-jacents sont de	1 2 3 4 5	33 304 33 304 25 208 8 096	\$ 529 529 457 72	\$ 153 153 30 123	\$ 51 51 - 51 -	\$ 1 1 1 -	\$ - \$ 	33 975 33 975 25 695 8 280	62 \$ 62 - 62 -	1 \$ 1 1 - -	- \$ - - - -	3 921 \$ 3 921 2 869 1 052	16 \$ 16 - 16	11 \$ 11 11 - -		294 \$ 294 210 84	1 \$ 1 - 1	1 1 1 -
premier rang dont les titres sous-jacents sont autres que de premier rang	6 7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
otal	8	33 304	\$ 529	\$ 153	\$ 51	\$ 1	s – s	33 975 \$	62 \$	1 \$	- \$	3 921 \$	16 S	11 S	- S	294 \$	1 \$	1_
										2021 T2								
			Valeur des	expositions (par fou	rchette de pondératio	n des risques)		Valeur des exposition	ons (par approche	réglementaire)		Actifs	pondérés en fonc (par approche			Exigence de fr	onds propre après	s plafonnement
		Moins de	De >20 %	De >50 %	De >100 % à													
Fotal des expositions Fitrisation classique	q	20 %	à 50 % \$ 352	à 100 %	1 250 % \$ 64	1 250 %	Approche NI	NE/EI 34 250 \$	AS 61 \$	1 250 %	Approche NI – \$	NE/EI 3 879 \$	AS 16 \$	1 250 % 16 \$	Approche NI – S	NE/EI 291 \$	AS 1 \$	1 250 %
dont la titrisation dont la titrisation dont le produit sous-jacent est de détail dont le produit sous-jacent est de gros dont la retitrisation dont les titres sous-jacents sont de	10 11 12 13	33 748 25 785 7 963	352 352 263 89	147 147 29 118 -	5 64 64 - 64 -	1 1		34 250 34 250 26 077 8 173	61 - 61 -	1 1	- \$ - - -	3 879 2 848 1 031	16 - 16 -	16 16 - -		291 291 208 83 -	1 - 1 -	1 1 - -
premier rang dont les titres sous-jacents sont autres	14	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
que de premier rang Fotal	15 16	33 748	\$ 352	\$ 147	\$ 64	\$ 1	\$ - \$	34 250 \$	61 \$	1 \$	- - \$	3 879 \$	16 \$	16 \$	- - \$	291 \$	1 \$	1
										2021 T1								
			Valeur des	expositions (par fou	rchette de pondératio	n des risques)		Valeur des exposition	ons (par approche	réglementaire)		Actifs	pondérés en fonc (par approche			Exigence de fr	onds propre après	s plafonnemen
		Moins de	De >20 %	De >50 %	De >100 % à													
otal des expositions		20 %	à 50 %	à 100 %	1 250 %	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %
dont la titrisation dont le produit sous-jacent est de détail dont le produit sous-jacent est de gros dont la retitrisation	17 18 19 20 21	33 654 33 654 25 875 7 779	\$ 419 419 315 104 -	\$ 95 95 29 66 -	\$ 126 126 - 126 -	\$ 2 2 2 - -	\$ - \$ - - -	34 230 \$ 34 230 26 219 8 011	64 \$ 64 - 64	2 \$ 2 2 - -	- \$ - - - -	3 990 \$ 3 990 2 921 1 069	17 \$ 17 — 17 —	26 \$ 26 26 —	- \$ - - - -	300 \$ 300 214 86 -	1 \$ - 1	2 2 2 - -
dont les titres sous-jacents sont de premier rang dont les titres sous-jacents sont autres	22	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
que de premier rang otal	23 24	33 654	\$ 419	\$ 95	- \$ 126	\$ 2	s - s	34 230 \$	- 64 \$	2 \$	- - \$	3 990 \$	- 17 \$	_ 26 \$	- \$	300 \$		2
										2020 T4								
												Actifs	pondérés en fonc					
					rchette de pondératio	n des risques)	-	Valeur des exposition	ons (par approcne	regiementaire)			(par approche	regiementaire)		Exigence de to	onds propre après	3 piaronnemen
otal des expositions		Moins de 20 %	De >20 % à 50 %	De >50 % à 100 %	De >100 % à 1 250 %	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %
risation classique lont la titrisation dont le produit sous-jacent est de détail dont le produit sous-jacent est de gros	25 26 27 28	33 411 33 411 25 843 7 568	\$ 947 947 877 70	\$ 199 199 63 136	\$ 93 93 66 27	\$ 5 5 -	\$ - \$ - - -	34 583 \$ 34 583 26 849 7 734	67 \$ 67 - 67	5 \$ 5 -	- \$ - -	4 178 \$ 4 178 3 191 987	18 \$ 18 — 18	68 \$ 68 68	- \$ - - -	316 \$ 316 237 79	1 \$ - 1	5 5 5 -
lont la retitrisation dont les titres sous-jacents sont de premier rang	29 30	_	_	_	_	_	_	_	_	_	-	_	_	_	_	_	_	_
dont les titres sous-jacents sont autres																		

La Banque n'est exposée à aucune titrisation synthétique.
 Actifs pondérés en fonction des risques avant l'application du plafond.

Expositions de titrisation dans le portefeuille bancaire et exigences de fonds propres réglementaires associées – banque agissant comme émetteur ou mandataire (TITR3)¹ (suite)

(en millions de dollars) À la date du bilan	N° de ligne									2020 T3								
			Valeur des e	xpositions (par four	chette de pondératio	on des risques)		Valeur des exp	positions (par approch	ne réglementaire)		Actifs p	ondérés en fonct (par approche			Exigence de for	nds propre après	plafonnement
		Moins de 20 %	De >20 % à 50 %	De >50 % à 100 %	De >100 % à 1 250 %	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %
Total des expositions Titrisation classique	1	32 573	\$ 986	\$ 177	\$ 93	* 6	s – s	33 762	\$ 67 \$		s – s	4 082 \$	18 \$	75 \$	- s	306 \$	1 6	6 5
dont la titrisation	2	32 573	986	177	\$ 93 93	\$ 6		33 762	67	6	•	4 082 \$	16 \$ 18	75 \$ 75	_ \$	306 \$	1	6
dont le produit sous-jacent est de détail	3	25 692	909	44	66	6	_	26 711	-	6	_	3 172	-	75	-	233	_	6
dont le produit sous-jacent est de gros	4	6 881	77	133	27	-	_	7 051	67	_	_	910	18	_	_	73	1	-
dont la retitrisation dont les titres sous-jacents sont de	5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
premier rang dont les titres sous-jacents sont autres	6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
que de premier rang	7	_	-	_	-	-	-	-	_	-	_	-	-	-	-	-	-	-
Total	8	32 573	\$ 986	\$ 177	\$ 93	\$ 6	\$ - \$	33 762	\$ 67 \$	6	\$ - \$	4 082 \$	18 \$	75 \$	- \$	306 \$	1 \$	6 \$

La Banque n'est exposée à aucune titrisation synthétique.
 Actifs pondérés en fonction des risques avant l'application du plafond.

Expositions de titrisation dans le portefeuille bancaire et exigences de fonds propres réglementaires associées – banque agissant comme investisseur (TITR4)1 2021 (en millions de dollars) N° de ligne À la date du bilan Т3 Actifs pondérés en fonction des risques Valeur des expositions (par fourchette de pondération des risques) Valeur des expositions (par approche réglementaire) (par approche réglementaire)² Exigence de fonds propre après plafonnement De >20 % De >50 % De >100 % à Moins de à 50 % à 100 % 1 250 % 1 250 % Approche NI NE/EI 1 250 % 1 250 % Total des expositions Titrisation classique dont la titrisation dont le produit sous-jacent est de détail 7 342 7 342 1 996 5 346 588 588 160 428 9 628 9 628 9 628 46 818 46 818 125 125 963 963 963 12 12 55 56 116 455 455 455 56 116 27 926 28 190 55 55 18 753 28 065 dont le produit sous-jacent est de gros dont la retitrisation 125 12 dont les titres sous-jacents sont de premier rang presidet rang dont les titres sous-jacents sont autres que de premier rang Total 7 342 \$ 56 116 \$ 2021 T2

			Valeu	des e	expositions (par fou	rchette de pondérati	on des risc	ues)		Vale	ır des expos	itions (pa	ar approch	e régle	ementaire)	_		Acti	rés en foncti r approche r					Е	xigence de	fonds pro	opre après	plafonnem	ent
		Moins de 20 %	De >20 à 50		De >50 % à 100 %	De >100 % à 1 250 %	1 2	50 %	Approche NI		NE/EI		AS		1 250 %		Approche NI	NE/EI	AS	1	250 %	Аррі	oche NI		NE/EI		AS	1 250	%
Total des expositions Titrisation classique dont la titrisation dont le produit sous-jacent est de détail dont le produit sous-jacent est de gros dont la retitrisation dont les titres sous-jacents sont de	9 10 11 12 13	54 612 54 612 28 538 26 074	\$ 46 46 46	51	\$ - - - - -	\$ - - - -	\$	- - - -	\$ 9715 9715 9715 - -	\$	45 235 45 235 19 284 25 951	\$	123 123 - 123 -	\$	= = =	\$	972 972 972 - -	\$ 7 033 7 033 2 092 4 941 –	\$ 12 12 - 12 -	\$	- :	\$	55 55 55 - -	\$	563 563 167 396	\$	1 1 - 1	\$	- \$ - - -
premier rang dont les titres sous-jacents sont autres que de premier rang	14 15	_		_	_	_		_	_		_		_		_		_	_	_		_		_		_		_		_
Total	16	54 612	\$ 46	61 :	\$ -	\$ -	\$	-	\$ 9715	\$	45 235	\$	123	\$	-	\$	972	\$ 7 033	\$ 12	\$	- :	\$	55	\$	563	\$	1	\$	- \$

2021 T1

2020

			Valeur de	es expositions (par f	ourchette de pondération	n des risques)	Va	leur des expositions	s (par approche ré	glementaire)			érés en fonction des risques ar approche réglementaire) ²		Exigence de fonds	propre après plafonn	ement
		Moins de 20 %	De >20 % à 50 %	De >50 % à 100 %	De >100 % à 1 250 %	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS 1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS 12	250 %
Total des expositions				_			_	52 629 s		_	_	9 866 s			634 s		
Titrisation classique dont la titrisation	17	51 556 51 556	\$ 1 201 1 201	\$ -	\$ - 3	-	\$ - \$	52 629 \$ 52 629	128 \$ 128	- \$	- \$	9 866	13 \$ - \$	\$ - \$	634 \$	1 \$	- \$
dont la titrisation dont le produit sous-jacent est de détail	18 19	27 364		-	_	-	-	28 565		_	-	5 222	13 -	-	263	7	-
	20	24 192	1 201	-	_	-	-	24 064	-	-	-	4 644		-	371		_
dont le produit sous-jacent est de gros	20	24 192	_	_	_	_	-		128	_	-		13 -	-	3/1	1	
dont la retitrisation dont les titres sous-jacents sont de	21	_	-	-	-	-	-	-	-	_	-	-		-	-	-	-
premier rang	22	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-	-	-
dont les titres sous-jacents sont autres																	
que de premier rang	23	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-	-	-
Total	24	51 556	\$ 1 201	\$ -	\$ - 3	-	\$ - \$	52 629 \$	128 \$	- \$	- \$	9 866 \$	13 \$ - \$	\$ - \$	634 \$	1 \$	- \$

															T	4										
			V	'aleur des	expositions (pa	ır fourch	nette de pondération	des risques)		,	Valeur des	s exposit	ions (par	r approche i	églementaire)		Act		ion des risq réglementai			Exigence de fon	ds propre apr	ès plafonne	ement
		Moins de 20 %		>20 % à 50 %	De >50 % à 100 %		De >100 % à 1 250 %	1 250 %	А	Approche NI	N	IE/EI		AS	1 250 %	6	Approche NI	NE/EI	AS	1 250) %	Approche NI	NE/EI	AS	1 2	50 %
Total des expositions Titrisation classique	25	55 742	\$	1 521	\$ -	- \$	- 5	_	\$	_		130	\$	133	\$ -	- \$	- \$	10 564	\$ 13	\$	- \$	- \$	679 \$	1	\$	- \$
dont la titrisation dont le produit sous-jacent est de détail	26 27	55 742 29 769		1 521 1 521				_				130 290		133			_	10 564 5 600	13		_	_	679 282	1		_
dont le produit sous-jacent est de gros	28	25 973		-		-	-	-		-		840		133	-		-	4 964	13		-	-	397	1		-
dont la retitrisation dont les titres sous-jacents sont de	29	_		-	-	-	-	-		-		-		-	_		-	_	-		-	-	_	_		-
premier rang dont les titres sous-jacents sont autres	30	-		-		-	-	-		-		-		-	-		-	-	-		-	-	-	-		-
que de premier rang	31	_		-	-		-	-		-		-		-			-	_	-		-	-	-	_		-
Total	32	55 742	\$	1 521	\$ -	- \$	- \$	_	\$	-	\$ 57	130	\$	133	\$ -	- \$	- \$	10 564	\$ 13	\$	- \$	- \$	679 \$	1	\$	- \$

¹ La Banque n'est exposée à aucune titrisation synthétique. ² Actifs pondérés en fonction des risques avant l'application du plafond.

Expositions de titrisation dans le portefeuille bancaire et exigences de fonds propres réglementaires associées – banque agissant comme investisseur (TITR4)¹ (suite)

(en millions de dollars) À la date du bilan	N° de ligne														2020 T3													
				Valeur des e	exposition	ns (par fourch	ette de pondération	des risques)		V	'aleur des exp	ositions (p	oar approche	réglem	nentaire)			Actif	's pondérés (par a		tion des ris			Е	xigence de fonds	propre après	s plafonnemen	nt
		Moins de 20 %		De >20 % à 50 %		e >50 % à 100 %	De >100 % à 1 250 %	1 250 %		Approche NI	NE/EI		AS		1 250 %		Approche NI	NE/EI		AS		50 %	Approche NI		NE/EI	AS	1 250 %	
Total des expositions Titrisation classique	1	59 427	s	1 367	s	- s	· -	š –	s	- 9	60 522	s	272	s	- \$	6	- \$	10 932	\$	40	s	- S	-	s	714 S	4	s -	- s
dont la titrisation	2	59 427		1 367		-	-	_		- '	60 522		272		-		- '	10 932		40		-	-		714	4		- '
dont le produit sous-jacent est de détail dont le produit sous-jacent est de gros	3 4	31 766 27 661		1 367		_	_			_	33 133 27 389		272		_		_	5 691 5 241		40		_	_		295 419	4		_
dont la retitrisation dont les titres sous-jacents sont de	5	_		-		-	-	-		-	_		-		-		-	-		-		-	-		-	-		-
premier rang dont les titres sous-jacents sont autres	6	-		-		-	-	-		-	-		-		-		-	-		-		-	-		-	-		-
que de premier rang Total	7 8	59 427	\$	1 367	\$	- - \$	-	- 3 -	\$	_ _ 9	60 522	\$	272	\$	- - \$	6	_ _ \$	10 932	\$	40	\$	- - \$	-	\$	714 \$	- 4	\$ -	- \$

La Banque n'est exposée à aucune titrisation synthétique.
 Actifs pondérés en fonction des risques avant l'application du plafond.

Expositions au risque de crédit selon l'approche NI avancée : paramètres réels et estimés

(En pourcentage) À la date du bilan	N° de ligne				2021 T3										2021 T2						
																					_
		PD	Taux de	PCD		CD.	ECD		FCD	PE		Taux de		PCD		DOD		ECD		FOD	
		moyenne estimée ¹	défaillance réel	moyenne estimée ²	rée	CD	moyenne estimée		ECD réelle	moyenne estimée		faillance réel		moyenne estimée ²		PCD réelle ³		moyenne estimée		ECD réelle	
Expositions de détail		estimee		estillee	100	ii c	001111100			CStillice		1001		Counted		reelle		00111100		100110	
Expositions garanties par l'immobilier																					
résidentiel – non assurées	1	0,31	% 0,28	% 27,24	% 8	91 %	96,20	%	96,85	6 0,35	%	0,48	%	27,67	%	9,88	%	96,63	%	97,49	%
Expositions garanties par l'immobilier	0	0.04					00.00		07.04	0.05		0.07						00.07		00.04	
résidentiel – assurées ⁴ Expositions aux produits de détail	2	0,31	0,22	s. o.	s	. 0.	98,28		97,21	0,35		0,27		S. O.		S. O.		98,27		98,21	
renouvelables admissibles	3	1,33	1,54	89,66	83.	62	92,09		89,25	1,48		1,76		89,62		83,42		92,52		90,13	
Autres expositions aux produits de détail	4	1,94	1,69	51,55	44		98,93		91,54	2,18		1,87		53,91		45,81		98,97		92,42	
Expositions autres que de détail Entreprises	5	1,58	0,46	21,05	36	73	84,79		55,96	1,53		0,47		21,54		38,90		85,02		64,42	
Emprunteurs souverains	6	0,08	-	9,01		. 0.	99,86		S. O.	0,08		-		9,02		S. O.		99,87		S. O.	
Banques	7	0,18	_	18,17		. 0.	89,65		S. O.	0,23		0,07		18,61		S. O.		88,88		S. O.	
					2021					1					2020						
					T1										T4	<u>, </u>					
	1	PD	Taux de	PCD			ECD			PE)	Taux de		PCD				ECD			
		moyenne	défaillance	moyenne	Р	CD	moyenne		ECD	moyenne		faillance		moyenne		PCD		moyenne		ECD	
		estimée ¹	réel	estimée ²	rée		estimée		réelle	estimée		réel		estimée ²		réelle ³		estimée		réelle	
Expositions de détail																					
Expositions garanties par l'immobilier																					
résidentiel – non assurées	8	0,36	% 0,42	% 28,57	% 10	10 %	96,30	%	96,89	6 0,36	%	0,35	%	29,49	%	11,03	%	95,94	%	95,77	%
Expositions garanties par l'immobilier	9	0,37	0,29				98,22		97,61	0,41		0,33						98,39		97,95	
résidentiel – assurées⁴ Expositions aux produits de détail	9	0,37	0,29	S. O.	8	. 0.	90,22		97,01	0,41		0,33		S. O.		S. O.		90,39		97,93	
renouvelables admissibles	10	1,54	2,00	89,55	82	84	92,57		91,66	1,63		2,23		89,44		82,45		93,16		92,49	
Autres expositions aux produits de détail	11	2,36	2,00	53,91	45		98,97		92,52	2.90		2,23		54.98		46,53		99.24		92,49	
		,	**						. ,	'		•		. ,		.,				. ,	
Expositions autres que de détail		4.50	0.40	00.00	00	00	04.04		04.04	4.47		0.40		00.70		04.44		84.99		00.00	
Entreprises	12	1,50 0,08	0,49	22,82 8,63	38	93 . 0.	84,81 99,88		64,81 s. o.	1,47 0,08		0,48		22,79 8,63		31,14 s. o.		99,86		63,90 s. o.	
Emprunteurs souverains Banques	13 14	0,08	_	16,91		. 0. . 0.	88,58		S. O. S. O.	0,00		_		16,61		S. O. S. O.		88,63		S. O. S. O.	
				-,-																	
					2020 T3					7											
										_											
		PD	Taux de	PCD	_		ECD														
		moyenne	défaillance réel	moyenne estimée ²	rée	CD	moyenne estimée		ECD réelle												
Expositions de détail		estimée ¹	1661	esumee	ree	ile	estimee		reelle	-											
Expositions garanties par l'immobilier																					
résidentiel – non assurées	15	0,36	% 0,31	% 30,46	% 11	17 %	95,52	%	95,23	6											
Expositions garanties par l'immobilier																					
résidentiel – assurées ⁴	16	0,41	0,35	S. O.	s	. 0.	98,53		98,32												
Expositions aux produits de détail																					
renouvelables admissibles	17	1,91	2,30	89,08	82		94,31		92,85												
Autres expositions aux produits de détail	18	2,65	2,34	56,17	46	92	99,35		91,63												
Expositions autres que de détail																					
Entreprises	19	1,45	0,46	23,09		34	85,11		62,80												
Emprunteurs souverains	20	0,09	-	8,66 17.26	S	. 0.	99,84		S. O.	1											

88.54

S. O.

21

0,17

Banques

17,26

S. O.

La PD estimée reflète tout le cycle d'un an et est fondée sur la situation économique à long terme.
 La PCD estimée reflète les estimations de pertes pour l'ensemble du portefeuille dans un scénario de sévère ralentissement économique.

³ Représente la PCD moyenne du portefeuille d'actifs dépréciés au cours des 12 derniers mois.

La PCD pour le portefeuille des expositions garanties par l'immobilier résidentiel – assurées est s. o. en raison de l'incidence de l'ARC par des entités soutenues par un gouvernement.

Glossaire - Bâle

Actifs pondérés en fonction des risques

Approches utilisées par la Banque pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques :

Pour le risque de crédit

Approche standard (AS)

Approche fondée sur les notations internes avancée (approche NI avancée)

Pour le risque opérationnel

Approche standard

Pour le risque de marché

Approche standard

Approche des modèles internes (AMI)

Terminologie du risque de crédit

Expositions brutes au risque de crédit

Catégories de contreparties / catégories d'expositions : Expositions aux produits de détail

Expositions garanties par l'immobilier résidentiel

Expositions aux produits de détail

Autres expositions aux produits de détail

Expositions aux produits autres que de détail

Entreprises

Emprunteurs souverains

Banques

Catégories d'expositions :

Montant utilisé

Montant non utilisé (engagement)

Transactions assimilables aux pensions

Dérivés négociés hors Bourse

Divers - hors bilan

Paramètres du risque de crédit selon

l'approche NI avancée :

Probabilité de défaillance (PD)

Exposition en cas de défaillance (ECD)

Perte en cas de défaillance (PCD)

Rajustement de la valeur du crédit (RVC)

Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires

Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires

Rendement des actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires

Ratio de liquidité à court terme (LCR)

Réserve de fonds propres anticyclique

Aux fins du calcul des ratios des fonds propres à l'égard du risque, le total des actifs pondérés en fonction des risques de crédit, opérationnel et de marché est calculé au moyen des approches décrites ci-dessous.

- Selon cette approche, les banques appliquent aux risques un facteur standard de pondération, comme prescrit par l'autorité de réglementation, afin de calculer les exigences en matière de fonds propres en fonction du risque de crédit. Les facteurs standard de pondération reposent sur des notations de crédit externes, lorsqu'elles sont disponibles, et sur d'autres facteurs liés aux risques, notamment les expositions à la catégorie d'actifs et les caranties.
- Selon cette approche, les banques se fondent sur leur propre expérience en matière de PD, de PCD et d'ECD ainsi que sur d'autres hypothèses de risque clés pour calculer les exigences en matière de fonds propres en fonction du risque de crédit. L'utilisation de l'approche NI avancée est conditionnelle à l'approbation des organismes de surveillance.
- Selon cette approche, les banques appliquent des coefficients prescrits au résultat annuel brut moyen des trois derniers exercices de chacune des huit branches d'activité représentant les différentes activités de l'institution (p. ex., financement d'entreprises, banque de détail et gestion de placements).
- Selon cette approche, les banques se fondent sur les exigences de fonds propres standardisées prescrites par l'autorité de réglementation afin de calculer les composantes de risque général et de risque spécifique relatives au risque de marché.
- Selon cette approche, les banques se fondent sur leurs propres modèles internes de gestion des risques pour calculer les risques spécifiques et les risques généraux de marché.
- Le montant total auquel la Banque est exposée au moment de la défaillance, mesuré avant les provisions relatives à des contreparties particulières ou les radiations. Les expositions comprennent celles selon l'approche standard et selon l'approche NI avancée au risque de crédit.
- Comprend les prêts hypothécaires résidentiels et les lignes de crédit domiciliaires consentis aux particuliers.
- Comprend les cartes de crédit, les lignes de crédit non garanties et les produits de protection de découvert consentis aux particuliers (selon l'approche standard pour le risque de crédit, les expositions aux cartes de crédit sont incluses dans la catégorie «Autres expositions aux produits de détail»).
- Comprend tous les autres prêts (p. ex.. les prêts aux particuliers, les lignes de crédit pour étudiants et les prêts aux petites entreprises) consentis aux particuliers et aux particuliers et aux petites entreprises.
- · Comprend les expositions aux grandes entreprises, aux partenariats ou aux entreprises individuelles.
- Comprend les expositions aux gouvernements centraux, aux banques centrales, aux banques multilatérales de développement et à certaines entités du secteur public.
- Comprend les expositions aux institutions de dépôt, aux maisons de courtage en valeurs mobilières et à certaines entités du secteur public.
- Le montant des fonds avancés à un emprunteur.
- La différence entre le montant autorisé et le montant utilisé (par exemple, la partie inutilisée d'une ligne de crédit / facilité de crédit avec engagement).
- Ententes visant la mise en pension et la prise en pension de titres, ainsi que les prêts et emprunts de valeurs mobilières.
- Contrats dérivés négociés en privé, qui ne sont pas négociés par l'intermédiaire de Bourses.
- Ensemble des arrangements hors bilan autres que les dérivés et les engagements non utilisés (p. ex., lettres de crédit, lettres de garantie).
- La probabilité que l'emprunteur ne soit pas en mesure de faire les remboursements prévus sur une période de un an.
- Le montant total auquel la Banque est exposée au moment de la défaillance.
- Le montant de la perte découlant du manquement de l'emprunteur à l'égard d'un prêt, exprimée en pourcentage de l'ECD.
- Le RVC représente une exigence de fonds propres qui mesure le risque de crédit attribuable à la défaillance des contreparties à des dérivés. Cette exigence oblige les banques à établir une structure de fonds pour capitaliser les variations possibles des primes de risque des contreparties pour les portefeuilles de dérivés.
- Les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires représentent une mesure principale des fonds propres du dispositif réglementaire de Bâle III, composée principalement des actions ordinaires, des résultats non distribués et du cumul des autres éléments du résultat global. Les déductions réglementaires effectuées pour mesurer les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires comprennent le goodwill et les immobilisations incorporelles, les participations non consolidées dans des entités de services bancaires, de services financiers ou d'assurances, les actifs d'impôt différé, les actifs de régimes de retraite à prestations déterminées et les déficits de provisionnement.
- Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires constitue la principale mesure d'adéquation des fonds propres de Bâle III et correspond aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires divisés par les actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires.
- Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires exprimé en pourcentage de la moyenne des actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires.
- Le ratio de liquidité à court terme est obtenu en divisant le total de l'encours d'actifs liquides de haute qualité non grevés par les sorties de fonds prévues en contexte de crise pour les 30 prochains jours.
- La réserve de fonds propres anticyclique est une extension de la réserve de conservation des fonds propres qui tient compte du contexte macrofinancier dans lequel les banques exercent leurs activités et vise à
 protéger le secteur bancaire contre des pertes potentielles futures en période de croissance excessive du crédit associée à une accumulation de risques à l'échelle du système. La réserve de fonds propres
 anticyclique de la Banque représentera une moyenne pondérée des réserves déployées dans les territoires où la Banque compte une exposition au risque de crédit du secteur privé.

Acronyme	Définition	Acronyme	Définition
AEI	Approche fondée sur les évaluation internes	IFRS	Normes internationales d'information financière
ARC	Atténuation du risque de crédit	LCD	Ligne de crédit domiciliaire
ASC	Annexe de soutien au crédit	ммі	Méthode des modèles internes
AS-RCC	Approche standard pour mesurer le risque de crédit de contrepartie	Négl.	Négligeable
BISI	Banque d'importance systémique intérieure	NHB	Négocié hors Bourse
BISM	Banque d'importance systémique mondiale	NI	Notations internes
BSIF	Bureau du surintendant des institutions financières (Canada)	RCC	Risque de crédit de contrepartie
CAERG	Cumul des autres éléments du résultat global	s. o.	Sans objet
СВСВ	Comité de Bâle sur le contrôle bancaire	SCHL	Société canadienne d'hypothèque et de logement
CCA	Contrepartie centrale admissible	SEC-ERBA	Approche de la titrisation fondée sur les notations externes
CSF	Conseil de stabilité financière	SEC-IRBA	Approche de la titrisation fondée sur les notations internes
СТТ	Cession temporaire de titres	SEC-SA	Approche standard de la titrisation
EPF	Exposition potentielle future	TLAC	Capacité totale d'absorption des pertes
FCEC	Facteur de conversion en équivalent-crédit	VaR	Valeur à risque
FPUNV	Fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité		